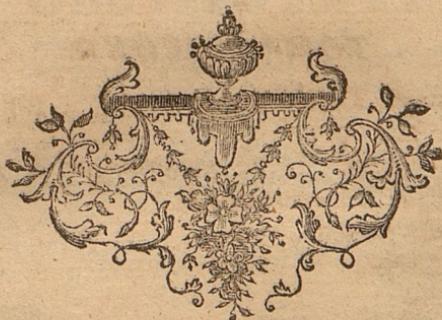




ŒUVRES  
DU  
PHILOSOPHE  
BIENFAISANT.

TOME TROISIEME.



---

AVEC PRIVILEGE.



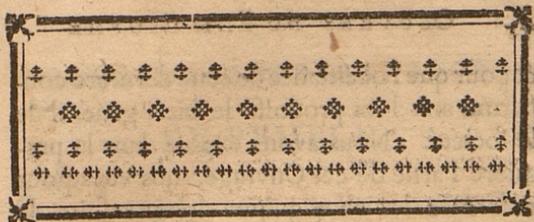
A LEIPSIC,  
CHEZ JEAN FREDERIC JUNIUS.

M DCC LXIV.

ŒUVRES  
DU  
PHILOSOPHE  
RIEVALSANT  
TOME TROISIÈME

---

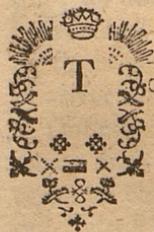
PARIS  
A L'ÉPIQUE  
CARRÉ, PAR ÉPIQUE JUNIUS



OBSERVATIONS  
SUR  
LE GOUVERNEMENT  
DE POLOGNE.

SECONDE PARTIE.

*AVANT-PROPOS.*



Tout Etat est composé de la partie qui gouverne, & de celle qui est gouvernée. L'objet de la Politique est de maintenir un parfait accord entre ces des parties, pour que la premiere n'abusant point de son autorité, n'opprime pas la seconde;

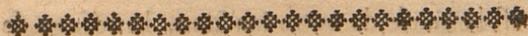
A 2

&



& pour que l'obéissance de cette dernière conforme aux loix produise le bien général de la société. Nous avons exposé dans la première Partie de cet Ouvrage, nos vues pour réformer les abus qu'une longue suite de siècles a introduits dans le gouvernement du Royaume de Pologne: nous allons exposer dans celle-ci ce que nous pensons sur le Peuple, dont le nombre, l'aïssance & la prospérité ne méritent pas moins l'attention des Législateurs, que la pureté de la doctrine & des mœurs des Ecclésiastiques, l'impartialité & les lumières des Magistrats, l'intégrité de ceux qui administrent les Finances, & la valeur & la subordination dans les armées, exigent tous leurs soins.





## LE PEUPLE.

Les violences que les Patriciens de Rome exerçoient sur les peuples de cette ville, avant qu'il eût eu recours à la force ouverte, & que par l'autorité de ses Tribuns, il eût balancé le pouvoir de la Noblesse, font une image sensible de la dureté avec laquelle nous traitons nos Plébéïens. Encore cette portion de notre Etat est-elle plus avilie parmi nous qu'elle ne l'étoit chez les Romains, où elle jouissoit d'une espece de liberté, même dans les tems où elle étoit le plus asservie au premier Ordre de la République.

On peut dire avec vérité que le peuple est dans une extrême humiliation en Pologne: on doit cependant le regarder comme le principal soutien de la Nation; & je suis persuadé que le peu de cas que l'on en fait, pourroit avoir des suites très-dangereuses.

Qui est-ce, en effet, qui procure l'abondance dans le Royaume? Qui est-ce qui en porte les charges & les impôts? Qui est-ce qui fournit des hommes à nos armées, qui laboure nos champs, qui coupe nos moissons, qui nous subside, nous nourrit, qui

est la cause de notre inaction, le refuge de notre paresse, la ressource dans nos besoins, le soutien de notre luxe, & en quelque sorte la source de tous nos plaisirs? N'est-ce pas cette même populace que nous traitons avec tant de rigueur? Ses peines, ses sueurs, ses travaux ne méritent-ils donc que nos dédains & nos rebuts? Et s'ils n'étoient point, ne serions-nous pas obligés de nous plier, de nous assujettir nous-mêmes à toutes les pénibles fonctions auxquelles leur naissance, leur état, leur pauvreté les engagent? Des hommes si nécessaires à l'Etat devoient y être considérés sans doute; mais à peine les distinguons-nous des bêtes qu'ils entretiennent pour la culture de nos terres. Souvent nous ménageons moins leurs forces que celles de ces animaux, & trop souvent par un trafic scandaleux, nous les vendons à des maîtres aussi cruels, & qui bientôt par un excès de travail, les forcent à leur payer le prix de leur nouvelle servitude.

Je ne puis sans horreur rappeler ici cette loi qui n'impose qu'une amende de quinze francs, à tout Gentilhomme qui aura tué un paysan. C'est à ce prix qu'on se rachète dans notre Nation des rigueurs de la Justice, qui par-tout ailleurs conforme à la Loi de Dieu, & ne faisant acception de personne

sonne, condamne à mort tout homme coupable de mort. La Pologne est le seul pays où la populace soit comme déçue de tous les droits de l'humanité. Nous voyons cependant les Nations voisines attentives à ménager cette portion de leur Etat. Le peuple y jouit de la liberté: l'Angleterre, la Suède, la Hollande, la Suisse, plusieurs autres Républiques lui donnent part dans le Gouvernement: nous seuls nous regardons ces hommes comme des créatures d'une autre espece, & nous leur refuserions presque le même air qu'ils respirent avec nous.

Il est vrai que selon la constitution de notre Royaume, nous pouvons nous passer de leurs conseils, & ne pas les admettre dans nos Congrès; mais leur secours nous est nécessaire, & par cela même, nous ne devrions point les traiter avec tant de cruauté. Est-il en effet aucune loi qui puisse autoriser le joug terrible que nous leur avons imposé?

Dieu en créant l'homme lui donna la liberté: quel droit a-t-on de l'en priver, à moins que ce ne soit par la loi des armes, par l'autorité que prend la Justice sur des criminels, ou par la nécessité de réprimer des excès de folie dans un homme privé de raison? Quoi donc! parce que certains hommes ont le malheur d'être nés nos Sujets,

fommes-nous dispensés d'observer à leur égard cette première règle de la justice, qui est le fondement de toutes les sociétés: *Suum cuique*? Les droits de Maître & de Seigneur nous autorisent-ils à les excéder de peines & de fatigues; & après en avoir exigé des corvées presque au-dessus de leurs forces, pouvons-nous leur enlever tout ce qu'ils ont pu gagner d'ailleurs pour leur entretien & celui de leur famille; & cela par un travail qu'ils ont sçu soustraire à notre avarice & à notre cruauté?

Mais après avoir examiné ce que la conscience nous dicte envers cette foule de malheureux que nous opprimons sans cesse, voyons s'il est même de la bonne politique de les tenir dans cette austère dépendance qui fait notre joie & leur malheur; à mon avis il en peut naître deux grands préjudices à l'Etat,

1<sup>o</sup>. Comme il est naturel de secouer un joug rude & pesant, ne peut-il pas arriver que ce peuple fasse un effort pour s'arracher à notre tyrannie? C'est à quoi doivent le mener tôt ou tard ses plaintes & ses murmures. Jusqu'à présent accoutumé à ses fers, il ne songe point à les rompre; mais qu'un seul de ces infortunés, esprit mâle & hardi, vint à concerter, à fomenter leur

révolte

révolte, quelle digue assez forte pourroit-on opposer à ce torrent? Par combien de ravages affreux ne marqueroit-il point son passage, & pourroit-on prévoir la fin de tous les maux dont il seroit capable d'inonder la République?

Nous en avons un exemple récent dans le soulèvement de l'Ukraine: il ne fut occasionné que par les vexations de ceux d'entre nous qui y avoient acquis des domaines. Nous méprisons le courage des pauvres habitans de cette contrée; ils trouverent des ressources dans leur désespoir; & rien n'est plus terrible que le désespoir de ceux mêmes qui n'ont point de courage.

2°. Quel est l'état où nous avons réduit le peuple de notre Royaume a)? Abruti

A 5 par

a) Au tems de Casimir II. surnommé le Juste, les Gens de la Campagne étoient obligés de fournir, à leurs dépens, à tout Noble qui voyageoit, le logement, la nourriture, des chevaux, tout ce dont il avoit besoin dans les lieux de son passage. Ce privilège dont les Gentilhommes abusoient par leurs dissolutions, & trop souvent par leurs rapines, avoit réduit les payfans à une si grande misere, que cette portion de Citoyens la plus utile à l'Etat par ses travaux, ne pouvoit presque plus fournir ni aux besoins publics, ni aux siens propres.  
Casimir

par sa misere, il traîne ses jours dans une indolence stupide qu'on prendroit presque pour

---

Casimir ne put souffrir que ceux qui doivent être les ressources des pauvres, cherchassent eux-mêmes dans ces malheureux des ressources dont ils pouvoient se passer. Il indiqua une assemblée générale à Lencici, où déplorant l'esprit d'intérêt qui dominoit dans ses Etats, il résolut de l'ancéantir par la suppression d'un droit aussi honteux, que préjudiciable. Les Evêques y donnoient les mains d'autant plus volontiers, qu'il proposoit en même tems de mettre à couvert de l'avidité des Nobles, les biens ecclésiastiques dont on s'emparoit à la mort des possesseurs. Ces vexations & celles des payfans furent défendues sous peine d'anathème. Tous les Seigneurs du Royaume approuverent cette résolution, & elle fut confirmée par le Pape Alexandre III. à qui Casimir envoya des Députés, pour le prier de l'autoriser par une Bulle. Elle est rapportée dans Dlugoff. page 543. Cette résolution & cette Bulle n'eurent aucun effet. Cent soixante-sept ans après, sous le regne de Casimir III. surnommé le Grand, les payfans étoient dans un esclavage affreux. Leurs Seigneurs avoient sur eux un droit absolu de vie & de mort, jusques-là même qu'aucun juge, aucun Palatin, ni le Roi lui-même ne pouvoient les punir, quelques crimes qu'ils eussent commis, même dans les ressorts d'une juridiction étrangere. Les Seigneurs

pour un défaut de sentiment. Il n'aime aucun art, il ne se pique d'aucune industrie, il

---

gneurs étoient en droit de les réclamer, & il n'appartenoit qu'à eux d'en faire justice. Casimir s'étoit déclaré l'appui de ces malheureux. Il ne se croyoit riche & puissant que pour les défendre. Aussi l'appelloit-on le Roi des payfans. Malgré ses efforts & toute sa bonne volonté, il fut pourtant obligé l'an 1366. de reconnoître le droit des Nobles sur leurs sujets. Uladislas Jagellon fut aussi contraint de le confirmer en 1428. Casimir insista pourtant encore pour adoucir leurs peines. On dit que lorsque ces sortes de gens venoient se plaindre à lui de l'injustice de leurs Maîtres, il avoit coutume de leur demander, s'ils n'avoient chez eux ni pierres, ni bâtons pour se défendre. Il ordonna, enfin, que les biens des payfans mourant sans enfans, seroient dévolus, non à leurs Seigneurs, mais à leurs proches parens, qu'il seroit permis à tout payfan de se retirer où il voudroit, s'il étoit vexé par les voleries de son Maître, ou que ce Maître eût deshonoré sa femme ou sa fille. Il prétendit aussi, qu'aucun payfan ne fût donné par son Seigneur en ôtage ou pour caution. Ces réglemens furent mal observés dans la suite; & encore à présent, les payfans sont aussi esclaves, aussi malheureux en Pologne, qu'ils l'étoient avant les regnes de ces deux Rois Casimirs. *Note de l'Edit.* Voy. Hist. Gen. de Pol. par M. de Solignac tom. II. p. 148. & tom. III. pag. 147.

il ne travaille qu'autant que la crainte des châtimens le force de travailler. Convaincu qu'il ne pourroit point jouir du fruit de son génie, il étouffe lui-même ses talens, & il n'essaye même pas de les connoître : de-là cette affreuse difette où nous sommes d'artisans les plus communs; & faut-il s'étonner que nous manquions des choses même les plus nécessaires, dès que ceux qui devroient nous les fournir, ne peuvent espérer aucun profit des soins qu'ils prendroient pour nous satisfaire? Ce n'est que dans la liberté que se trouve l'émulation, & la nécessité ne s'évertue qu'autant qu'elle entrevoit une ressource à ses besoins. Il semble que la Providence ait compensé ses dons, pour mettre une espece d'égalité dans les diverses conditions des hommes. Aux uns elle a donné la naissance & le pouvoir, aux autres une heureuse capacité qui les dédommage des distinctions qu'elle leur a refusées. Ceux-là seroient trop vains s'ils possédoient tout à la fois les talens & les richesses; & ceux-ci trop malheureux si par les dons de l'esprit ils ne pouvoient relever la bassesse de leur fortune. Ainsi les grands & les petits vivent dans une dépendance mutuelle les uns des autres; le noble est forcé d'avoir recours à l'industrie du roturier, & le roturier

rier n'a d'autre fonds pour subsister que les besoins du noble.

Nous devons donc autant estimer le mérite de l'artisan, quelque bas, quelque humiliant qu'il paroisse, que l'artisan fait cas des avantages que nous pouvons lui procurer. Sans ce retour réciproque tout tombe dans un Etat, & l'on n'y voit, ainsi que dans le nôtre, ni sagacité, ni invention, ni commerce, ni aucun des secours nécessaires, ou pour l'ornement, ou pour les besoins de la vie.

Il ne suffit pourtant pas d'avoir fait sentir le tort que nous nous faisons à nous-mêmes & à tout le Royaume, par les duretés que nous exerçons sur le peuple; il reste à démontrer que rien n'est plus frivole que les avantages que nous nous imaginons retirer de l'esclavage où nous les tenons.

Je déclare d'abord que je ne prétends point déroger aux droits ordinaires des Seigneurs sur leurs Vassaux; mais je soutiens qu'on ne trouvera nulle part un Souverain, à moins qu'il ne soit un tyran décidé, qui fasse ôter la vie à son sujet de sa propre autorité & sans le ministère de ceux qu'il a établis pour l'administration de la Justice. Que voit-on cependant parmi nous? Un Noble y condamne son Sujet à la mort, quel-

quelques fois sans cause légitime, plus souvent sans procédure & sans formalité; ou s'il a recours à une instruction juridique, quelle est-elle dans le fond? Quels Juges donne-t-il au prévenu? Rejette-t-il les ignorans? Ne choisit-il que les plus intègres? Ne veut-il point des ministres de ses passions, ou des complices de ses fureurs, plutôt que des gens esclaves de leur honneur & de leur conscience?

S'il est vrai que le droit du glaive n'appartient qu'à tout le Corps de l'Etat, quel préjudice peut recevoir un Gentilhomme, s'il laisse à l'Etat dont il est membre, le soin d'user de ce droit? La part qu'il y a en effet lui donne-t-elle le pouvoir de se l'attribuer sans réserve? Et n'est-ce pas assez pour lui qu'il le partage avec la République, qu'il ne l'exerce qu'au nom de tous ceux qui la composent? D'ailleurs, n'est-il lui-même dans une dépendance immédiate de cette République, dont il veut s'approprier la suprême autorité? Et si elle a la puissance du glaive sur lui, pourquoi ne l'auroit-elle pas sur des hommes qui sont bien plus ses Sujets qu'ils ne le sont d'aucun des particuliers qui prétendent les juger en maîtres souverains de leur destinée?

Il feroit donc du bon ordre que les Seigneurs dans leurs terres eussent un Tribunal où ressortiroient en premiere instance les causes de leurs Sujets, & que ceux-ci pussent appeller de ce Tribunal à ceux que nous nommons *Judicia Castrensis*: ces derniers sont autorisés par la République, & il est à présumer que la Justice y est administrée avec sagesse & discernement.

Il est vrai que l'Ordre Equestre ne voudra peut-être point qu'on accorde aux payfans la liberté de décliner la Jurisdiction de leurs maîtres, & de déférer leurs causes à des Juges absolus & indépendans. Mais ne peut-on pas établir dans une République, ce qui est d'usage dans les Royaumes même où l'on se pique le plus d'une aveugle soumission aux ordres d'un Souverain, & où le moindre Sujet qui se croit lezé, intente un procès à son Roi, demande justice aux Parlemens, & l'obtient des Ministres mêmes établis pour soutenir les droits du Prince? A la bonne heure qu'un Gentilhomme de nos Etats soit le maître de ses Sujets, mais qu'il daigne considérer que le pouvoir qu'il a sur eux n'est qu'une émanation de celui de la République, & qu'il ne perd rien en lui remettant le soin de les punir. Son autorité croit par cette plénitude de puissance  
qui

qui réside dans l'Etat, & qui seule est le soutien & la source de ses privilèges. Et peut-il déroger aux droits de la liberté, en les exerçant avec la Nation qui les met à l'abri de toute atteinte, & qui les renforce par les suffrages de tous ceux qui ont part à la Souveraineté?

Je dois encore faire remarquer ici ce que l'expérience nous montre tous les jours que l'esclavage de nos Sujets cause la défoliation de nos campagnes.

Je suppose qu'un paysan né mon Sujet se soit établi chez mon voisin, sous l'espoir d'un traitement moins rude: je le trouve, je le revendique, on me le rend. Mais je fais tort à son nouveau Maître, qui ne l'eût point reçu s'il n'en eût eu besoin, & je ruine mon Sujet que j'arrache à une heureuse situation, pour le remettre dans son premier état d'indigence.

Je suppose encore qu'un Gentilhomme ait un Village si chargé d'habitans, que les terres qui en dépendent ne puissent pas fournir à leur entretien, & que mon voisin au contraire ait beaucoup plus de terres que d'hommes pour les cultiver: que s'ensuit-il de cette inégalité? C'est que le nombre des Sujets sans terrein, est aussi inutile à l'Etat, qu'un grand terrein sans Sujets qui le fassent

pro-

produire. De-là vient qu'on trouve dans nos pays tant de cantons incultes. La République en souffre & le propriétaire en core plus. Celui-ci manque de Sujets, & il n'ose débaucher ceux des autres Seigneurs, qui les lui redemanderoient par un vain point d'honneur, même dans le cas où ils devroient leur être à charge.

Il est vrai que des payfans étrangers pourroient suppléer aux nôtres; mais le moyen de les attirer dans un pays où tout leur sang, si j'ose ainsi dire, ne suffiroit pas pour assouvir l'avarice de ceux qu'ils auroient à servir, & où l'esclavage seroit peut-être le moindre des maux que leur feroient souffrir leurs nouveaux maîtres.

Concluons, & disons que l'Etat en général & l'Ordre Equestre en particulier trouveroient infiniment plus d'avantage à suivre exactement ce qui se pratique à l'égard du peuple dans les autres Nations. Un Seigneur y contracte avec un payfan & lui loue ses terres moyennant une redevance en argent ou en fruits, que celui-ci s'engage de lui payer tous les ans; il ne reste à ce Seigneur d'autres soins que de veiller sur la conduite de son fermier pour qu'il soit toujours en état de lui payer le prix de son héritage; il lui laisse d'ailleurs toute la liberté nécessaire.

re de négocier à son profit, d'augmenter ses biens, d'établir sa famille, & le bail fini, de se transporter par-tout où l'appellent ses besoins & le desir d'une plus grande fortune.

Ce même usage nous rendroit sans doute & plus riches & plus heureux. Si en cessant de contraindre nos Sujets, nous venions à en perdre quelques-uns, il nous seroit aisé d'en acquérir d'autres, & pourrions-nous en manquer si nous nous étions fait une loi de n'exiger d'eux d'autres services que ceux qu'ils nous devoient légitimement, de les traiter avec douceur & équité, & de ne plus leur faire éprouver ces cruelles vexations, dont ils voudroient à tous momens se racheter par la perte de nos biens, & peut-être par celle même de notre vie? Cette abolition totale de la servitude peupleroit nos déserts. Nous en avons l'exemple dans quelques Provinces du Royaume, où l'on distingue aisément, à l'affluence du monde un Village habité par des personnes libres, d'avec ceux qui ne le sont que par des paysans esclaves.

C'est une chose presque inconcevable, qu'un pays aussi fertile & aussi abondant que le nôtre dans toutes les especes de productions de la nature, renferme à proportion de sa vaste étendue un si petit nombre d'habitans;

bitans; aussi nous reste-t-il la quatrième partie du Royaume à défricher. Nous n'avons d'ailleurs ni Manufactures, ni trafic, ni négoce, & les grosses rivières qui traversent nos Etats, le voisinage même de la mer, nous offrent en vain des transports aisés pour faire un commerce que nous abandonnons à d'autres peuples.

De-là cette étonnante rareté de l'argent, & la difficulté de fournir aux subsides du Royaume: de-là cette triste modicité de biens dans presque toutes les maisons des Nobles; mais si chacun d'entr'eux, déchargé du soin d'entretenir ses Sujets, leur assureroit leur vie & le fruit de leurs travaux, tout prendroit dans l'Etat une face nouvelle.

Cet esclave dont l'esprit s'est affaibli sous le poids du joug qu'il porte dès sa naissance; cet homme si lourd & d'une conception si lente, trouveroit bientôt le secret de gagner sa vie & les moyens même de s'enrichir. On verroit la Pologne devenir une espèce de marché public pour toutes les Nations qui nous environnent: elles se hâteroient de nous apporter tout ce qui nous manque; nous leur céderions avec joie tout ce qui nous est inutile ou superflu. On ne verroit plus l'herbe croître dans nos Villes & dans nos Bourgades, & il faudroit peut-être les

aggrandir pour une génération d'hommes nouveaux, qui sans attendre la fin de celle qui lui auroit donné la vie, paroîtroit tout d'un coup dans le sein de l'abondance qui auroit contribué à sa production. Nous n'aurions plus la honte de voir nos édifices publics tomber en ruine; nous n'aurions plus à rougir de l'indigence de nos bourgeois, de l'ignorance de nos ouvriers, d'aucun des désordres de notre mauvaise police, & peut-être tel de nos Vassaux négocieroit un jour pour des sommes plus considérables que n'en rapporte aujourd'hui tout le domaine de l'Etat.

J'ai peut-être tort de porter mes vues si loin; mais il est toujours certain qu'en cessant d'opprimer le peuple, en le protégeant, en lui ouvrant l'entrée aux Tribunaux qui lui rendroient justice, l'Etat deviendroit plus florissant. Sans passer les mers pour acquérir des richesses, nos Villes seroient les ports où nous irions échanger, débiter nos denrées; c'est-là véritablement où se rendent nos paysans; mais ils n'y vont point pour eux-mêmes; ils n'ont que la peine & l'embaras du transport; & trop souvent ils sont punis de la vileté du prix où la fertilité d'une saison les force de laisser les fruits qu'ils apportent.

Qu'ils

Qu'ils jouissent d'une partie de nos immunités, l'Etat n'aura peut-être point de membres plus utiles. Qu'ils puissent s'unir entr'eux par un trafic mutuel; qu'ils n'ayent plus à craindre les vexations de leurs maîtres, les insultes des soldats, les mépris, les outrages de la Noblesse; qu'ils ayent des morceaux de terre & des maisons où ils puissent vivre en sûreté; qu'ils puissent laisser en héritage à leurs enfans les acquisitions qu'ils auront faites: alors nous croirons vivre dans une autre terre & sous un autre ciel. Leur industrie embellira chez nous toute la face de la nature; nous reprendrons des forces par l'accroissement de nos finances; nos armées plus nombreuses & mieux payées nous feront respecter de nos voisins; les étrangers charmés de la fertilité de nos climats, viendront l'augmenter par leurs talens; ils feront hausser le prix de nos terres, ils grossiront le capital de la Nation; & si malgré notre négligence à cultiver nos terres, nous sommes même dès-à-présent en possession de fournir par nos bleds la subsistance à plusieurs pays de l'Europe, combien plus ferons-nous alors en état de subvenir à leurs besoins, & de faire passer chez nous une partie de leurs richesses!

Ce n'est pas tant néanmoins par les avantages qui doivent revenir à la République & à chacun de ses membres, des égards qu'on aura pour le peuple, que nous devons nous déterminer à le traiter avec plus d'indulgence & de douceur; un plus noble motif doit nous y engager.

C'est si peu de chose qui nous met au-dessus de nos Sujets, qu'il est honteux à nous, de nous enorgueillir de notre élévation & de leur bassesse. Rien n'est grand ici-bas que par comparaison; c'est toujours le malheur d'une portion des hommes qui rehausse & fait éclater le bonheur de l'autre, Nous ne paroissions riches, puissans, respectables que par l'indigence, la foiblesse, l'avilissement du paysan. Nous lui devons, pour ainsi dire, toute notre grandeur, & nous ne serions presque rien, s'il n'étoit au-dessous de ce que nous sommes.

Il ne tenoit qu'à la Providence de nous assujettir à ceux que nous maîtrisons. Sans doute elle a voulu donner à ceux-ci le moyen de mériter par leur résignation, & à nous un motif de nous humilier dans notre indépendance. C'est donc à nous à ne pas abuser de notre pouvoir sur des malheureux qui ne nous sont inférieurs que par une disposition dont nous n'avons pas été les maîtres.

Nous

Nous devons adorer en eux la main de Dieu, qui ne les a pas fait ce qu'ils font, par rapport à nous, & pour nous donner sujet de nous complaire dans la misere de leur état & dans l'opulence du nôtre.

Eh! quelle est même la différence qu'il y a d'eux à nous? Elle ne vient que du plus ou du moins, de quelques biens périssables: au fond nous sommes tous égaux; & tel homme que la privation de ces biens nous fait mépriser, est peut-être fort au-dessus de nous par les vrais biens qui font l'essence & la gloire de l'homme: ainsi le bon sens, la Religion, la politique, tout nous engage à ménager nos Plébéiens. Sans cela, quelque ordre que nous puissions mettre dans notre Etat, il sera semblable à cette statue de Nabuchodonosor, qui quoique faite des plus précieux & des plus solides métaux, fut renversée en un moment, parce que sa base n'étoit que d'argile. Le fondement de notre Etat c'est le peuple. Si ce fondement n'est que de terre & de boue, l'Etat ne peut durer long-tems. Travajllons donc à renforcer cet appui de la République; sa force sera notre soutien, son indépendance notre sûreté; & il nous étayera d'autant plus, qu'il croiroit périr avec nous, s'il n'avoit à cœur nos intérêts & la gloire de la Patrie.

## L' A R M É E.


 On dit qu'il n'est point d'Etat dont l'administration ne roule sur quatre points principaux, qui sont, la Guerre, la Justice, les Finances & la Police. Je vais traiter séparément chacun de ces sujets, & je commence ici par le Ministre de la Guerre qui doit veiller à trois choses, à la défense, à la sûreté, & à la gloire de la Nation. Voyons si appliqués comme les autres peuples à cette partie essentielle du gouvernement, nous en retirerons ces trois avantages: si, malgré nos préjugés, nous n'avons pas besoin de quelque réforme, ou pour éloigner l'ennemi, ou pour ménager le citoyen, ou pour soutenir l'honneur de la Patrie. Je suis d'abord forcé d'avouer qu'il se trouve si peu de proportion entre le nombre de nos troupes & l'étendue de nos Etats, qu'il ne nous est pas possible de nous garantir de toute insulte. Il n'y a même aucune égalité entre nos forces & celles de chacun de nos voisins. Eh! le moyen de leur résister, dans le cas même qu'il n'y eût qu'un seul d'entr'eux qui nous déclarât la guerre?

Il n'est point de payfan, quelque misérable qu'il soit, qui ne mette sa chaumière en sûreté par quelque enceinte; point de créature, si foible, qui n'ait reçu de la nature quelque moyen de se défendre, & qui n'en use dans l'occasion: nous seuls, pleins de confiance, nous négligeons de couvrir nos frontieres. Notre pays est ouvert de toutes parts, & notre armée qui devoit du moins être en état d'arrêter l'ennemi, ne peut ni le repousser en rase campagne, ni lui faire tête dans l'enceinte de nos murs.

Cette étrange situation nous fait mépriser sans doute: & quel respect, quels égards peut-on avoir pour nous? Ceux qui voudront aggrandir leurs Etats aux dépens des nôtres, craindront-ils de nous attaquer? Et ceux que leur intérêt pourroit engager à la conservation de nos Provinces, halarderont ils de nous prêter du secours? Ceux-là sont persuadés qu'ils peuvent tout entreprendre, ceux-ci qu'ils ont trop à risquer; & il est certain que si nous ne pouvons tenir contre les uns, nous ne pouvons encore moins répondre à la bonne volonté des autres. De vaines idées dont nous sommes préoccupés, nous empêchent d'avoir des places fortes ou une armée en état de résister à nos ennemis.

Nous nous flattons que comme il importe à nos voisins de ne pas souffrir l'aggravement d'une Puissance aux dépens d'une autre, quelques-uns d'entr'eux se croiront obligés de veiller à notre sûreté: nous nous endormons dans cette espérance; & au lieu de nous attacher par des Traités des voisins aussi utiles, nous n'attendons que de leur politique ce qu'il nous seroit plus avantageux de devoir en même tems à leur amitié. Cependant leur jalousie peut s'éteindre, leur amitié peut céder à de nouveaux intérêts; en est-il même aucun qui rebuté de notre indolence, veuille s'exposer à soutenir lui seul tout l'effort d'une guerre qui ne le regarde pas? Je dis plus, il n'en est point qui ne nous vende chèrement ses secours, ou qui ne nous tienne dans sa dépendance tout le tems qu'il croira que nous avons besoin de sa protection. Combien ce dernier état nous seroit-il insupportable; nos Provinces en sûreté, nos revenus ménagés, pourroient-ils nous dédommager de la honte d'une si indigne sujétion? Nous l'avons éprouvé ce triste état dans la dernière Guerre des Suédois. De tous les peuples du Nord qui avoient pris les armes, il n'en étoit point qui se fût déclaré contre nous. L'impuissance où nous étions de nous défendre, nous avoit attiré

attiré un grand nombre de tuteurs ; mais combien la République auroit-elle mieux aimé céder une partie de ses Etats, que d'être sous le joug de ces Puissances qui l'avoient affervie , sous prétexte de la sauver ? Il est encore un sentiment aussi équivoque qui nous fait illusion : nous comptons trop sur notre valeur, & nous attendons les plus grands désordres sans les prévenir, parce que nous estimons au-dessous de nous de les craindre. Mais la valeur ne peut rien sans la force, & si la lâcheté n'emportoit pas nécessairement les deshonneur, on pourroit dire qu'elle n'a point de suites plus fâcheuses, qu'un courage qui s'abandonne sans prudence à toute la fougue de son emportement. Ainsi nous ne commençons à rassembler nos troupes que lorsqu'il n'est plus tems de les faire agir, & nous n'établissons des impôts pour leur subsistance, que lorsque l'ennemi est en possession de les lever lui-même par contribution.

Une troisième cause de notre indolence ou de notre fausse sécurité, c'est de nous être accoutumés aux désordres de notre Etat : toujours exposés à de nouveaux troubles, il n'est point de dangers si pressans qui nous étonnent, nuls écueils qui nous fassent pâlir, nuls orages qui nous ébranlent, parce qu'il n'en

n'en est point dont nous ne soyons échappés avec beaucoup moins de dommage que nous n'avions lieu de l'espérer. Le tems est pour nous un trop grand maître. Persuadés que tout passe, tranquilles & sans allarmes, nous nous prêtons à toutes nos révolutions : un torrent dont nous aurions pu nous garantir, ou que nous pourrions même arrêter dans sa force, nous le laissons s'étendre dans nos campagnes : spectateurs immobiles des ravages qu'il y cause, nous attendons qu'il s'écoule; & il est à peine écoulé, que n'estimant presque rien les maux qu'il a faits par rapport aux maux qu'il pouvoit faire, nous nous rassurons d'avance sur tous ceux que de pareils débordemens peuvent ramener parmi nous. Ne pourroit-on pas, en quelque sorte, nous comparer à cet imbécille qui ne sçachant pas les moyens ordinaires de traverser une riviere, ou craignant peut-être de la traverser à la nâge ou en bateau, attendoit patiemment sur les bords qu'elle fût entièrement écoulée, pour la passer à pied sec?

Nous devons sans doute ne rien négliger de tout ce qui peut nous mettre à l'abri des accidens qui peuvent nous surprendre; ne pas nous reposer sur des secours incertains & toujours dommageables, sur un courage inutile s'il n'est soutenu, sur une vaine expérience

rience d'événemens qui peuvent n'être pas toujours les mêmes.

De tous les maux qui peuvent arriver à une Nation, il n'en est point auxquels l'attention à les prévoir ne puisse servir de remèdes. Presque tous désespérés dès leurs commencemens, ils ne cèdent qu'aux précautions qui les préviennent. Mais il faut de la pénétration & une espece d'adresse pour les pressentir: car il en est de ces maux, selon un fameux Politique, comme des maladies de langueur & de consomption, d'abord aisées à guérir & difficiles à connoître, & dans leurs progrès fort aisées à connoître & très-difficiles à guérir. Il n'est pas douteux qu'une prudente sagacité qui voit de loin les malheurs d'un État, ne puisse aisément les empêcher d'éclorre; mais du moment que n'ayant point été apperçus, ils viennent à éclater & qu'on en peut démêler la cause & la nature, il n'est presque plus possible d'en arrêter le cours.

Jamais dans aucun Royaume on n'eut tant besoin que dans le nôtre de ce sage discernement qui combine les rapports, & qui cherche à découvrir dans le présent ce qui doit le suivre. Jamais peuple n'eut tant d'intérêt à être toujours sur ses gardes, à se tenir toujours prêt à tout événement: non  
seule-

seulement il nous faut établir des barrières entre nous & nos voisins, & être toujours en état d'empêcher qu'on ne les ébranle, nous devons encore ne rien négliger de ce qui peut augmenter la gloire de nos armes.

Il est certain en effet qu'une armée dont la réputation précède la marche, a presque vaincu son ennemi avant que de le combattre; notre Nation peut autant que celles qui l'environnent, & peut-être plus qu'aucune d'entre elles, se faire un nom qui la fasse respecter; mais ses troupes ont besoin d'une exacte discipline, sans quoi la valeur n'est qu'une aveugle témérité, qui ne produit que de la confusion & du désordre.

De l'aveu même de tous nos Généraux, nos troupes ne sont plus ce qu'elles étoient autrefois. Ce n'est pas qu'elles aient moins de cette noble intrépidité qu'on remarquoit dans nos pères; mais c'est que les autres Nations s'étant fait une nouvelle méthode d'attaquer & de défendre, nous avons conservé nos anciens usages, & ces usages ne nous sont plus d'aucune ressource, même pour soutenir les efforts de nos ennemis. Lorsque leurs troupes n'étoient, comme les nôtres, qu'une troupe de citoyens armés, qui n'étoient sous le drapeau que pour un tems, & qui en présence de l'ennemi ne recevoient  
l'ordre

L'ordre que de leur courage, ou pour mieux dire de leur férocité, il étoit peu de ces Nations qui ne payassent de leur défaite la hardiesse qu'elles avoient de nous insulter. Mais ces peuples, sans devenir peut-être plus valeureux, sont devenus plus redoutables; un nouveau génie leur a donné plus d'adresse & plus de conduite. Ce n'est plus un instinct brute qui les fait agir; c'est un art fondé sur l'expérience & supérieur aux vieilles coutumes dont nous avons tant de peine à nous départir, & qui sans nous rien ôter de notre fiere audace, nous font presque toujours plier devant eux.

Ce que je dis n'est que trop constaté par des malheurs même éprouvés de nos jours. Nous avons vu les Sujets d'une puissance voisine, après s'être façonnés à la manière de combattre des autres peuples, figurer tout d'un coup dans l'Europe, & nous donner de tristes preuves de leur sçavoir.

Une marche longue & pénible les amene sur nos frontieres; ils n'y trouvent aucunes de nos troupes qui les empêchent d'y pénétrer, ils entrent dans le Royaume. Rien n'est égal à leur confiance; on croiroit qu'ils parcourent leurs propres Etats, s'ils ne marquoient leur passage par des contributions énormes, mais encore plus aisées à supporter

ter

ter que la maniere dont ils les exigent : notre milice fort enfin de ses retraites ; elle vole de toutes parts. Mais elle n'ose se mesurer avec des bataillons fermes & immobiliés qui savent attendre un ennemi sans le craindre ; elle se contente d'attaquer des partis, & ne se repose même alors de ses succès que sur la rapidité de l'entreprise, de crainte d'être surprise elle-même, comme elle a surpris le petit nombre de ceux dont elle a eu le bonheur de triompher.

Ce sont-là nos derniers exploits, & ils ne pouvoient être que dans cet excès de médiocrité où je viens de les montrer. Que peuvent des troupes pareilles aux nôtres, contre des soldats qui n'ont qu'une même âme, un même esprit, un mouvement uniforme ? Devenons semblables à eux, réglons notre valeur, mettons-la en commun, si je puis parler ainsi ; agissons tous à la fois & de concert, ayons pour unique objet l'amour du devoir & l'intérêt de la Patrie ; alors nous aurons aussi peu à craindre qui que ce soit de nos voisins, qu'ils nous étoient eux-mêmes peu redoutables, dans les tems qu'ils ne faisoient la guerre que comme nous la faisons aujourd'hui.

Il ne suffit pourtant pas, pour que le Ministre de la guerre soit tel qu'il doit être, qu'il

qu'il nous mette en état de faire face à nos ennemis & de nous en faire respecter par nos forces; il faut qu'il nous assure nous-mêmes contre les violences & les rapines de nos foldats. C'est un des avantages qu'il doit nous procurer; mais comment l'espérer, si nos troupes ne sont mieux disciplinées & plus exactement payées qu'elles ne l'ont été jusqu'à présent?

C'est le peu d'attention du Ministère à cet égard, qui les porte si souvent à se soustraire par des confédérations, à l'obéissance de leurs Généraux & à la dépendance de la République: & alors quels affreux désordres ne voit-on pas dans l'État? Le Ministère lui-même est insulté, la majesté du Trône offensée, les nobles sont opprimés: rien n'est à l'abri de la licence qu'anime l'impunité: l'armée elle-même se divise & se démembre, ou elle languit dans la mollesse, par la facilité du pillage qui fournit abondamment à ses besoins. Sans doute il vaudroit mieux n'avoir point de troupes, que d'en avoir d'aussi inutiles dans la guerre & d'aussi dangereuses dans la paix. On diroit qu'elles croyent ne pouvoir se dédommager de leurs pertes avec les ennemis, qu'en faisant la guerre à la Patrie, & que sans lui rendre aucun service elles ont droit de vivre à ses

dépens. Mais s'il en est ainsi, méritent-elles qu'on ruine l'Etat pour les entretenir ?

Il m'a toujours semblé que tous les soins que nous prenons dans nos Congrès pour leur subsistance, & tous les projets que nous formons pour en augmenter le nombre, ne servent qu'à augmenter notre imagination, & que nous travaillons à peu près comme un homme qui se donneroit la peine d'élever une maison superbe & commode, qu'il seroit persuadé de n'habiter jamais.

On ne doit, ni on ne peut même raisonnablement, avoir d'autres motifs dans l'entretien d'une armée, que de s'en servir utilement pendant la guerre, & d'éviter la guerre durant la paix. Une armée toujours prête à agir, peut faire avorter les projets des Puissances voisines qui ne cherchent qu'à s'aggrandir aux dépens de celles qui ne sont pas en état de leur résister. Ainsi les mêmes forces doivent servir à obtenir la paix & à la maintenir; à arracher par violence ce que l'injustice refuse à l'équité, & à ne pas donner lieu par trop de faiblesse & de douceur à de nouveaux excès d'injustice.

Ce n'est point à nous à vouloir faire des conquêtes sur les autres Nations; rien ne convient moins à la nature de notre Gouvernement qu'une guerre offensive; une  
Répu-

République ne doit point exposer ses forces légèrement; son aggrandissement précipiteroit sa chute; le seul bien dont elle doit être jalouse, c'est la perpétuité de son Etat. Rome éblouie de ses grands succès, ne s'apercevoit pas que sa constitution même s'opposoit à sa fortune: au milieu d'une foule de peuples vaincus, souvent elle éprouva sa foiblesse, & la ruine fut enfin l'ouvrage de sa grandeur. Plus puissans autrefois par l'étendue de nos terres, nous n'en étions pas plus heureux: ce pouvoir immense dont nous écrasions quelques-uns de nos voisins, a servi lui-même à notre perte; les lenteurs, les divisions, les obstacles qui renaissent tous les jours dans un Etat comme le nôtre, ne peuvent aider à ses progrès.

Plus sages & plus modérés, contentons-nous aujourd'hui des biens qui nous restent; ils sont encore assez grands pour nous satisfaire. Ne pensons qu'à les conserver par le maintien d'une armée qui puisse nous garantir de toute injuste usurpation; deux raisons doivent nous porter à être toujours en forces.

Il n'en est pas d'une République comme d'un Etat Monarchique: dans celui-ci le Prince, maître des tems & des circonstances, exécute lui seul & presque en un moment, ce qui demande un accord de senti-

mens difficiles à concilier, & conséquemment un tems presque infini dans une République. Sous un Gouvernement despotique le remede est prompt dans les dangers; un seul ordre suffit pour mettre en mouvement tout ce qui doit concourir à la défense du Royaume. Ici, au contraire, on laisse échapper par de longues délibérations le moment d'agir avec succès, on prend rarement le parti le plus sage; & lors même qu'on est convenu de ce qu'il importe de faire, rien ne s'exécute, parce que tout le monde commande, & que personne ne veut obéir. Il n'en seroit pas ainsi si dans les tems même les plus tranquilles, nous avions soin de nous tenir prêts à tout événement.

Une nouvelle raison nous y engage: je la tire encore de la différence qu'il y a du gouvernement d'un Souverain à celui d'une République. Dans le premier, les particuliers se ressentent, il est vrai, des malheurs de la guerre comme partout ailleurs; mais le plus grand mal qui puisse leur arriver, c'est de changer de maître: or une pareille révolution peut être assez indifférente à certains peuples qui d'ordinaire ne deviennent pas plus Sujets du Prince qui les acquiert, qu'ils étoient de celui qui a le malheur de les perdre. Dans le second au contraire, un

triste

triste échec à la guerre peut priver les Sujets de la liberté, qui est le plus précieux de tous leurs biens; la perte en est souvent irréparable: il n'est donc point de motif plus pressant pour ne négliger aucun des moyens qui peuvent servir à la défense de la Nation. Le croiroit-on? Cette même liberté qu'il nous importe de maintenir, est souvent cause elle-même que nous ne faisons aucun effort pour la conserver. Elle nous paroît si respectable, que nous ne pouvons pas nous imaginer que les Etrangers mêmes ne soient obligés de la respecter. Mais la force seule décide de leurs sentimens. Souvenons-nous de la devise des canons: *Ratio ultima Regum.*

Nous ne sommes plus au tems où des Fédérales avoient droit de juger de la justice des guerres. Ils ne subsisterent même pas long-tems chez les Romains qui les avoient établis. Ce peuple hautain s'aperçut à peine que les Carthaginois étoient dans une espèce d'égalité avec lui, qu'il forma le dessein de les abattre; le desir d'assurer sa grandeur fut le seul motif qui le porta à tourner contre eux tout l'effort de ses armes.

Jamais le droit des gens ne sera qu'un fantôme pour tout Prince qui voulant étendre sa domination, se croira assez puissant pour

envahir nos Provinces. Nous aurons beau protester & crier à l'injustice, en appeller aux clauses d'un Traité, à la bonne foi dont nous les aurons remplis nous-mêmes, la seule volonté du Conquérant fera la règle de sa conduite; & il suivra constamment sa fortune, si nous ne nous mettons en état d'en arrêter les progrès.

Si après le malheur des Fourches Caudines, les Numantins avoient été en état d'en imposer aux Romains, est-il à croire que ceux-ci eussent osé violer le Traité par lequel Jugurtha accordoit la vie & la liberté à leurs Légions, à condition qu'ils ne le troubleroient plus dans la possession de son Royaume?

Voulons-nous être à l'abri de toute attaque imprévue, nous ménager une paix durable, & devenir en quelque sorte les seuls arbitres de notre sort? ayons toujours sur pied une armée qui puisse résister à toute autre, uniquement attentive à notre sûreté, & dont le service soit aussi supérieur par sa régularité à celui que nos troupes ont fait jusqu'à présent, que le courage discipliné est au-dessus d'une valeur qui combat au hasard, sans précaution & sans règle.

Ce n'est pas qu'alors même nous ne soyons quelquefois obligés de combattre mal-  
gré

gré notre fiere fécurité. Nous pouvons être provoqués par un voisin ambitieux; mais alors même nous assurerons davantage la paix où il nous convient de vivre; & nous trouvant au niveau de toute autre Puissance, ou nous nous en ferons craindre par nos succès, ou nous nous en ferons respecter par notre assurance. Il faut nécessairement nous modérer sur les autres Nations, étudier le mécanisme d'un art où elles ont puisé tant de ressources; à moins que nous confiant toujours à notre seule hardiesse & toujours attachés à nos anciens préjugés, nous ne prétendions que tout plie devant nous par miracle, comme autrefois les murs de Jericho tombèrent en présence de l'armée des Hébreux.

J'ai déjà fait pressentir la manière dont nous pourrions établir une armée, toute autre que celle que nous avons à présent. Comme la République est divisée en trois grandes Provinces, j'ai dit qu'il nous étoit nécessaire d'avoir trois Grands-Généraux, & par conséquent trois armées. Je parlerai dans l'article suivant du fonds nécessaire pour leur entretien, & de la quantité de troupes qu'il devoit y avoir dans chacune, pour n'être plus contraint d'en réclamer d'étrangères, toujours dangereuses quand leur nombre

bre est supérieur à celles de la Nation, & toujours foibles du moment qu'elles ne font la guerre que pour autrui. Je ne prétends pourtant pas que nous négligions de nous allier avec les Puissances dont les intérêts peuvent être communs avec les nôtres; mais s'il nous faut des secours, qu'ils se bornent à faire des diversions utiles, & qu'ils ne pénètrent point dans nos Etats; c'est à nous d'en défendre les approches.

Supposons donc que le Trésor, par un bon ordre dans les finances, pût toujours entretenir une armée de 90000 hommes de troupes réglées, sans compter les troupes Polonoises, l'armée des trois Provinces sera chacune de 30000 durant la guerre, & pendant la paix on pourroit la réduire à 15000, en laissant toujours subsister le fonds pour la paye totale dont on seroit convenu.

La moitié de ce fonds seroit déposée & s'accumuleroit peu à peu dans le Trésor Royal, en sorte que si dans un Régiment de 1000 hommes il n'y en avoit plus durant la paix que 500 effectifs, la paye des 500 autres seroit mise en masse, afin qu'en cas de guerre on ne fût pas obligé d'avoir recours à des impôts onéreux; qu'elle servit à recruter les Compagnies & à les remettre au même état où elles étoient dans leur premier

mier établissement. De cette sorte, quelque dispendieuses que fussent de secondes campagnes, & toutes celles d'une guerre opiniâtre, l'Etat pourroit y fournir sans s'incommoder, & les troupes ne seroient plus réduites ou à se débander, ou à vivre de rapines.

Je voudrois cependant qu'on conservât les Officiers des 500 hommes réformés, par la raison qu'il est plus aisé de trouver des Soldats que des gens capables de les conduire. Mais pour ménager les épargnes qu'on voudroit mettre en réserve, les seuls Officiers des 500 hommes en pied jouiroient de la paye entière, & ceux-là n'en auroient que la moitié, puisqu'ils ne seroient obligés à d'autres services qu'à comparoître aux revues, & qu'ils n'auroient d'autres devoirs que de se rendre à leur emploi au premier signal de guerre.

C'est ainsi que les armées des trois Provinces seroient ensemble 45000 hommes, pendant la paix, & que la République à l'abri de tout événement, auroit d'ailleurs des sommes toujours prêtes à les augmenter du double dans un besoin.

Il faudroit seulement avoir soin que lorsqu'on leveroit les 500 hommes pour compléter les Régimens, on les entremêlât dans

les anciennes Compagnies, dont on tireroit autant de vieux Soldats pour former les nouvelles: le même zèle, la même discipline subsisteroit toujours dans tous les Corps, & nos ennemis douteroient si nous aurions augmenté nos troupes, ou si nous aurions conservé toutes celles dont ils auroient peut-être déjà éprouvé la valeur.

Pour achever de nous mettre dans une position à ne rien craindre, il nous faudroit également un fonds assuré & toujours le même pour l'Artillerie, pour l'entretien des anciens Forts, pour en élever de nouveaux par-tout où il seroit nécessaire, pour une Ecole d'Ingénieurs, gens très-rares, ou pour mieux dire, presque inconnus parmi nous, & cependant si utiles, que c'est presque uniquement sur eux que roulent aujourd'hui les plus importantes opérations de la guerre. Il nous faudroit des Hôpitaux pour les vieux Soldats & pour les Invalides, & des Académies où la jeune Noblesse pût apprendre à servir l'Etat, & par des progrès insensibles, perfectionner les talens, peut-être même acquérir du courage. Ces Eleves seroient pour nous une ressource qui ne manqueroit jamais au besoin; & nous ne serions plus contraints, comme nous le sommes, d'aller chercher des Officiers dans les Pays étrangers, d'où

d'où il ne fort presque jamais que les moins expérimentés & les moins habiles.

Je n'entre ici dans aucun détail sur ces divers établissemens; on en connoît assez l'importance par tous les avantages qu'ils procurent à la plûpart des Royaumes où on les cultive. Si j'avois à insister sur l'un ou sur l'autre, ce seroit sur l'éducation que je propose de donner aux Sujets même de la Patrie. De la maniere dont la guerre se fait de nos jours, elle demande tant d'heureuses dispositions qui se trouvent rarement dans un homme; elle exige d'ailleurs tant d'expérience, tant de sçavoir, qu'on ne sçauroit trop s'appliquer dans un Etat à y mettre en vigueur la discipline militaire, & à y former tous ceux que leur naissance destine à n'avoir d'autre emploi que de la garder & de la faire observer aux autres.

Les règles de cet art étoient plus simples & moins compliquées dans les premiers tems des Romains, qu'elles ne le sont aujourd'hui: cependant, quels soins n'avoient-ils pas de les faire apprendre de bonne heure à leurs citoyens, pour leur en rendre un jour l'exécution plus facile? Les Peres y élevoient leurs enfans dès le berceau, & c'étoit même-là le premier pas pour arriver à la Magistrature: leur Champ de Mars étoit une

Aca-

Académie de guerre où des travaux continuels donnoient aux jeunes gens un tempérament robuste, où les délassemens n'étoient que des exercices militaires, où chacun devenoit soldat par émulation autant que par l'adresse qu'on avoit de leur élever les sentimens, & de les intéresser au bien & à la gloire de la Patrie: mais Rome elle-même étoit moins une Ville qu'un camp où dans le tems même de la paix, on préparoit des Soldats pour n'être pas contraint d'en prendre au hasard parmi des gens amollis par le repos & par la paresse. Avec les mêmes moyens ne pourrions-nous pas nous procurer les mêmes avantages? La nature est-elle dégradée parmi nous? N'y a-t-il plus ni force, ni valeur, ni sentimens dans notre jeunesse? La semence est la même, il ne s'agit que de la cultiver; l'encens par lui-même ne donne point d'odeur, si la chaleur du feu ne le pénètre: animons nos Sujets, inspirons-leur une noble ardeur pour les armes, rehauffons leur indolence, cessons de les élever dans cette lâche oisiveté qui les énerve, & nous verrons se former une génération d'hommes nouveaux, aussi capables de soutenir les travaux de la guerre, qu'invincibles & pleins de ressources dans les dangers.

La République, comme une bonne mere, doit ce soin à ses enfans; elle se le doit à elle-même: la partie militaire d'un Etat peut seule protéger & soutenir toutes les autres: la guerre, selon la remarque d'un Ecrivain de nos jours, peut quelquefois tenir lieu de commerce, & rien ne peut suppléer à celle-ci dont tout le reste tire sa force, mais de quel secours peut être la guerre, si l'on n'instruit le citoyen à la faire, si dès les premiers ans on ne le plie à ses loix, & s'il ne l'aime autant par habitude, que par l'intérêt qu'il doit prendre à la gloire de sa Nation?

Au reste, lorsque la République se fera rendue, par ses forces, égale ou supérieure à ses voisins, il ne lui conviendra plus de souffrir aucune espèce de milice à la solde des Seigneurs; ces Gardes que chacun d'eux entretient & qu'il augmente à son gré, supposent des droits qui n'appartiennent proprement qu'à la Majesté Royale. L'Etat étant chargé de pourvoir à la sureté de tous ses membres, & le pouvant en effet, nous devons tous nous remettre à lui seul du soin de nous défendre.

Depuis long-tems le Royaume se ressent du faste orgueilleux qui a donné lieu à la levée de ces troupes: des familles puissantes animées les unes contre les autres, s'en fer-

vent dans leurs querelles, & les emploient même à terminer leurs procès. Ces guerres particulieres peuvent allumer le feu dans la République, & l'y allument d'ordinaire par la facilité qu'elles donnent d'éclater à d'autres passions déjà prêtes à éclore. D'ailleurs, une Puissance mal intentionnée peut corrompre les maîtres de ces troupes, leur fournir les moyens d'en entretenir un plus grand nombre, & les faire agir contre l'Etat.

J'avoue qu'un sincere amour de la Patrie engage quelquefois ceux qui en ont les moyens à lever des Soldats pour la secourir dans un besoin extrême; mais l'expérience nous apprend que ces recrues sont plus propres à prolonger les guerres qu'à les terminer: elles n'ont ni dessein, ni projets de campagne, & seules elles ne peuvent se commettre au hasard d'un combat. Quel est même le particulier qui puisse les payer toujours assez régulièrement, pour leur ôter tout prétexte de faire le dégât sur les terres de la République? & ces fortes de milices, quand elles auroient le véritable esprit de la guerre, ne le perdrieroient-elles pas bientôt, pour prendre celui du brigandage que leur inspire le long repos où elles ont vécu jusqu'alors?

Mais

Mais s'il importe d'ôter aux Seigneurs la liberté d'avoir des troupes, il ne convient pas non plus de leur laisser les Fortereſſes dont ils ſont en poſſeſſion: il n'eſt perſonne de nous qui puiſſe ſuffire à l'entretien d'une Place forte, & à la ſubſiſtance de tout ce qu'il faut de Soldats pour la garder; auſſi eſt-il aiſé aux ennemis de s'emparer de ces bicoques, & ils les fortifient enſuite de manière qu'on a de la peine à les en déloger.

S'il eſt des particuliers qui dans un preſent danger de l'Etat, veulent prendre des troupes à leur ſolde, on ne peut que louer leur zèle; mais qu'ils remettent ces troupes aux ordres du Grand-Général, à qui ſeul appartient le commandement de tout le militaire.

Que ceux pareillement qui ont des Fortereſſes dans leurs terres, y reçoivent des garniſons de la République, qui ſeule eſt en état d'entretenir ces Forts & de pourvoir à leur déſenſe.

Mais pour remplir tous ces objets, il nous faut avoir une armée proportionnée à l'étendue de notre Royaume; une armée autant diſciplinée qu'elle doit l'être dans une Nation qui ne manque point d'heureux talens pour la guerre, & à qui de trop fréquens  
revers

revers ont dû apprendre à ne point abandonner à sa seule valeur le soin de sa gloire; une armée enfin aussi bien entretenue que les fonds de l'Etat le permettent. Je ne dis point les fonds qui nous sont cachés par les défords de notre mauvaise administration; mais ceux que nous pouvons réellement fournir dès que nous voudrons nous appliquer à régler sagement nos finances. Ce n'est que par ces moyens que nous devons espérer de dompter l'inquiétude indocile de nos voisins, & de nous mettre en égalité avec tous ceux d'entr'eux qui par leur fierté dans les bons succès, ont le plus affecté jusqu'ici de nous faire sentir la supériorité de leurs armes.



### LE TRÉSOR.

✻ I ✻ Il n'est point d'Etat qui ait absolument besoin de richesses immenses pour se soutenir: souvent plus une Nation est opulente, plus elle néglige les avantages qui peuvent contribuer à sa grandeur. L'amour de la gloire s'accorde rarement avec la passion d'acquérir. Tel peuple pou-  
voit

voit donner la loi par ses armes, qui l'a reçue de son ennemi. Las du poids d'une guerre qu'il lui importoit de finir avec honneur, il s'est hâté d'accepter une paix honorable. Une noble ambition n'a pu dompter son avarice, & les ressources qui devoient faire son salut, sont devenues en quelque façon la cause même de sa perte.

La puissance d'un Etat ne consiste proprement que dans une sage administration de ses finances; & autant qu'une prudente économie est nécessaire à un particulier qui veut ne pas déchoir de la condition où le Ciel l'a fait naître, autant elle est indispensable à un Royaume qui veut se maintenir dans sa force & dans sa splendeur: c'est-là le ressort qui fait mouvoir toutes les parties d'un Etat. Combien en est-il qui resserrés dans des bornes étroites, ne figurent dans l'Europe que par leur attention à ménager leurs revenus?

Il n'est guère de pays moins vaste que la Hollande: on diroit que l'Océan ne lui a donné qu'à regret les isles marécageuses qui forment son domaine: cependant on fait quelle est la force de cette petite République. Ses Sujets laborieux ne sont pas plus occupés à conserver ou à augmenter leurs biens par le commerce, qu'elle est appliquée

à régler ses dépenses sur ce qu'elle retire de l'industrie de ses Sujets. Ce juste équilibre fait presque lui seul la richesse d'un pays: avec de l'ordre, la médiocrité peut faire ce que ne peut point l'abondance qui n'a point de règle.

Que l'argent par la culture des Arts, circule incessamment par toutes les veines d'un Etat; que chaque citoyen ait à cœur l'honneur & le bien de tout le Corps dont il est membre, qu'il contribue avec plaisir à ses besoins, qu'il soit persuadé qu'il tire de plus grands avantages de ce qu'il lui donne, que des sommes qu'il auroit placées à intérêt dans les fonds publics: mais que l'Etat en même tems ne regarde les contributions de ses peuples, que comme un dépôt sacré dont il ne doit faire usage que pour leur procurer plus de repos & de sûreté: c'en est plus qu'il ne faut pour rendre cet Etat supérieur à ceux mêmes qui se croiroient plus redoutables ou par l'étendue de leurs terres, ou par le nombre de leurs habitans.

La Pologne, je l'avoue avec douleur, n'a d'autre avantage que l'immensité du pays qu'elle occupe; encore, à proportion de ses vastes contrées, n'est-elle pas aussi peuplée qu'elle devoit l'être naturellement: aussi n'est-elle pas à comparer en ressources à tant  
d'au-

d'autres Puissances dont la domination plus resserrée ne peut égaler l'étendue de ses possessions.

Bien loin d'espérer aucune utilité des contributions que nous accordons à l'Etat, nous croyons les donner en pure perte; & comment retourneroient-elles à notre avantage, puisqu'au lieu de soulager la République, elles lui font même onéreuses, & par les désordres qu'elles causent dans les Assemblées, lorsqu'il s'agit d'en faire la répartition, & par les murmures & les troubles qu'excite la maniere irréguliere dont on les leve, & par leur disproportion même aux besoins communs de la Nation?

La Statique, par la connoissance qu'elle donne des centres de gravité & de l'équilibre des corps, nous apprend l'art de construire des machines, au moyen desquelles on peut élever sans peine les fardeaux les plus pesans. Ne pourroit-on pas, dans le recouvrement des deniers publics, établir une si juste proportion entre les charges de l'Etat & les facultés des Sujets, que les impôts devinssent plus profitables à l'Etat qui les reçoit, & plus légers aux Sujets qui les fournissent?

De ce manque de proportion, vient l'extrême modicité de notre Trésor, qui n'est

pas à beaucoup près tel qu'il devoit être: cette modicité vient aussi de notre négligence à faire usage du produit de nos biens.

Quoique peu de pays soient aussi fertiles que le nôtre, il en est peu cependant où l'argent soit aussi rare. On pourroit comparer notre Patrie à un arbre qui succombe sous le poids de ses fruits. Si la nature étoit plus avare pour nous, peut-être ferions-nous plus de cas de ce qu'elle nous donne, peut-être par notre travail la forcerions-nous à nous être plus libérale; mais elle nous prodigue ses biens, & l'excès même de ses dons fait notre misère.

Le peuple qui auroit intérêt, à faire fleurir le commerce, le néglige faute de protection & de liberté. Les Marchands languissent dans nos Villes, & n'osent rien entreprendre faute d'une consommation assez abondante des denrées dont ils pourroient trafiquer, & nous sommes tous réduits ou à consumer nous-mêmes tout ce qui croît parmi nous, ou à le laisser périr sans pouvoir en profiter.

Si nous voulons accroître le Trésor de l'Etat, (& il en a un besoin extrême,) commençons par lui établir un fonds solide & proportionné à nos besoins communs. L'ordre que j'ai proposé pour chaque partie du  
Gouver-

Gouvernement, contribuera à ce dessein : en le suivant exactement, les moyens se présenteront d'eux-mêmes, il ne s'agira plus que de les employer avec prudence & avec fidélité. Je crois les avoir déjà indiqués dans l'article des Ministres d'Etat, lorsqu'en parlant du Grand-Trésorier, j'ai fait mention des devoirs de sa Charge. Le Roi étant toujours présent dans le Conseil Ministériel des Finances, & les Députés du Senat & ceux de l'Ordre Equestre étant chargés de les régler, il faudroit faire un changement, difficile à la vérité, mais absolument nécessaire, si nous voulons nous relever de cet état de foiblesse & d'épuisement où nous sommes tombés par notre inaction & notre paresse. Je dis que ce changement est difficile, & il l'est en effet, car il s'agit d'augmenter le Trésor de l'Etat: ce n'est pas que les Sujets en faisant usage de leur génie, en s'appliquant à connoître les productions de la nature dans le Royaume, l'art de les mettre en valeur, ne pussent suffire à le remplir même au-delà du nécessaire; mais je crains de leur part le manque de bonne volonté: elle doit être ici unanime, personne ne devant se prévaloir d'aucune exemption.

Dans nos Congrès, un avis donné par un particulier peut opérer le salut de la République.

blique. Dans les Armées, il ne faut pour les faire triompher de nos ennemis, que la capacité d'un Général qui saisit à propos une occasion favorable. Dans la Police, la seule fermeté de celui qui en est le Chef, peut la maintenir dans le sein même de la sédition & du désordre. Il n'en est pas de même dans le département des Finances: comme le Trésor est le principal mobile des autres parties de l'Etat, chacun doit concourir à l'accroître; & cela ne se peut que par une parfaite égalité dans les contributions, & par une juste répartition par rapport aux facultés d'un chacun, afin que les pauvres ne payent pas pour les riches.

N'espérons point d'heureux succès en aucun genre d'entreprise; ne nous flattons même pas de pouvoir remédier à rien de ce qu'il y a de défectueux parmi nous, si nous n'avons pourvu auparavant au Trésor qui est l'ame du Royaume. Ce seroit vouloir imiter un pilote insensé qui prétendroit naviger contre des vents absolument contraires. Eh! quels desseins pourrions-nous fonder sur la foible ressource de nos revenus? Ne sommes-nous pas forcés de convenir, qu'il est plusieurs petites Souverainetés, & des Villes même en Europe dont le Trésor est plus opulent que le nôtre?

Il importe donc de nous appliquer sérieusement à augmenter & à régler nos Finances. Je voudrois que chacun eût la même attention à enrichir la République à proportion des biens des Sujets, qu'il en a lui-même dans la règle de son patrimoine: pour cela, nous devons être convaincus que ce que nous amassons avec tant d'empressement, que ce que nous possédons avec tant de sécurité, ne nous est assuré qu'autant que la République est en état de nous le garantir; & croire de plus qu'elle n'en aura jamais le pouvoir, si elle ne l'emprunte de nous-mêmes, & si vous ne lui sacrifiez avec joie une partie même des richesses que nous voulons conserver.

Toujours prêts à la soutenir dans ses guerres, mais rarement disposés à l'aider de nos biens, nous ressemblons à ces braves déterminés qui pour le moindre sujet exposent témérairement leur vie, & qui dans une maladie craignent peut-être une saignée qui peut les garantir de la mort. Ce n'est qu'en donnant à l'Etat des secours légers & faciles, que nous pouvons mettre nos terres, nos maisons, nos familles à l'abri des ravages de l'ennemi; & rien n'est plus contraire à nos intérêts, que la résistance opiniâtre avec laquelle nous refusons à la République les

secours sans lesquels il ne lui est possible de pourvoir à notre sûreté.

Mais nous devrions d'autant plus nous empressez à les lui offrir, qu'il n'en est pas de nous comme de la plupart des autres peuples, qui forcés de payer à leurs Souverains des impôts presque toujours au-dessus de leurs forces, ont souvent le chagrin de voir ces fruits pénibles de leurs travaux, employés à de vaines décorations de grandeur & de luxe, à d'inutiles projets d'ambition, peut-être à des plaisirs d'autant plus mal-aisés à pardonner, qu'ils ternissent la réputation des Princes, & leur ferment tous les chemins à la gloire qu'ils devoient acquérir.

Ce que nous donnons à l'Etat, nous le donnons librement, & nous ne donnons que ce qu'il nous plaît : c'est nous-mêmes qui nous imposons les contributions, & nous ne dépendons à cet égard d'aucun ministère, qui sans consulter les facultés des Sujets, peut n'écouter que ses intérêts, ne suivre que ses caprices, & ne mettre d'autres bornes à la violence & à la vexation, que l'excès de la pauvreté & de la misère des peuples. Nous sommes d'ailleurs les maîtres de nous faire rendre compte de l'emploi de nos deniers, & de le ramener au seul avantage de la République.

Cela

Cela étant ainsi, il n'est aucun de nous qui ne gagne, pour ainsi dire, tout ce qu'il donne à l'Etat, & qui ne soit dédommagé du sacrifice de ses biens par la conservation de sa liberté, qui est le plus précieux & le plus désirable de tous les biens. En effet il n'y a personne (même parmi ceux qui sont le plus accoutumés au pouvoir tyrannique,) qui se voyant expatrié & réduit à un dur esclavage, ne sacrifiât tous ses biens pour recouvrer sa liberté. Qui de nous balancerait un moment à se dégager des fers des Infidèles nos voisins, en renonçant à tous les biens qu'il auroit reçus de ses Peres? Notre liberté nous coûtera beaucoup moins: maintenons la République, & elle nous maintiendra: qu'elle trouve en nous une ressource à ses besoins, & nous trouverons en elle & le soutien de nos privilèges, & l'assurance de jouir tranquillement de nos revenus. Non-seulement notre propre intérêt nous y engage, nous y sommes même obligés comme vassaux; car ce n'est presque que par notre fourniture aux charges qu'elle nous impose, que nous pouvons reconnoître la souveraineté qu'elle a sur nous. Que dirai-je de la loi naturelle qui nous lie à la Patrie? Eh! que ne devons-nous point à cette tendre Mere qui nous a élevés dans son sein, qui nous

nourrit, qui nous défend, & qui ne veut autre chose de nous que les moyens de nous mettre à l'abri de toutes disgraces ?

Il y a cependant trois points à considérer par rapport au Trésor public.

Le premier, c'est qu'il doit toujours être au-dessus des besoins ordinaires de l'Etat. On a remarqué que la médiocrité est insupportable en deux choses, dans la musique & dans la peinture. Nous dédaignons la première, si elle n'est un mélange de sons si proportionnés dans leurs accords, si harmoniques dans leurs progressions, & si gracieux dans leurs rencontres, leurs fuites, leurs retours, qu'ils ravissent les sens & plaisent même à la raison. La seconde n'attire également que notre indifférence ou nos mépris, si l'on n'y découvre cette amitié des couleurs qui par des teintes insensibles se perdant les unes dans les autres, assortissent les objets entr'eux, & nous portent presque à y supposer du mouvement & de la vie. Cependant il ne s'agit en tout cela que d'une perfection assez indifférente à la société. Eh! devrions-nous, par un goût trop difficile, épurer si fort d'innocens plaisirs, dont le nombre est d'ailleurs si petit dans le monde?

Si la médiocrité est un défaut dans les arts dont je viens de parler, elle en est un bien

bien plus grand, lorsqu'il s'agit d'un Trésor public, qui devient dès-lors inutile à un Etat, quoique toujours à charge au peuple: il est même certain qu'on souffre doublement de sa modicité, & parce qu'il est toujours des impôts qu'il faut payer, & parce que ces impôts ne rapportent presque aucuns fruits à ceux qui les payent.

Car enfin, comme les fleuves qui se perdent dans la mer renaissent continuellement par de nouvelles eaux dont la mer forme leurs sources, il faudroit que par un écoulement constant & réciproque, ce que le particulier donne au public revint du public au particulier, & que chaque Sujet d'un Etat se ressentit de l'abondance qu'il lui procure. Mais comment notre Trésor, tel qu'il est à présent, pourroit-il subvenir aux frais que les divers arrangemens que j'ai proposés, exigeroient de la République? L'armée, l'artillerie, les munitions de guerre, les fortifications en demanderoient de considérables; il en coûteroit pour soutenir la dignité de nos Rois & la noble décence de leur Cour, pour les émolumens des Sénateurs, pour les gages des emplois publics, pour les appointemens des Ministres dans les Cours étrangères, pour une infinité d'autres choses qu'il n'est pas possible de spécifier; mais il est

est

est vrai aussi qu'il ne dépend que de nous de mettre la République en état de faire face à toutes ces dépenses.

Le second point, c'est que les revenus soient fixes & déterminés, & qu'il n'arrive plus ce qui n'est que trop ordinaire parmi nous, que dans la répartition des impôts, une Diette change ou anéantit tout ce qui aura été résolu dans une autre. On connoit aisément qu'une pareille variation ne peut que causer un extrême dérangement dans le Royaume. Il est vrai que dans une urgente nécessité on pourroit avoir recours à des taxes extraordinaires ; mais alors même il peut se trouver des mal-intentionnés qui ôteront à l'Etat & le pouvoir & le tems de lever ces subsides.

La République devrait sans doute imiter ces sages économes, qui n'ayant garde de dissiper tout le produit de leurs terres, régulent leur dépense annuelle, de manière qu'il leur reste toujours de quoi subvenir à des cas imprévus. Mais peut-elle suivre cet usage, si ces fonds ne sont assurés & toujours les mêmes ? & le moyen qu'elle fasse des réserves, lorsque, arrêtée à chaque pas, elle ne peut même suffire au courant de ses dépenses ordinaires ?

Du

Du moment que les Gaulois eurent brûlé Rome, les Sujets de cette République plus sages & plus avisés que nous, eurent toujours soin de mettre à part le vingtième de tout ce qui entroit dans leur Trésor, soit qu'il vint des impositions de l'Etat, soit qu'il fût le fruit des conquêtes qu'ils avoient faites sur les Nations étrangères. Cette précaution leur parut nécessaire pour être toujours en état de se défendre contre quelque Nation que ce fût, qui aussi hardie que les Gaulois, voudroit de nouveau porter le fer & le feu dans leur Ville. Mais les Romains sçavoient précisément à quoi pouvoit monter tous les ans le produit des impôts qu'ils payoient à la République.

L'argent avoit été d'abord chez eux incomparablement plus rare qu'il ne l'est, & qu'il ne le fut jamais parmi nous. Témoin la difficulté où fut Camille de trouver assez d'or dans le trésor public, pour faire une coupe qu'il vouloit envoyer au Temple de Delphes, & qui devoit tenir lieu de la dixième partie du butin qu'il avoit fait à la prise de Veies. C'étoit pourtant 359 ans après la fondation de Rome. Mais 227 ans après & au tems de Paul Emile, quelle n'étoit point Populence de la République, par l'attention qu'elle avoit eue d'étendre le  
com-

commerce de ses Sujets, & de leur faire payer exactement le fruit de leur industrie? Telles seroient à peu près les richesses de notre Etat, si nous voulions mettre en usage tous les moyens qui peuvent les procurer dans un siècle plus fertile en ressources, qu'aucun des siècles les plus heureux des Romains. Ces moyens sont aisés.

J'ai parlé dans le Chapitre précédent, d'une masse ou caisse militaire, qui serviroit dans l'occasion à recruter les troupes, & à les entretenir sans surcharger les Sujets. J'ajoute à cela que pour grossir cette caisse durant la paix, tant au profit de l'Etat, qu'à l'avantage des particuliers, il faudroit que chaque Colonel en distribuât les sommes entre les Marchands d'une Ville, qui, au prix d'un intérêt médiocre, comme d'un pour cent, seroient libres de les faire valoir à leur profit; mais obligés cependant, sous de bonnes cautions, de les remettre au Régiment à la première réquisition qui leur en seroit faite. De cette manière, l'argent destiné par l'Etat au paiement de ses armées, se trouveroit déposé en des mains sûres: jamais ce paiement ne se feroit attendre; cet argent même augmenteroit insensiblement, & répandu dans les principales de nos Villes, il y ranimeroit le commerce, puis-qu'il  
n'est

n'est point de négociant qui ne fit un gain considérable sur des remises qui lui seroient confiées à un si modique intérêt.

Un autre moyen encore d'accroître & de fixer les revenus de l'Etat, ce seroit de lui adjuger tous ceux des biens Royaux que nous appellons *Starosties*: ce sont les véritables domaines de la République, & elle est en droit de les revendiquer.

J'ai dit ci-dessus qu'on pourroit par condescendance, & pour ne rien précipiter dans une affaire qui intéresse un si grand nombre de Sujets, en laisser la jouissance aux possesseurs durant six ans, ce qui fait ordinairement la valeur d'une *Starostie*; mais s'il y a trop de dureté dans ce parti, en voici un qui ne peut nuire à personne: c'est qu'à mesure qu'elles viendroient à vacquer par mort, on les fit rentrer dans le domaine pour n'en plus sortir: avec le tems, elles se trouveroient toutes réunies à l'Etat, qui pourroit les affermer; bien entendu néanmoins qu'elles fussent mises à l'enchere & livrées au plus offrant & dernier enchérisseur, sans que le Grand-Trésorier s'ingérât ou de les faire valoir par lui-même, ou d'y nommer tels administrateurs qu'il jugeroit à propos.

Les dons gratuits du Clergé peuvent former une autre branche des revenus publics, comme

comme il est d'usage partout ailleurs. Je ne vois que la République Romaine, où les Pontifes, les Augures, les Aruspices, les Quindecemvirs & autres gens revêtus de la dignité sacerdotale, étoient dispensés de toutes charges envers l'Etat; mais c'est que les divers Colléges de ces Prêtres étoient si peu nombreux, que ce qu'ils auroient pu fournir, ne méritoit pas qu'on leur ôtât ce privilège.

Une des grandes ressources pour le Trésor seroit les droits d'entrée. Les Romains en connoissoient l'importance; il n'entroit aucune sorte de marchandises dans les Ports d'Italie qui ne payât des droits; ceux que nous leverions seroient considérables par l'augmentation du commerce, pourvu toutefois qu'il n'en fût pas comme de nos jours, où il est peu de Gentilshommes qui ne s'avisent de donner aux Marchands des Passports frauduleux.

Le sel faisoit encore à Rome une des grandes parties des revenus de l'Etat. C'étoit même un ancien impôt qui étoit en usage depuis que leur Roi Ancus-Martius avoit fait faire des Salines proche d'Ostie. Celles qui sont dans nos Etats nous vaudroient presque autant que les mines du Pérou, si la République seule en avoit le débit, & que la Noble

blesse

blesse voulût renoncer au médiocre avantage du franc-salé qu'on lui donne. Il faudroit aussi que tout sel étranger fût prohibé en Lithuanie & dans la Prusse, & que nous fissions enforte de pouvoir verser le nôtre dans les pays voisins, puisque nous en avons beaucoup au-delà de ce qu'on en peut consumer dans le Royaume.

L'impôt sur les boissons qu'on appelle *ab ultimo-consumento*, est déjà établi dans les Villes; il faudroit l'étendre dans les campagnes. Ceux qui trafiquent des boissons ne perdroient rien; car s'il leur falloit payer à la République un sol par mesure de liqueur, ils le retrouveroient en haussant à proportion le prix de chaque mesure.

Nous avons encore la Capitation des Juifs & plusieurs autres impôts, qui bien administrés ou modérément accrus, pourroient faire à l'Etat des revenus considérables.

Les Romains, aussi libres que nous le sommes, s'étoient pourtant assujétis à de fortes contributions. Outre celles qu'ils appelloient *portoria*, & que nous avons dit qu'ils mettoient sur les marchandises, ils avoient celles des dixmes des fruits de la terre, qui se levoient en nature dans quelques Provinces, & qui se nommoient *pecuniaë*. Ils faisoient payer de grosses redevances à

ceux qui tenoient les terres conquises, réunies au domaine: ils les appelloient *scripturaire*. L'orge, le froment, les troupeaux, les arbres même, tout étoit sujet à des impôts. Le vin n'en étoit point exempt. On payoit aussi le vingtième des esclaves qu'on affranchissoit; & tout cela encore malgré la taxe par tête qui se faisoit à l'estimation du Censeur, & qui, sans jamais diminuer, risquoit de hauffer selon le zèle ou la rigidité de ce Magistrat, lorsqu'il faisoit le dénombrement du peuple. Ces diverses taxes avoient lieu dans le tems même de la République; car je ne parle point de leur excès sous le regne des Empereurs, où l'on mit à contribution jusqu'aux urines même.

Je n'approuve pourtant pas un trop grand nombre d'impositions: elles ne peuvent manquer d'être onéreuses, même par leur seule diversité; s'il importe d'enrichir le Trésor public & d'en rendre les revenus fixes, il faut aussi ne pas trop gêner le peuple qui les fournit.

C'est le troisième point qui me reste à traiter sur cette matière. La Capitation est le plus considérable de nos impôts; mais j'avoue naturellement que je l'abolirois si j'en étois le maître. Il m'a toujours paru que des Chrétiens devoient en être exempts; & certes

certes convient-il qu'un misérable qui meurt de faim, rachete sa tête par la perte de sa vie qu'on lui abrège insensiblement?

Nos Plébéiens sur-tout ne devroient pas être compris dans les taxes de l'Etat, par la raison qu'il n'est aucun d'eux qui soit propriétaire du bien qu'il cultive. Ce seroit au possesseur à lever les impôts dans ses domaines; & il est à présumer qu'il en feroit une juste répartition, puisque sans cela il se feroit plus de tort à lui-même qu'il n'en feroit au payfan qu'il mettroit hors d'état de le servir: ainsi les taxes ne devroient être mises que sur les Seigneurs des terres, seuls capables de répondre à la République des biens qu'ils possèdent, & les seuls proprement intéressés à lui donner les moyens de se soutenir.

Je voudrois aussi voir éteindre chez nous l'impôt sur les cheminées, que nous appelons *fumaria*. J'y remarque un grand inconvénient; c'est qu'il faut trop souvent en changer le tarif, & que l'objet de cette contribution variant sans cesse, ne fût-ce que par l'effet du hasard, on ne sauroit la lever avec une équité si exacte, qu'on ne fasse grace à qui n'en est pas digne, ou qu'on ne surcharge des Sujets qui ne le méritent pas.

On peut avec plus de proportion & d'une maniere plus aisée, assurer à l'Etat des subsides qui rapporteroient plus que tous les autres, & qui seroient en même tems plus légers & plus durables, tels enfin que je les ai proposés dans les trois points précédens.

Il s'agiroit de faire un dénombrement de toutes les Paroisses du Royaume; & comme il n'est aucun arpent de terre qui n'appartienne à quelques-unes d'entr'elles, tous les biens fonds généralement seroient compris dans cette description. Si une Paroisse contenoit plusieurs Seigneuries, il faudroit en sçavoir le produit au juste, comme si elles ne faisoient qu'une seule & unique possession. Supposons, par exemple, qu'une Paroisse rapportât à différens propriétaires dix mille livres par an; la République pourroit en exiger cinq pour cent, ou plus ou moins selon sa volonté, en se réservant le droit de hausser cette taxe à proportion de ses besoins: & à quoi ne monteroit point une contribution si aisée à lever, & si peu onéreuse aux peuples? Elle tiendroit lieu elle seule de tous les impôts, & elle s'étendroit en effet sur toutes les productions de la nature & sur tous les biens que l'art, l'industrie, l'économie sont capables de procurer.

Il est vrai que ce que je viens de proposer peut être sujet à quelque inconvénient; mais avec un peu d'attention, il seroit facile d'y remédier. Il faudroit, par exemple, observer une exacte justice & une entière impartialité dans la taxe de chaque Paroisse. A cet effet, on pourroit établir dans chaque Palatinat une commission de personnes sages, fidelles, exemptes de passions & de préjugés.

Les propriétaires qui sont les seuls en état de payer, seroient les seuls taxés, sauf à eux, comme je l'ai déjà dit, à répartir sur leurs Sujets, déchargés d'ailleurs de la Capitation, de l'impôt des cheminées, & de toutes les autres contributions qui les écrasent d'ordinaire, à répartir, dis-je, sur leurs Sujets tout ce qu'ils seroient contraints de porter au Trésor de la République.

Cet arrangement procureroit d'ailleurs un bien considérable, en remédiant aux dommages que souffrent les propriétaires qui ont hypothéqué leurs terres à leurs créanciers. Obligés de payer à ceux-ci de gros intérêts, contraints en même tems de satisfaire aux charges de l'Etat, ils périssent sans espoir de pouvoir rentrer un jour dans leurs domaines & de les faire passer en héritage à leurs enfans: mais selon mon projet, les créanciers co-propriétaires des biens hypo-

théqués, porteroient leur part des contributions à proportion de leur créance, & le débiteur moins lésé pourroit un jour se libérer de toute servitude.

Enfin le pauvre & le riche contribueroient chacun suivant leurs facultés, & il ne pourroit y avoir en tout cela ni concussion, ni exaction, ni divertissement de deniers, ni prévarication d'aucune espèce, parce que le tarif des impôts une fois réglé, les moins intéressés même pourroient sçavoir à quoi doit monter la contribution de chaque Paroisse.

C'est ainsi qu'on ne seroit plus obligé à chaque occasion d'avoir recours à de nouveaux moyens de soutenir l'Etat; c'est ainsi que les discussions & les troubles de nos Assemblées cesseroient à cet égard, & que le peuple ne seroit plus chargé d'impositions à pure perte, & qui ne peuvent suffire aux dépenses de la Nation.

Je n'entre point dans un plus grand détail sur les moyens qu'on auroit encore d'augmenter les revenus que j'ai indiqués; ces expédiens se présenteront d'eux-mêmes, lorsque le Gouvernement se trouvera dans une meilleure situation. Il songera sans doute alors à économiser ses revenus, & à faire ce qu'un particulier fait à l'égard d'un bien

bien négligé, qu'il défriche & qu'il met par son industrie à sa plus haute valeur.

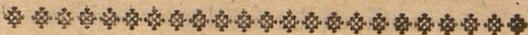
Je finis par où j'ai commencé, & je prie derechef tous ceux qui se croient exempts de fournir des tributs à l'Etat, d'être une fois persuadés que tout citoyen que la Patrie a nourri & élevé, est obligé de travailler à sa conservation; qu'il ne peut être heureux si elle ne l'est avec lui; & que c'est en quelque sorte conspirer la perte de la Nation & la sienne propre, que de lui refuser les secours dont elle a besoin pour se garantir de tout malheur.

Ce n'est point s'appauvrir que d'enrichir l'Etat; en le conservant, rien n'empêche un Sujet de se dédommager de cette portion de biens qu'il aura été contraint de lui donner, & que de vains plaisirs auroient peut-être honteusement absorbés. Lorsque nos troupes seront payées régulièrement, lorsqu'on aura assigné des émolumens raisonnables à tous ceux qui seront employés dans le Militaire & dans le Civil, chacun n'aura qu'à consulter ses forces, son génie, ses penchans, pour se rendre utile à la République. Eh! ne peut-il pas retirer davantage des pensions qu'il en recevra pour prix de ses talens, qu'il ne lui en aura coûté pour acquitter de légers subsides?

Je n'ignore point que jusqu'à présent, *Reçû facti fecisse merces est* ; mais mettons la République en état de récompenser le mérite, & sûrement on verra chacun de nous s'empresser à partager ses faveurs, & ne connoître point de plus grand plaisir que de la servir avec zèle.

Imitons le laboureur, qui n'épargne pas la semence pour avoir une abondante moisson ; on diroit qu'il perd ce qu'il jette dans la terre ; mais c'est pour en recueillir des biens qu'il sçait devoir être le soutien de sa vie, & le seul moyen qu'il ait de la conserver.

Au reste, quant à l'administration du Trésor, je m'en rapporte à l'arrangement dont j'ai parlé à l'article du Grand Trésorier, qui ne pourra rien faire que sous les yeux & par les ordres de la République.



## LA JUSTICE.


 Prendre la Justice dans le sens le plus étendu, on peut dire avec vérité qu'elle pourroit elle seule maintenir l'ordre dans un Etat & le mettre en situation de se passer de tout autre réglemeut utile.

En

En effet, si les hommes, dociles à la raison, se faisoient un devoir de la suivre, auroient-ils besoin de loix, ni d'aucun des ressorts que la politique fait mouvoir tous les jours pour les attacher au bien public, & les contenir dans une parfaite union les uns avec les autres?

Cicéron reconnoissoit une Justice universelle, dont celle des Nations n'étoit, selon lui, qu'une ombre & un léger crayon. Il la regardoit comme la source du droit que nous suivons; & il est certain que, si elle regnoit sur la terre, elle suffiroit pour nous gouverner. Quelles ne seroient pas alors les délibérations de nos Assemblées, si elle y présidoit; les succès de nos guerres, si nous ne combattons que par ses ordres; l'état de nos finances, si on les administroit selon ses vues; notre Police, si elle régloit toutes nos actions! C'est cette Justice qui est le plus ferme appui du Trône des Rois; c'est elle qui fait la prospérité des Etats, ou qui les soutient au milieu des revers, comme dans les situations les plus riantes. Elle est le lien qui unit les Sujets à la Patrie, l'ame qui les inspire dans leurs conseils, qui les soutient dans leurs résolutions, qui les rend invincibles par-tout où il s'agit de la défendre. C'est elle qui régle l'ambition, qui appaise

E 5 les

les animosités, qui détruit la jalousie, qui fait mépriser la faveur, qui retient toutes les passions, ou qui les modere. Sans elle, en un mot, nous ne pourrions nous acquitter ni de nos devoirs envers Dieu, ni de nos obligations envers le prochain, ni peut-être aussi de ce que nous nous devons à nous-mêmes.

Mais si l'on convient de ces vérités, ne doit-on pas avouer aussi que cette même Justice est le plus bel ornement de notre liberté; & que celle-ci n'est utile que lorsqu'on s'en sert, non à faire tout ce qui plaît, mais à faire uniquement tout ce qui est raisonnable? Rien n'est si contraire à la Justice, qu'un mauvais usage de la liberté; & c'est cette opposition naturelle que nous devons tâcher de détruire, en pesant exactement & à la rigueur notre volonté avec la loi, nos caprices avec nos devoirs, nos opinions avec nos intérêts, nos desirs avec le bien public, notre ambition avec nos talents, nos prétentions avec notre mérite, & en faisant tout céder aux principes d'honneur, au bien de la paix, à la gloire & au bonheur de la Patrie.

Nous y sommes d'autant plus obligés, qu'outre cette justice primitive dont nous avons les semences dans nos ames, il est des loix

loix formées sur des principes, & qui doivent regler tous nos sentimens. C'est ici comme une nouvelle Justice, moins étendue à la vérité, mais qui par les récompenses qu'elle promet, ou par les châtimens qu'elle impose, peut nous engager plus sûrement à ne rien omettre de ce que la premiere nous prescrit; triste & honteux moyen qu'il a fallu mettre en usage, comme si, pour nous porter à la vertu, il ne suffisoit pas d'envisager le bonheur qu'elle procure, ou de chercher du moins à se soustraire aux remords qui affligent un cœur qui ne la pratique pas.

Il n'est point d'Etat qui ne doive cette Justice à ses Sujets, ni de Sujets qui ne doivent plier sous les régles de cette Justice. Nous seuls, peut-être, nous la croyons encore incompatible avec la liberté. De là ce desir de nous élever au-dessus de notre condition, dussions-nous tout écraser sous le poids de notre fortune. Nous voulons tous sortir des bornes que la Providence nous a marquées, sans faire attention à la différence qu'elle a mise dans ses dons: nous voulons n'en point reconnoître dans les divers rangs où elle nous a placés; & cette égalité de naissance dont nous sommes si jaloux, nous l'oublions même tous les jours, pour

fin

nous

nous rendre supérieurs à tout ce qui nous environne.

Mais pourquoi cherchons-nous à nous distinguer par des biens étrangers à l'homme, tandis que nous sommes si satisfaits de ceux qui nous sont propres, & qui tiennent essentiellement à notre individu? Chacun est content de son esprit & de son cœur. Le plus petit homme même se plaît dans sa taille, jusqu'à en tirer quelquefois de la vanité. Il n'ambitionne rien au-delà de la forme & de la proportion qui lui sont communes avec tout le reste des hommes. Eh! pourquoi ne nous suffisent-ils pas également, ce rang où la Providence nous a placés, cette fortune qu'elle nous a départie, tous les biens extérieurs qui nous sont échus en partage?

Ce n'est que par des qualités qui sont réellement à nous, que nous pouvons espérer les honneurs qui nous flattent; encore faut-il qu'elles nous y élèvent presque sans nous; que la force, l'oppression, l'injustice ne courent point à nous les donner; & que, semblables à ce Romain, dont parle Tacite, nous croyions presque n'en être pas dignes, alors même que nous les méritons le plus. *Adeo non principatus appetens, ut parùm effugeret ne dignus crederetur.*

C'est

C'est ce que nous penserions sûrement, si nous nous jugions nous-mêmes aussi rigoureusement que les autres nous jugent. Dès-lors la liberté qui provoque, qui favorise notre ambition, plieroit sous les loix de la Justice. Mais il est tems de considérer celle-ci dans le Siège respectable du Royaume, & de voir si cet illustre Aréopage a les trois attributs nécessaires, l'autorité, l'intégrité, la capacité.

Je n'ai garde de me plaindre que les Juges qui composent ce que nous appellons le Tribunal, n'ayent point assez de pouvoir dans l'exercice de la Jurisdiction qui leur est propre. Ils jugent en dernier ressort, & l'on ne peut point appeller de leurs arrêts. C'en est plus qu'il n'en faut pour les faire respecter dans l'Etat; mais c'en est peut-être plus qu'il ne convient à un Etat comme le nôtre. Aussi, bien loin de donner plus d'étendue à leur autorité, je voudrois la borner. Et voici sur quoi je fonde mon opinion, à laquelle on ne peut opposer qu'un usage qui n'est pas bien ancien, & que la raison même condamne.

Je dis que ce pouvoir qui devrait être subordonné à celui de la République, est au-dessus du pouvoir même que la République est en droit d'exercer sur chacun de ses Sujets.

jets. C'est à elle seule qu'appartient la Souveraineté; & une des principales parties de la Souveraineté, c'est l'administration de la Justice: or le Tribunal juge indépendamment de la République. Elle n'a aucune autorité dans ce Tribunal, & elle ne peut pas casser les arrêts qu'on y prononce.

Je sçais ce qu'on peut m'objecter ici. Le Tribunal étant composé des Députés des Palatinats, ne doit-il pas être censé représenter la République, autant que la représente une Diette où se trouvent les Nonces de l'Etat? Mais depuis quand ce Tribunal ressemble-t-il si parfaitement à une Diette, qu'on puisse les confondre l'un avec l'autre? Ce n'est que du Clergé & de l'Ordre Equestre qu'on tire les Députés du Tribunal; & selon la forme de notre Gouvernement, ne faut-il rien de plus pour constituer un Corps qu'on puisse véritablement appeler le Corps de la République? Elle n'existe cette République que lorsque les trois Etats qui la composent, le Roi, le Sénat & l'Ordre Equestre sont réunis.

A la vérité, on admet des Sénateurs dans le Tribunal; mais ils n'y sont reçus que casuellement, & en vertu du choix d'un Palatinat qui ne les a élus que comme des membres de la Noblesse, qu'on estime la seule

seule capable de juger les différends de la Nation: & s'il étoit vrai que le Tribunal jouît des mêmes droits que la République, il s'enfuivroit qu'il y auroit deux Républiques dans la Nation, & que la vraie République n'auroit plus cette individualité qui fait son essence, & qui seule constitue sa légitimité.

Le Tribunal du Royaume ne peut donc point s'arroger le nom de République; mais par cela même il ne peut jouir du droit suprême de juger sans appel. Son pouvoir n'étant que précaire, il doit nécessairement relever de tout le Corps de l'Etat; ce n'est qu'un pouvoir de Commission subordonné à la Nation qui le donne, & chacun de ceux qui le composent est responsable de sa conduite envers toute l'Assemblée de ses Constituans.

On aura sans doute remarqué que, dans tout cet Ouvrage, je m'attache principalement à démontrer que la suprême autorité n'appartient qu'à la République. Comme il n'est point d'autorité qui n'émane de la sienne, il n'en est point qui ne doive en dépendre aussi nécessairement, que le ruisseau dépend de la source qui le forme & qui l'entretient, & que la lumière du jour dépend du soleil qui la fait naître. Il faut donc que toute Jurisdiction subalterne soit soumise à celle

celle de l'Etat, & que la République évoque à son Jugement les décrets du Tribunal, ou pour les ratifier, ou pour les annuller; car c'est presque en cela seul qu'elle peut montrer son indépendance, & cette espece de Monarchie qui ne doit reconnoître d'autre supériorité que celle de Dieu.

Il n'est point de Gouvernement qui puisse subsister, s'il n'a réellement un pouvoir unique & universel; mais où est celui de notre République, qui se trouvant dépouillée de sa suprême Jurisdiction, n'est presque plus en état de gouverner le Royaume? Lui refuser la déférence qui lui est due; lui arracher les rênes de l'Etat; s'approprier en Souverains des droits dont on n'est que les dépositaires; décider sans elle de l'honneur, de la fortune des Sujets; ne seroit-ce pas, en un sens, vouloir conduire un vaisseau sans gouvernail, combattre sans Général, ou vouloir faire agir les bras d'un corps qui seroit sans ame & sans vie?

J'ai fait voir précédemment quel peut être le pouvoir du Roi indépendamment de la République. J'ai montré quel est celui de nos Ministres & de l'Ordre Equestre séparément des deux autres Etats; mais je n'en reconnois point de si propre au Tribunal, qui ne doive se référer à celui de tout le

le Corps de la Nation, & qui, en même tems qu'il autorise à juger tous les différends du Royaume, mette à l'abri de toute censure ceux qui s'arrogent d'en décider.

Que seroient les plus grands fleuves, que de foibles ruisseaux, si on les divisoit en plusieurs branches? Et que pourroit-on espérer de notre République, si l'on partageoit sa Jurisdiction? Il ne lui resteroit plus que le droit de faire des Loix ou des Ordonnances, sans pouvoir les faire exécuter. Mais comme notre liberté ne peut être mieux établie que sur l'autorité suprême de la Nation, il nous importe de la lui conserver toute entière; & certainement nous ne pouvons être libres, qu'autant que nous l'aiderons nous-mêmes à maintenir sa Souveraineté.

Il reste donc que celle du Tribunal doit être dans la dépendance de la République. Cela posé, je ne crains point de mettre au jour un arrangement utile & nécessaire même à l'Etat.

Je distingue d'abord les deux sortes d'affaires qui relevent du Tribunal, les affaires civiles & les affaires criminelles.

Dans celles-ci, il est hors de doute que le Tribunal doit procéder à sa maniere ordinaire, & prononcer en dernier ressort.

*Tome III.*

F

Rien

Rien ne demande une plus prompte décision que la punition des crimes; & il ne convient pas de permettre à des coupables un appel, ou qui ne sert qu'à augmenter leurs craintes, en retardant la peine qu'ils méritent, ou qui peut même leur donner les moyens d'échapper à leur châtimeut, par une nouvelle révision du Jugement qui les condamne.

Dans les affaires civiles, au contraire, je voudrois que les décrets du Tribunal ne fussent sans appel, que lorsque les parties intéressées consentiroient de s'y soumettre; car si l'une des deux se trouve lésée, ou par la suppression d'un acte qu'elle auroit pu elle-même n'avoir pas produit assez tôt, ou par un mauvais sens donné à quelque pièce de ses défenses, si elle pouvoit prouver que, dans le fond ou dans la forme, on eût jugé contre la loi, elle devroit avoir la liberté de recourir à la République pour faire réparer le grief de son arrêt.

Ces appellations, (nous l'avons dit ci-dessus,) seroient portés au Comité Ministériel du Grand-Chancelier, où, en présence du Roi & des autres Députés, on examineroit si la requête du plaignant est admissible, ou s'il doit être débouté de l'instance qu'il a été former.

Il ne conviendrait point que les Avocats plaidassent dans ce Comité. Ils consomeroient trop de tems à répéter ce qu'ils auroient déjà dit devant les premiers Juges. Il suffiroit que les deux parties donnassent chacune leurs mémoires au Grand-Chancelier, qui, ayant discuté les raisons pour & contre, en feroit rapport au Comité. Les moyens & les pièces du procès détaillés, on iroit aux opinions; mais afin qu'on ne prononçât point sans une connoissance parfaite & de la cause en elle-même & des motifs de l'appel, deux Députés du Tribunal devroient assister à ce Jugement, où ils seroient, pour ainsi dire, comme les Avocats de la première sentence qu'ils motiveroient. Leur sçavoir, leur ignorance même, serviroient à éclairer les nouveaux Juges.

Cependant, pour qu'on eût le tems de juger les causes qui ressortiroient devant le Comité, il faudroit que le Tribunal exerçât ses fonctions à l'ordinaire pendant les six mois que dureroit la Diette, & qu'on ne pût interjetter les appels que durant les six mois qui s'écouleront de cette Diette à une autre. De cette sorte, le Tribunal, en finissant ses séances, enverroit ses deux Députés au Comité, & le Comité commenceroit les siennes par juger les appels du Tribunal.

La nécessité de traiter de nouveau les affaires rendroit ce dernier attentif sur le prononcé de ses Arrêts, ne fût-ce que pour éviter la honte d'être censuré par la République.

Or cet ordre ne pourroit avoir lieu qu'autant qu'on changeroit la forme de nos Diettes; leur durée est trop courte, & elles sont trop sujettes à se dissoudre; il ne seroit pas possible de faire droit sur les appellations. Ce n'est que par l'établissement que j'ai proposé, de Conseils toujours subsistans, qu'on pourroit enfin espérer de voir la Justice exactement administrée dans le Royaume.

On ne manquera peut-être pas d'observer ici qu'il y a une telle liaison entre les diverses parties d'un Etat, qu'on ne sçauroit toucher à l'une, pour la réformer, qu'on ne les réforme toutes.

Je connois combien il importe de les appuyer les unes par les autres, & toutes ensemble par un rapport juste & une économie exacte; car ce n'est pas tant de la perfection réelle où l'on peut porter en particulier chacune de ces parties, que résulte le chef-d'œuvre d'un Gouvernement politique: il ne vient presque uniquement que de la proportion qui rassemble toutes ces parties pour en former un corps parfait. Je reviens

viens au Tribunal, & j'ajoute que, le Royaume étant divisé en trois Provinces, il faudroit que chacune eût son Tribunal pour faciliter l'expédition des affaires.

La seconde qualité nécessaire pour l'administration de la Justice, est l'intégrité & l'incorruptibilité des Juges. Dans l'Aréopage d'Athènes, les Archontes ne jugeoient que la nuit, non-seulement pour qu'ils eussent l'esprit plus recueilli, mais aussi afin que, l'obscurité leur dérochant la vue de tout objet de haine ou de pitié, rien ne pût les émouvoir ou les séduire. Je n'ignore point que nos loix ont décerné des punitions & contre ceux qui entreprendroient de surprendre la religion de leurs Juges, & contre les Juges mêmes qui seroient capables de se laisser corrompre par leurs sollicitateurs. Mais à quoi servent ces loix, dès qu'il est si difficile de découvrir ceux qui les violent? Des marchés si honteux se font d'ordinaire sans témoins; & les coupables ont trop d'intérêt à se cacher, pour qu'on puisse espérer de leur faire porter la peine de leurs crimes.

Le serment qu'on exige des Députés au Tribunal, n'est guères plus propre à les rendre fidèles aux devoirs de leur charge. J'ose même dire qu'il ne donne que trop souvent

occasion au parjure, qui, à cet égard, comme à plusieurs autres, n'a presque plus rien qui nous effraye, & n'est regardé, tout au plus, que comme un vice de la Nation. Il s'agit d'opposer de plus fortes barrières à la corruption de nos Magistrats. Il faudroit que celui qui voudroit gagner leur faveur, ne pût point en être assuré, quelques moyens qu'il pût employer pour acheter leurs suffrages. Dans ce cas, on trouveroit peu de plaideurs dont un succès douteux n'arrêât les démarches.

Or pour les mettre dans cette perplexité, peut-être favorable à l'avarice, mais encore plus utile à la fragilité d'une vertu aisée à suborner, on devroit établir que les Juges ne donneroient plus leurs opinions de vive voix, comme on le pratique aujourd'hui; mais par des billets secrets où ils contreferoient même leur écriture. On jetteroit ces billets dans un scrutin fermé, le Maréchal les rassembleroit, & il formeroit le décret à la pluralité des sentimens, suivant l'usage ordinaire.

Par ce moyen les Juges assurés du secret, ne consulteroient que leur conscience & les loix; du moins n'étant plus retenus par aucune considération humaine, ils pourroient rompre plus aisément des engagemens illi-  
cites,

cites, qu'on ne pourroit presque pas les convaincre d'avoir rompus. Eh ! en est-il de si lâches, ou de si déterminément méchans, qui, rendus à eux-mêmes, n'aimassent mieux trahir leur corrupteur, que la Justice ?

Peut-être ce premier pas vers leur devoir les animeroit à ne pas rougir d'une heureuse intégrité dont ils n'auroient pu se défendre. Toujours est-il certain que, cette méthode d'opiner une fois introduite, l'innocence des Juges seroit plus à l'abri des délicates sollicitations d'un client qui, se méfiant de son droit, met les présens à la place des raisons qui lui manquent : & quel est le plaideur assez imprudent pour exposer ses dons au hasard d'un suffrage qui ne peut avoir que son Dieu & son Juge pour témoins ? Et voudra-t-il risquer de perdre tout à la fois & son argent & son procès, sans qu'il lui reste du moins le triste plaisir de pouvoir se plaindre avec raison de la trahison qu'on lui aura faite ?

Ce qui occasionne parmi nous les fréquentes corruptions des Juges, c'est l'indigence de la plûpart d'entr'eux. N'ayant rien à prétendre du Trésor public pour l'exercice de leurs fonctions, ils cherchent à se dédommager de leurs travaux aux dépens de la Justice ; & par cela seul on peut com-

prendre aisément ce que j'ai dit ailleurs, combien il importe d'accorder des honoraires à tous ceux qui sont employés pour le service de l'Etat.

La troisième qualité que j'estime essentielle aux Juges, c'est la capacité; elle renferme trois parties, dont une seule venant à manquer, ils seroient dès-lors incapables de s'acquitter dignement de leur charge. Il faut 1°. qu'ils ayent une connoissance parfaite des Loix de la Nation & de la forme de la procédure. 2°. Il faut qu'ils ayent des sentimens & des entrailles, du moins par vertu, & une tendresse de conscience qui les porte à garantir l'innocence de toute oppression. 3°. Il faut qu'ils aiment l'application & le travail. Ces deux dernières qualités peuvent être le fruit d'un naturel heureux; mais l'érudition ne s'acquiert qu'à force d'étude & d'expérience.

Cependant, comme les disputes de l'Ecole ont souvent donné lieu à des hérésies, il peut se faire que la Jurisprudence enfante de vaines subtilités qui apprennent à éluder les Loix par les Loix mêmes. De-là ces incidens, ces chicanes, ces tours malicieux pour embrouiller des procès, pour déguiser la vérité, pour différer les Jugemens, pour autoriser des prétentions injustes. Il sembleroit

bleroit avantageux d'ignorer une science qui est plus propre à éblouir, & à préoccuper, qu'à éclairer & à instruire; & l'on devroit sans doute lui substituer, la candeur, la droiture, une exacte probité, un jugement solide.

Ce problème est difficile à résoudre; mais la Jurisprudence est utile, elle est même nécessaire; & il est certain qu'un Juge, qui sans mauvais dessein, pécheroit par ignorance, ne seroit pas moins coupable que celui qui, étouffant ses lumières, ne pécheroit que par mauvaise volonté. On ne sauroit mettre entr'eux la même différence qui se trouve entre deux cœurs innocens, dont l'un, par une attention réfléchie, ne veut point manquer à ses devoirs, & l'autre, par imbécillité, ne sait pas les enfreindre. Il n'est point de pays où l'on ne s'applique au Droit: nous seuls nous négligeons cette étude. Nous n'avons pas même des Ecoles pour nous y former. Il est assez de gens parmi nous qui sauront dresser un décret, selon la forme usitée dans nos Chancelleries; mais il n'en est presque point qui sachent les prononcer selon les règles d'une exacte équité. Ceux mêmes qui les minuent ne suivent qu'au hasard & sans principes ce qu'une longue pratique leur a enseigné. Nos

Avocats, chargés de ce soin, ne savent presque rien au-delà, & nous nous imaginons qu'il n'appartient qu'à eux seuls d'interpréter les Loix qu'ils connoissent à peine, & que nous nous faisons une gloire d'ignorer.

En effet, nous regardons comme au-dessous de nous tous les talens qu'ils devroient acquérir; & ce mépris ne vient que de ce que nous confondons deux états, que nous devrions séparer, qui sont distincts par-tout ailleurs, & réellement incompatibles en eux-mêmes: nous embrassons tout à la fois la Robe & l'Epée, & nous n'avons ni le loisir, ni les talens, ni la volonté de nous rendre habiles dans l'un & dans l'autre.

Eh! comment un citoyen retiré dans la campagne, uniquement occupé d'une triste économie pour satisfaire à ses besoins; comment un Militaire ignorant par vanité, avantageux par habitude, brusque par état; comment de tels personnages pourront-ils administrer la Justice? connoîtront-ils les formalités de la procédure, sans lesquelles ils ne peuvent en conscience s'ingérer à juger les affaires d'autrui?

Dans tous les Etats policés, les Baillifs mêmes ou les Prevôts, qui ne jugent qu'en première instance, doivent nécessairement être gradués dans quelque Université. Et  
notre

notre Tribunal, le seul Parlement de notre Royaume, qui juge toute la Nation en dernier ressort, ce Tribunal, de quels Sujets est-il composé? Tout le monde le voit, tout l'Etat en gémit, & ce Tribunal subsiste encore. Du moins, si, au défaut d'étude, nous avons l'expérience qui peut en quelque sorte tenir lieu de sçavoir; mais cette ressource même nous manque. On change tous les ans les Députés du Tribunal, & ceux qui y entrent sont aussi novices que ceux qui en sortent.

Il convient donc que ces Juges soient perpétuels, comme ils le sont dans presque toutes les autres Nations.

Lorsque leur état sera stable & déterminé, lorsqu'il sera soutenu par des honneurs, des prérogatives, des appointemens convenables, il est à présumer qu'on s'appliquera dès la jeunesse à s'en rendre digne, & que l'exercice assidu d'une fonction permanente augmentera les lumières déjà acquises, & nous donnera des Juges tels que nous devons les désirer. Leurs charges seroient un degré pour monter au Sénat, qui dans la suite ne seroit rempli que de ce qu'il y auroit parmi nous de gens les mieux instruits dans la science de nos Loix & de nos coutumes. Si l'on m'objecte que cette espece  
de

de Dictature perpétuelle pourroit nuire à l'Etat par sa trop grande autorité, je répondrai que cela pourroit être, si le Tribunal restoit dans la forme où il est; mais que son pouvoir ne fera plus à craindre, du moment que, suivant mon projet, on limitera ce pouvoir par les appels à la République a).

Cet

a) Anciennement les Rois de Pologne étoient chargés du jugement des Procès; & c'étoit vraisemblablement de toutes leurs fonctions, comme l'insinue le texte, la plus négligée. Des affaires plus importantes au soutien, à la prospérité de l'Etat; la Guerre, les Finances, la manutention des Loix, leur laissoient à peine le tems de discuter les intérêts de leurs Sujets, d'appaîser leurs animosités, de détruire leurs jalousies. La plupart même n'avoient pas le courage d'entrer dans un détail toujours pénible à ceux qui l'aiment par devoir, plus pénible encore à ceux qui ne s'y portent qu'avec dégoût & répugnance.

Ils ordonnerent que la Justice fût administrée dans chaque Palatinat. Il y eut dès-lors dans chacun deux Tribunaux: celui des Juges de chaque district où les affaires se portoient en première instance, & celui que l'on appelloit Colloque, en Polonois *Wieca*, ou *Rokigłonne*, qui se tenoit tous les ans en Automne, & qui étoit composé du Palatin, du Castellan & du reste des Officiers de la Province. *Martin Cromer.*

Cet usage étoit anciennement établi, lorsque nos Rois jugeoient eux-mêmes les causes

---

*Cromer. de Sit. Pol. & Gente Pol. lib. 2. pag. 518. edit. 1589. Christ. Hartkn. de Rep. Pol. pag. 745.* De ce Tribunal, on alloit au Roi; & l'on pouvoit même directement y porter appel des Sentences rendues par les premiers Juges, si avant le tems où le Colloque avoit coutume de s'assembler, il se tenoit une Diette générale. *Ib. p. 747.* Il n'étoit pas possible que, selon cet arrangement même, les Rois ne fussent encore accablés de la discussion de beaucoup d'affaires. Aussi Henri de Valois qui n'aimoit rien moins que l'application & la gêne, ne pouvoit supporter ce pénible devoir. *Je trouve singulier, disoit-il, que les Polonois n'ayent voulu faire de moi qu'un Jurisconsulte. Ne voudront ils pas bientôt me réduire à la simple qualité d'Avocat? Paul Piassec. Chron. p. 50.* Sous le regne de Sigismond Auguste, on avoit eu dessein d'établir sur le modele des Parlemens de France, une Cour Souveraine, où se releveroient les appellations de tous les Juges inférieurs. Ce projet n'eut point lieu. Sigismond se contenta d'établir dans chaque Palatinat des Juges extraordinaires qui, sans rien empiéter sur la Jurisdiction des Colloques, furent chargés de terminer toutes les affaires qui étoient restées en arrière ou par sa négligence, ou par celle des Rois ses prédécesseurs. *Christ. Hartkn. p. 78.* Il étoit réservé au Roi Bathori d'attribuer à la Nation

le

ses de leurs Sujets. Mais outre les incon-  
veniens d'une Justice qui changeoit de lieu à  
tout

---

le jugement absolu de toutes les causes d'ap-  
pel, dont il auroit dû décider lui-même. Ce  
fut la Diette de 1578. qui exigea ce Règlement  
comme une condition sans laquelle elle ne  
pouvoit souscrire aux impôts que ce Prince  
exigeoit pour reprendre la Livonie. *Reinh. Hei-  
denst. p. 120. col. 1.* Depuis ce tems, la Répu-  
blique nomme ses Juges, qu'elle appelle Depu-  
tés, & qui forment chaque année un Tribunal,  
l'un à Petrikow, & l'autre à Lublin. On choi-  
sit ces Députés dans l'Ordre Ecclésiastique, &  
dans l'Ordre Séculier. Les Ecclésiastiques sont  
nommés par leurs Chapitres; les autres par les  
Diétines des Palatinats. *Christ. Hartkn. p. 754.*  
D'abord on exigea qu'ils fussent choisis d'un  
consentement unanime. A présent il suffit  
qu'ils le soient à la pluralité des voix. *Ib. p. 755.*  
Certains Palatinats ont droit d'en nommer deux.  
Les autres n'en peuvent élire qu'un. Celui qui  
l'a été une fois, ne peut l'être derechef qu'au  
bout de quatre ans. Il n'en est pas de même  
des Ecclésiastiques, qui peuvent l'être au bont  
de deux ans. *Ib. p. 757.* Ceux qui sont desti-  
nés au Tribunal de Petrikow tiennent leurs  
Séances depuis le 4 Octobre jusqu'à Pâques;  
& ceux de Lublin, depuis Pâques jusqu'à la  
moisson. Dans la première Séance, ils prêtent  
tous serment d'observer les règles de la justice  
la plus exacte. *Ib. p. 760.* Ensuite les Sécu-  
liers s'élisent un Maréchal, qu'on appelle Ma-  
réchal

tout moment, nos Rois confumoient trop de tems à la pénible discussion des procès, & il

---

réchal du Tribunal. Ce choix tombe ordinairement sur un des Membres du Sénat, ou sur quelque grand Officier de la Couronne. Les Ecclésiastiques se donnent un Président, qui est presque toujours un Prélat du Diocèse de Gnesne. *Ib. p. 761.* Les Palatinats qui relèvent du Tribunal de Petrikow sont ceux de Posnanie, de Calisch, de Siradie, de Lencici, de Brzescie, d'Inowladislaw, de Mazovie, de Ploefko, de Rava avec les Distriets d'Wschow, de Vielun & de Bobrzin. Ceux qui ont leurs affaires commises au Tribunal de Lublin, sont les Palatinats de Cracovie, de Sendomir, de Ruffie, de Podolie, de Lublin, de Beltz, de Podlaquie. En 1580. on y fournit les Palatinats de Volhinie & de Braczw; en 1590. celui de Kiovie, & en 1635. celui de Czernichow. *Reinh. Heidenst. Pag. 120. Col. 1.* Il faut remarquer que le Roi Bathori, en fondant les deux Tribunaux, se réserva à lui & à ses successeurs la connoissance de tous les différends touchant les biens Royaux, que les Polonois appellent biens économiques, ou biens de la Table Royale. Ces biens constituent le fisc, qui est séparé du Trésor public, & qui consiste dans les revenus de certaines terres assignées par la Nation, pour l'entretien de la Maison de ses Rois. *On peut voir le détail de ces biens dans les Mém. pour servir au Dr. public de Pol. par Lengnisch. Trad. par Formey. §. XLV.*

pag.

il ne leur en restoit presque plus pour expédier les affaires générales du Royaume. On

---

*pag. 198. voy. aussi Andr. Max. Fredro. Gest. pop. Pol. p. 121. 123. Paul. Piasec. Chron. p. 58.*  
 Une autre observation à faire touchant les Tribunaux, c'est que les Ecclésiastiques refusant de s'y soumettre, il fut arrêté que lorsqu'il s'y agiroit de quelque affaire du Clergé, on nomméroit six Juges séculiers, & pareil nombre d'Ecclésiastiques pour la décider, & que s'il arrivoit que les avis fussent partagés, on appelleroit au Roi, qui prononceroit en dernier ressort à la prochaine Diette. *Reinh. Heidenst. p. 120. Past. ab Hirtenb. Flor. Pol. p. 269.*  
 Ces Tribunaux furent à peine établis, que Bathori s'aperçut que la Justice ne pouvoit être exactement administrée par des Députés qui ne devoient leur emploi qu'à la brigue, qui n'ayant rien à prétendre du trésor public, pour les dédommager de leurs peines, n'étoient pas toujours à l'abri contre les ressources intéressées d'un Client généreux; qui s'étant toujours fait de leur naissance un prétexte d'oisiveté, n'avoient aucune teinture des Loix, & se faisoient même une espèce d'honneur de ne les avoir jamais étudiées; qui devant changer tous les ans, se pressoient trop de finir les affaires, ou les rendoient interminables en les remettant à la décision de leurs Successeurs; & qui enfin se rassembloient plutôt pour dissiper, par des plaisirs fastueux, l'ennui dont ils étoient accablés dans leur campagne, que pour punir l'usur-

On institua le Tribunal pour les décharger d'un emploi trop pénible ; mais ce n'est pas à dire que le Tribunal ait toute l'autorité dont jouissoient nos Rois ; & il est juste qu'on appelle à eux & à la Nation des arrêts qu'il prononce ; nos Rois, à la tête des Conseils Ministériaux, peuvent suffire au jugement de ces appels, qui deviendroient même tous les jours moins fréquens, si ces Princes s'appliquoient sérieusement à bien remplir leurs fonctions.

Je finis cet article, sans entrer dans aucun détail sur la réformation de nos Loix. J'avoue ingénument que la Jurisprudence m'est aussi étrangere qu'elle l'est à mes concitoyens.

---

Pusurpation, défendre l'innocence, & répandre par tout le bon ordre & la paix. Il n'étoit plus possible à Bathori de rien changer à un établissement que la Nation regardoit comme un des grands privilèges de sa liberté. L'idée qu'elle en avoit subsisté encore ; & les peuples, malgré leurs gémissemens, se trouvent autant opprimés par la justice qu'ils réclament, que par les vexations dont ils lui demandent d'être vengés. C'est pour remédier à ce désordre que l'Auteur de cet Ouvrage propose des moyens de rendre les Tribunaux plus utiles à sa Nation qu'ils ne l'ont encore été. *Note de l'Editeur.*

citoyens. Je laisse à de plus habiles que moi le soin de corriger nos Constitutions, de les changer, de les renouveler, de leur donner une meilleure forme. Je sçais qu'on y travaille depuis long-tems, & sur-tout aux moyens d'empêcher que les Parties ne se ruinent en plaidant, & que ceux qui gagnent leur procès par la justice de leur cause ne se trouvent abîmés par la longueur des procédures. Puisse-t-on réussir à faire un Code de tous nos anciens Statuts; & à introduire pour toujours dans l'Etat une exacte administration de la Justice!



## LA POLICE.

On ne peut se rappeler sans horreur ces premiers tems où les hommes, épars dans les campagnes, vivoient séparés les uns des autres. Ennemis de la dépendance, ils ne connoissoient d'autre vertu qu'une brutalité féroce, ni d'autres moyens de subsister, que la fraude, la trahison, la violence, les meurtres. Eh! combien devoient-ils aimer ces crimes affreux, puisqu'ils y avoient attaché la nécessité même de vivre! On ne voyoit parmi eux ni Maîtres,  
ni

ni Sujets, ni bienféances, ni devoirs, ni sentimens : chacun d'eux, Etranger parmi ses semblables, l'étoit peut-être aussi au milieu même de ses proches. Pour tout dire en un mot, il n'en étoit point qui ne parût être né pour détruire toute l'espece humaine.

On convint d'arrêter le cours d'une licence si effrénée; on se rassembla. On vit la subordination succéder à l'indépendance, l'ordre au libertinage : les passions furent désarmées par la crainte, ou par la raison. La société prêta aux foibles toute sa force pour les garantir de l'oppression; les alarmes cessèrent, & tout devint tranquille sous la protection des Loix.

Ce fut alors que parut pour la première fois dans le monde cette Police qui est l'ame des Etats, & qui seule en fait mouvoir les ressorts pour le bonheur de ceux que la Providence y a fait naître. C'est elle qui entretient la paix, malgré la différence des rangs & des conditions, qui sembleroit vouloir la détruire. Elle y cimente l'union par des besoins mutuels, & fait servir au soutien & à la beauté même du Gouvernement, le désordre apparent de l'inégalité des partages.

Mais que nous serviroit de nous être réunis, si la Police ne continuoit d'arrêter le

cours de nos désordres? & ne ferions-nous pas d'autant plus à plaindre, que, ne pouvant nous éviter, nous aurions plus à souffrir de l'insolence de nos desirs, & de cet esprit de domination qui semble empreint dans le fond même de notre nature?

Aussi, malgré tout ce que j'ai dit jusqu'à présent pour mettre la République dans une situation heureuse, je croirois n'avoir rien fait, si elle ne reprenoit comme un nouvel être, en rétablissant l'ordre qui doit l'animer & la soutenir.

Que seroit-elle en effet, cette République, qu'un corps inanimé, si toutes ses parties ne se prêtoient du secours l'une à l'autre; & si chacune, contente de ses fonctions, ne concourroit à former une espece d'unité sous l'empire des Loix qui doivent leur être communes?

Le Roi est le chef de ce corps dont je parle: il doit travailler à sa conservation, le maintenir dans ses droits, & chacun des Membres qui le composent, dans leur liberté naturelle: il doit confondre les vices par la justice, mériter notre amour par la clémence, & nous animer par ses bons exemples à la pratique des vertus.

Le Sénat est comme le buste & le tronc de ce corps; il en renferme les parties les plus

plus nobles. Ferme & impénétrable, il doit les défendre & les garantir; parer les coups qu'on leur porte; &, pour achever une comparaison qu'on me pardonnera sans doute, il faut qu'il ménage la liberté comme un souffle précieux, qui périroit du moment qu'on s'aviferoit de le contraindre.

Les Ministres sont le cœur qui donne du mouvement au corps; ils sont le centre où toutes les affaires doivent aboutir & revenir sans cesse par une espèce de circulation. Leur amour pour la Patrie doit échauffer & ranimer tous les Membres; & il n'en est point qui doivent être plus vivement affectés de tout ce qui intéresse son repos ou sa gloire.

Ceux qui composent l'Ordre Equestre sont les bras de ce corps. Eh! qu'auroit-il à craindre, ou que ne pourroit-il pas entreprendre, s'ils s'accordoient tous à lui prêter les secours dont ils sont capables?

Le peuple, enfin, je le considère comme les pieds de ce corps: ce Peuple tout pauvre, tout misérable qu'il est, en est véritablement l'appui; c'est sur lui que porte cette machine immense. Eh! plaise au Ciel qu'il puisse toujours suffire à la porter!

Ce n'est que du concours mutuel de tous les divers états de la République, que dépend sa force & son pouvoir; & ce n'est

que l'ordre civil & politique qui étant l'ame de ce corps, peut les réunir, en réprimant les passions qui les portent à faire schisme entr'eux, & qui tendent toujours à les faire subsister séparément, & aux dépens les uns des autres.

Trois choses sont nécessaires pour le maintien de cet ordre: comme nous ne pouvons mieux le considérer que sous l'idée d'une ame qui régle & anime l'Etat, il doit avoir les trois facultés qui sont propres à notre ame: la volonté, la mémoire & l'entendement. Cette idée paroitra singuliere, mais elle renferme un grand fond de vérité.

Je voudrois d'abord que chacun fût persuadé, que s'il ne peut avoir ce qu'il veut, il doit ne pas vouloir ce qu'il n'a pas. La diversité des opinions ne scauroit avoir de suites dangereuses dans un Etat où les Sujets se disputent l'honneur de l'obéissance, & se piquent d'une aveugle soumission aux ordres du Souverain. L'autorité suprême arrête la fougue des esprits; & si elle n'empêche pas la contrariété des sentimens, elle les empêche du moins de se produire: tout plie sous la volonté d'un Monarque; & son empire assure l'ordre, bien loin de le troubler.

Il n'en est pas de même dans un Etat Républicain : autant de Sujets, autant de volontés différentes. L'amour même de la règle y met la confusion. Ce ne sont pas toujours les aigreurs, les animosités, les jalousies, qui font contraster les opinions : les intérêts communs, le goût du devoir, le zèle, l'honneur, la vertu, les partagent. Ces sentimens si louables d'ailleurs, se modifient en tant de manieres, selon la variété des idées, ou pour mieux dire, selon la diversité des humeurs, qu'ils ne peuvent se concilier, & qu'une République tombe presque nécessairement dans l'Anarchie, tout y devenant arbitraire, jusqu'aux Loix mêmes qui doivent régler les mœurs.

Comment remédier à ce désordre, si l'on ne détruit cette foule de volontés qui se heurtent sans cesse ? Il faut absolument qu'elles se réunissent dans un seul principe qui leur inspire les mêmes vues & les mêmes motifs. Il faut que comme tous les membres du corps humain ne reçoivent le mouvement que d'une seule ame, toutes ces volontés n'agissent que par le même esprit.

Mais cet esprit n'est pas cette liberté altière qui nous conduit d'ordinaire, & qui nous conduit si mal. Qu'elle entre dans nos desseins, à la bonne heure ; mais qu'elle

le n'y ait part qu'autant qu'ils sont possibles & avantageux à l'Etat. C'est cette liberté qui autorise la contrariété de nos sentimens; Trop souvent elle en est l'unique source: malheureusement, plus on veut la resserrer dans ses bornes, moins il est aisé de la contenir. C'est un torrent d'autant plus impétueux, qu'on lui oppose de plus fortes digues; & une fois débordé, il ne cesse de s'étendre: rien n'est plus contraire au bon ordre que cette liberté. Il n'est point de Loix qu'elle ne regarde comme une servitude; & si elle les reçoit, ce n'est qu'en se réservant le pouvoir de les enfreindre.

Ce n'est point-là cet esprit que je propose, & qui doit mettre dans nos volontés un rapport si parfait qu'elles n'en paroissent plus qu'une seule: il ne nous est pas permis de vouloir tout ce qu'il nous est libre de faire.

Quel moyen cependant de parvenir à cette conformité d'idées, à cette unité d'opinions d'où doit résulter le maintien de l'ordre, & le bonheur d'un État Republicain? Rien ne seroit plus aisé, si chacun y régloit sa volonté sur trois maximes générales.

1°. Un sentiment secret imprimé dans nos ames par les mains mêmes de la nature, pourroit presque seul rapprocher nos esprits & nos cœurs pour l'avantage de la société  
dont

dont nous sommes membres. Ce sentiment exige de nous une entière conformité de nos pensées avec la volonté de Dieu, seul Maître souverain de toutes les intelligences. Les vues, les desseins de cet Etre suprême doivent régler nos vues & nos desseins; & si les idées de tous nos citoyens étoient parfaitement d'accord avec cette Loi essentielle, immuable, universelle, ne le seroient-elles pas entr'elles? Et quelle diversité d'opinions y auroit-il dans notre Etat, & sur ce qui le regarde en général, & sur les intérêts réciproques de ceux qui le composent?

2<sup>o</sup>. Il est encore un point fixe où nous devons rapporter toutes nos pensées & toutes nos actions. En effet, s'il est un ordre d'idées éternelles qui doit diriger nos affections, il en est un autre formé par le consentement des hommes, auquel nous devons assujettir tous nos sentimens. L'un est indépendant de nos opinions & de nos goûts, & ne relève absolument que de la volonté de Dieu. L'autre est aussi immuable & nécessaire, parce qu'il est fondé sur les idées primitives de la raison, & qu'il est approuvé par tous ceux qui se trouvent réunis dans un même corps de Cité ou de République. C'est cet ordre qui nous maintient dans une

exacte subordination, sans détruire notre égalité naturelle; & tout nous engage à l'observer: un sentiment naturel & intime d'humanité, l'amour que nous devons à nos frères, notre propre intérêt, le bien général de la société où nous sommes obligés de vivre. Cet ordre met une barrière à la liberté sans la détruire, & la perfectionne au contraire, en l'empêchant de se perdre à force de s'égarer. Mais la liberté doit respecter cet ordre qui éclate dans les Loix de nos Peres, dans celles que nous nous sommes données à nous-mêmes; le même principe qui nous a engagés à les établir, doit nous porter à nous y soumettre.

3°. Un plus pressant motif doit réunir nos volontés: c'est un amour aussi naturel que celui de nous-mêmes: cet amour, c'est l'amour de la Patrie. Il ne peut que nous inspirer des sentimens uniformes, si nous préférons toujours le bien public à nos avantages particuliers; si, libres de passions, & sans aucun retour sur nous-mêmes, nous n'avons en vue que le salut de l'Etat, & si nous ne varions tout au plus que sur les moyens de rendre cet Etat heureux & tranquille.

Combien notre liberté nous seroit-elle salutaire, si nous n'avions tous qu'une seule  
&

& même volonté dans tout ce qui regarde le bien du Royaume ! Il nous est possible, d'en venir à cette heureuse unité. Nos volontés particulieres n'ont besoin que d'elles-mêmes, pour ne plus être en opposition avec celles de nos concitoyens.

Les infirmités de nos corps subsistent malgré nous ; nous n'avons rien dans nous-mêmes qui puisse les guérir, & les remèdes extérieurs, bien loin de les détruire, ne servent souvent qu'à les empirer : il n'en est pas ainsi des maladies de l'esprit ; elles dépendent de l'imagination : vouloir s'en défaire, c'est le plus sûr moyen de ne plus les ressentir.

Nous portons chacun dans nos cœurs le salut de la Patrie ; & dans la même source d'où viennent ses maux, nous pouvons puiser tout ce dont elle a besoin pour le recouvrement ou pour le maintien de ses forces. C'est la contrariété de nos volontés qui les détruit ; il ne tient qu'à nous de les rétablir, par un concert de sentimens qu'aucune passion ne démente.

La volonté peut agir dans l'homme en trois manieres : elle peut ne se proposer que de mauvais desseins ; & alors la liberté qui l'y détermine est pernicieuse. Elle peut vouloir ce qui n'est pas possible ; & dans ce cas la liberté est inutile, puisqu'elle ne peut  
point

point l'exécuter. Elle peut se porter au bien ; & en cela seul la liberté est avantageuse, puisqu'elle aide à satisfaire de justes desirs.

C'est aussi l'unique usage que nous devons faire de notre liberté ; & telle doit être son union avec nos volontés, que celles-ci ne s'en servent que pour le bonheur de l'Etat, qu'il leur importe de maintenir, & que la liberté ne se prête à nos volontés, que pour augmenter ce bonheur, qui doit rehausser sa propre gloire. Eh ! combien plus estimerions-nous la liberté, si elle ne seroit désormais qu'à l'avantage de la Nation, puisque nous en faisons même un si grand cas, malgré la confusion & les désordres qu'elle y fait naître !

La mémoire est la seconde partie du bon ordre, comme elle est la seconde faculté de l'ame ; & certes, ne seroit-ce pas en vain qu'on s'appliqueroit à établir la Police dans un Etat, si on ne s'y rappelloit tous les événements malheureux qu'il a eu à essuyer dans des tems de licence ? Un Pilote ne perd jamais le souvenir des écueils qu'il a évités, afin de pouvoir les éviter encore. Nous devons, d'ailleurs, nous rendre présents les exemples de nos Peres ; quels modèles à suivre ! que nous serions estimables, si nous les suivions, & si nous imitions leur zèle  
pour

pour la gloire de la Nation! Voyoit-on de leur tems la discorde régner dans les Confeils, dans les Tribunaux, dans les familles; les rangs se régler par la naissance plus que par le mérite; les dignités prostituées aux richesses plutôt qu'à la vertu; une licence effrénée secouer le joug de l'autorité; tous les goûts ne tendre qu'au luxe, tous les sentimens à la volupté, tous les talens à l'ambition; les brigues, les cabales s'élever, se soutenir par l'amour du gain, & l'Etat immolé à des intérêts fordidés?

Nos Peres n'avoient en vue que le bien de la Patrie: ils ne connoissoient d'autres moyens de la rendre heureuse, que de l'aimer plus qu'eux-mêmes. Ce tendre amour, ils le transmettoient à leurs enfans. Ils auroient voulu l'empreindre même jusques dans la masse de leur sang. Citoyens d'un même Etat, ils se regardoient comme membres d'une même famille. Les avantages publics, ils les ressentoient plus que les leurs propres, & leur joie n'étoit jamais plus sensible que lorsque chacun y avoit part. Dans les revers, ils se soutenoient par leur courage, & l'Etat trouvoit toujours des ressources dans leur sobriété, dans leur simplicité, dans leur économie. On pourroit compter parmi eux, ainsi que chez les Romains, des  
Fabri-

Fabrieius qui rejettoient l'or des Jugurtha ; des Codrus & des Décius prêts à se dévouer à la mort pour le salut de la Patrie.

Il nous importe de nous remettre souvent sous les yeux la probité de ces grands hommes, à moins que, ne rougissant plus de nos vices, nous ne méritions même pas de sçavoir qu'il y a eu autrefois parmi nous des hommes si vertueux.

Mais comme ils pensoient à instruire leur postérité, nous devons nous occuper de celle qui doit nous suivre. Portons notre vue jusques dans les siècles à venir. Si, malgré les grands exemples que nous avons reçus, nous sommes si fort déchus de la vertu de nos Peres, quels pourront être nos descendans, si nous ne leur laissons que nos dérèglemens pour modèles? Nous arrêtons le progrès de la gloire de nos Ancêtres, nous en empêchons l'utile propagation. Ils ne connoissoient point leur propre vertu, parce qu'ils ignoroient qu'il y eût des vices; & nos descendans, par un effet contraire, ne connoissant que nos vices, croiront peut-être qu'il n'y eut jamais parmi nous aucune vertu.

Attentifs à épurer nos cœurs pour régler leur conduite, nous devons penser aussi à ce que nous nous devons à nous-mêmes; nous rap-

rappeller sans cesse les obligations de notre naissance, les devoirs de notre condition; & au contraire, oublier, s'il se peut, nos préjugés, nos goûts, nos plaisirs, les stratagèmes de notre ambition, les souplesses de notre avarice, tous ces usages dont nous sommes si préoccupés, & que toutes les Nations de l'Europe ont abandonnés, comme devenus contraires à la grande science du Gouvernement. Utiles autrefois, ils ne peuvent aujourd'hui que précipiter notre ruine.

La troisième faculté de l'ame, c'est l'entendement, c'est la raison; & cette raison, cet entendement, sont indispensablement nécessaires pour maintenir l'ordre dans un Etat. Sans cela on ne doit y attendre que de la négligence & du relâchement.

C'est parce que la raison ne préside pas à nos Conseils, qu'on y voit si rarement ce discernement juste, qui, après avoir balancé les avantages & les inconvéniens de divers partis, choisit toujours le meilleur; & l'ayant fait avec une vue ferme, sçait mettre à profit tous les événemens qui peuvent aider à ses succès.

D'où vient que nos armées, quelque nombreuses, quelque formidables qu'elles soient, ne sont presque plus propres à aucune action d'éclat? C'est que le désordre en a banni la  
disci-

discipline, que le bon sens & la raison y rappellent en vain.

D'où vient que nos Tribunaux les plus augustes sont si peu respectés ? C'est que l'ignorance, la faveur, le caprice s'ingèrent d'y dicter les Arrêts, que la justice & la raison devoient y prononcer.

D'où vient enfin le défaut d'économie dans nos Finances, notre lâcheté & notre paresse dans tout ce qui concerne le service de l'Etat ? C'est que nous agissons toujours confusément, sans raison & sans principes. Où il n'y a point d'ordre, il n'y a ni raison ni jugement; & le défaut de ces deux qualités entraîne nécessairement la confusion & le trouble.

Cependant rien n'est plus nécessaire que l'ordre dans un Gouvernement. Les Rois les plus absolus y sont assujettis eux-mêmes; la Monarchie porte en soi un frein contre un despotisme trop étendu. Il est aujourd'hui entre les Rois & les Peuples un accord formé par les mœurs & l'usage, qui tempere les Loix, de manière que le Sujet plein de confiance est toujours prêt à obéir, & que le Souverain, par intérêt ou par crainte, n'ose abuser des droits de sa puissance: & si les Rois eux-mêmes sont sujets à des Loix qui répriment leur ambition, & qui assurent  
la

la liberté publique, un Etat comme le nôtre n'a-t-il besoin d'aucun contrepoids, qui balance l'autorité des particuliers, & l'empêche de dégénérer en une licence ouverte ?

Tout est extrême où l'ordre n'est pas. C'est ainsi que les vertus dégèrent en vices ; la valeur outrée en témérité, une magnificence excessive en prodigalité, une justice trop véilleuse en cruauté, la clémence en foiblesse, la candeur en simplicité, la prudence en fourberie, l'amour de la gloire en orgueil, la piété même en superstition : l'homme le plus parfait cesse de l'être, dès qu'il ne l'est point avec sagesse & raison.

Mais sans parler des sentimens de l'ame, lorsqu'ils sortent de l'ordre prescrit, qu'est-ce qu'un homme dont l'extérieur même n'est point conforme à cet ordre ? De quel œil est-il regardé dans la société, quand ses manières n'ont rien de conforme à sa naissance, à sa profession, à ses dignités, à son âge ? Peut-on approuver un air militaire dans un Magistrat, un air de Magistrat dans un homme d'Epée, un air austère & composé dans un jeune homme, un air de jeune homme dans un vieillard ? L'ordre condamne cet assortiment bizarre ; & ce même ordre que nous aimons jusques dans les moindres procédés, n'aura-t-il point lieu dans un Etat dont

lui seul peut réunir toutes les parties, & les faire concourir toutes ensemble au bonheur de la société?

Considérons l'Univers & l'ordre admirable qui y regne: quelle régularité dans le cours majestueux des étoiles fixes, malgré la rapidité des tourbillons qui les entraînent; dans la route circulaire des planètes, qui ne gardant presque jamais une distance égale entr'elles, observent pourtant toujours un mouvement périodique & réglé dans la succession invariable des saisons; dans le concours des élémens, dans les productions de la terre! Toute la Nature se perpétue par cette ordonnance merveilleuse. La moindre plante nous la fait sentir; l'instinct même des animaux nous l'annonce. Un ordre secret, au défaut de la raison, les fait veiller à leur conservation, & à la propagation de leur espèce; & l'Auteur de cet ordre si admirable n'en exige-t-il aucun parmi les hommes & dans le gouvernement des Etats?

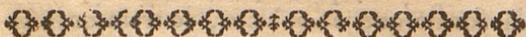
Il prétend en bannir la violence & l'injustice, & les préserver de tous les ravages des passions; il veut que, sous la protection des Loix, tout y soit tranquille; les Laboureurs dans les campagnes, les Artisans dans les Villes, les Nobles dans leurs terres, les  
Magi-

Magistrats dans leurs fonctions, les Législateurs dans leurs droits, les Rois dans l'exercice du pouvoir qui leur est propre; & qu'enfin les Grands & les petits, les Riches & les pauvres se rapprochent tous pour le bien public, malgré l'inégalité des conditions qui les séparent.

Telle est l'indispensable nécessité d'une Police exacte. Je n'entre dans aucun détail sur la maniere de l'établir. Dans le triste état où est notre République, il seroit fort inutile d'y penser; mais si elle prenoit la forme que je souhaite, le train ordinaire des affaires donneroit successivement occasion aux réglemens nécessaires, pour y mettre un ordre raisonnable & constant. Les Royaumes voisins pourront nous fournir, à cet égard, des maximes & des méthodes aisées. Nous voyons ce que de sages Loix produisent, non-seulement dans ceux où une autorité suprême contraint d'obéir, mais dans ceux même où la liberté s'accorde avec elle.

Tachons seulement de nous convaincre que le désordre n'est point de l'essence de la liberté, comme nous le pensons; que cette même liberté ne peut nous être avantageuse qu'autant qu'elle sera soumise aux Loix; & que sans Loix, sans ordre, sans Po-

lice, il n'y auroit point d'Etat plus bizarre, plus vicieux, plus tyrannique même que le nôtre; puisqu'au milieu des orages d'une liberté tumultueuse, nous deviendrions Sujets & esclaves d'autant de Maîtres qu'il y auroit de passions qui la feroient agir; & qu'au défaut des Loix, aucun de nous ne seroit assez puissant pour réprimer la fureur de ces passions aigres, ni en droit de s'emparer du Gouvernement pour le sauver d'une perte certaine.



## L'ÉLECTION DES ROIS.

i jamais notre République peut se flatter de jouir d'une entière & pleine autorité, c'est, sans contredit, durant l'interregne. Personne n'ignore qu'elle domine ses Rois, par le droit qu'elle s'est réservé de se gouverner elle-même, & de se faire obéir dans toute l'étendue de son Empire: ici elle fait plus, elle choisit ses Rois. Rien ne la relève tant que ce pouvoir, & rien ne mérite aussi plus d'attention de sa part, pour se conserver toujours un aussi grand privilège.

Il est vrai cependant, & une longue expérience nous l'apprend, que l'interregne, ce tems si glorieux pour elle, est celui précisément où elle court plus de dangers. Il en est d'elle, en ces momens, comme d'un homme qui, dans l'accès d'une fièvre violente, paroît avoir une force extrême, & qui retombe dans un excès de foiblesse, dès qu'il commence à être moins agité. L'autorité de la République n'est alors qu'une espèce de fermentation, un transport qui passe, & qui la laisse dans une défaillance d'autant plus grande, qu'elle a fait plus d'efforts pour se donner un air de puissance & de majesté.

Qu'il me soit permis de rappeler ici une circonstance singulière d'une des Elections de nos Rois. Elle nous représente naïvement ce qui s'est passé depuis dans toutes celles qui l'ont suivie.

L'Histoire nous apprend que nos Ancêtres, embarrassés dans leur choix, érigèrent une colonne & y suspendirent le Sceptre. Il devoit être le prix de la légereté & de la vitesse de celui des Compétiteurs qui arriveroit le premier à ce terme. Leszek parsema la lice de pointes de fer cachées sous le sable; & s'étant ménagé un chemin où il pouvoit marcher sans crainte, il laissa fort

loin derrière lui tous ceux qui auroient pu le prévenir dans sa course. Il n'appartenoit qu'à un siècle barbare de se décider de la sorte sur le mérite des Rois ; mais cette méthode si étrange se renouvelle encore tous les jours parmi nous. Sitôt que l'interregne est proclamé, la République, si j'ose parler ainsi, arbore sa Couronne, l'expose à l'ambition de tous ceux qui peuvent y aspirer, & leur permet d'employer tous les détours, tous les moyens dont ils peuvent s'aviser pour l'acquérir. Mais à quels malheurs ne s'expose-t-elle pas elle-même, par une conduite si opposée à sa gloire & à ses intérêts ! Si jamais elle doit périr, ce qu'à Dieu ne plaise, ce ne peut être que par la manière dont elle choisit ses Rois, par tous les stratagèmes qu'elle permet à chacun des concurrens qui cherchent à gagner ses suffrages.

Quels moyens les Ministres des Puissances étrangères ne mettent-ils point en usage pour nous séduire ? Les uns recommandent leurs Princes, par leur haute naissance, par la succession des Rois dont ils sont issus ; & nous nous laissons prendre à cet éclat, comme s'il devoit servir nécessairement à illustrer notre Couronne. Nous nous imaginons de tels Princes propres à regner, & nous ne pensons point qu'accoutumés à faire  
tout

tout plier sous leurs volontés, vastes & impétueux dans leurs desseins, hardis & violens dans leurs entreprises, ils tenteront d'enfreindre nos Loix, & d'établir sur nous un pouvoir despotique.

Ceux-ci font valoir les grandes richesses de leurs Maîtres; & nous ne faisons point attention que ces Maîtres peuvent les employer à nous corrompre, à soutenir des intérêts opposés à ceux de l'Etat, à étouffer dans nos cœurs jusqu'aux plaintes & aux murmures; triste & dernière ressource d'une liberté qui réclame des droits qu'elle est sur le point de perdre. Peut-être même notre cupidité nous fait supposer nos avantages particuliers dans cette affluence de biens qui nous éblouit, & nous couronnons la fortune dans la seule vue d'avoir part à ses faveurs.

Il en est qui nous étalent la puissance de leurs Princes, leurs vastes Etats, leurs armées nombreuses, leurs grandes alliances; & au milieu de tant de sujets de craindre une oppression presque infaillible, nous nous flattons au contraire que tant de moyens de soutenir la République ne peuvent servir qu'à sa défense & à sa sûreté.

Nous donnons ainsi dans tous les pièges qu'on nous tend, comme si nous ne sçavions

point qu'il ne nous convient nullement de déférer notre Trône, ni à un Prince hautain qui voudroit regner souverainement, ni à un Prince riche qui nous asserviroit par ses profusions, ni à un Prince puissant qui se joueroit de nos privilèges. Nous pouvons nous passer de tant de qualités éminentes, de tant d'éclat & de grandeur. Nous ne devons souhaiter dans nos Rois que des vertus & du mérite.

Leur élection depend de nous; & quand on a la liberté de choisir, ne doit-on pass'étudier à ne prendre uniquement que ce qui est plus convenable & plus utile? Ainsi, ne jettons jamais les yeux sur un Achab, qui s'empare injustement du bien de ses Sujets; sur un Salomon qui se laisse corrompre par les femmes; sur un Roboam, qui ne mesure son ambition qu'à ses forces; sur un Jéroboam, qui, par ses mauvais exemples, fait prévariquer toute sa Nation; sur un Nabuchodonosor, enfin, qui pousse son orgueil jusqu'à vouloir s'égalier à Dieu même.

Cherchons celui qui pourroit dire avec Job: *Si adversum me terra clamat, Et cum ipsa sulci ejus descent . . . si animam agricolarum ejus affixi.* Cherchons celui qui sçaura unir l'éclat de la Majesté, avec l'humilité

milité chrétienne; obéir à Dieu & à sa conscience en commendant aux autres; allier les maximes de la Politique avec les loix de la Religion; qui, sûr de dominer par les ressources de son génie, ou plutôt par la force de la raison, ne craindra point d'associer ses Sujets à l'autorité qu'il en a reçue; qui, adroit à émouvoir leurs passions, plus habile encore à les modérer, affectera de se laisser emporter par leurs opinions, plutôt que de leur inspirer les siennes, & fera regarder comme le fruit de leur propre ambition, ce qui ne fera que l'effet de son autorité & de sa politique; qui, sachant adoucir leur fierté sans l'effaroucher, se piquera d'être plus habile à leur inspirer de la soumission aux Loix, que la Constitution de l'Etat n'est capable de les y rendre indociles; qui, n'ayant cependant avec eux qu'un même intérêt, montrera encore plus d'amour pour eux, qu'ils n'en ont eux-mêmes pour la Patrie; qui se fera un gage de leur fidélité, de la gloire qu'il leur fera acquérir sous ses ordres; qui, toujours prêt à tempérer la rigueur de la Justice par la clémence, ne punira ni ne pardonnera qu'à propos; qui ne se refusant ni au péril des combats, ni aux fatigues des campagnes, fera la guerre & la conduira lui-même; ou mieux enco-

re, qui sçaura l'éviter sans avilir sa dignité, ni commettre les droits de la République; qui ne se reposera point sur des Ministres indolens ou intéressés du gouvernement de ses Etats; & qui, ne se refusant à aucune sorte de travail, ne comptera parmi ses jours, que ceux qu'il aura signalés pour le bien de son Royaume; qui, toujours grand dans l'une & l'autre fortune, montrera autant de modération dans les bons succès, que de fermeté dans les disgraces; qui s'étudiera à devenir maître de soi-même, pour l'être plus sûrement des autres; celui enfin qui aimera la vérité, qui détestera la flatterie, qui sera en même tems & la terreur des ennemis & l'amour de ses peuples, & qui regnera plus par ses bons exemples que par la force des Loix.

Considérons que Dieu donne des Rois, les uns par indignation & avec colere, les autres par un sentiment de tendresse & de faveur; les uns par un motif de punition, les autres pour récompense. Ceux-là sont les instrumens de sa vengeance; ceux-ci les ministres de ses bontés. Il nous présente les uns & les autres; c'est à nous à choisir. Si nous ne consultons que nos intérêts personnels, nos goûts, nos penchans, nos haines, nos caprices, nous risquons d'avoir un  
Roi

Roi funeste à l'Etat, un de ces Rois que Dieu brise dans sa fureur. Si, au contraire, nous n'avons en vue que le bien de la Religion, & le bonheur de la Patrie, Dieu dans sa miséricorde nous en donnera un dont nous ferons obligés de lui rendre graces.

Pour ne pas nous tromper dans un choix si important, nous devons examiner mûrement & à loisir tous les Candidats qui se présentent; ne nous déterminer qu'en faveur de celui qui l'emporte sur tous les autres par l'éclat de ses vertus, & ne pas nous assembler, comme nous faisons ordinairement, dans l'intention de vendre nos suffrages à celui d'entr'eux qui les payera le mieux, & presque toujours à un Sujet qu'on ne connoît que sur des relations incertaines; encore moins devons-nous nous laisser entraîner à ces tourbillons orageux que les intrigues, les passions, les cabales ne forment que trop souvent dans l'Etat; mais plutôt fermes dans nos sentimens, s'ils sont véritablement justes, & faisant nous-mêmes comme un tourbillon à part, attirons à nous, s'il se peut, autant d'autres tourbillons séparés que nous pourrons en envelopper dans le nôtre.

Certainement nous devons estimer plus que nous ne faisons cette précieuse prérogative

gative de notre liberté qui nous rend les électeurs de nos Rois, & qui d'électeurs peut nous rendre Rois nous-mêmes. L'exemple des autres Peuples qui ont perdu un privilège si flatteur, doit nous le faire ménager avec un soin extrême, de peur qu'en voulant faire un nouveau Roi, nous ne perdions un ancien Royaume. Car enfin, nous ne saurions raisonnablement nous assurer de la perpétuité de notre Gouvernement sur la foi de ce proverbe qui dit, que les Rois sont mortels, mais que les Républiques sont immortelles. La nôtre peut changer, & il est à craindre qu'elle ne soit pas long-tems la-même, si nous n'élistons nos Rois avec plus de désintéressement, de précaution & de sagesse. Entrons dans un plus grand détail de ce qui se passe dans nos interregnes.

A la première nouvelle qui se répand dans l'Europe de la vacance de notre Trône, il n'est presque point de Prince que l'ambition ne porte à le rechercher, ou pour lui-même, ou pour quelque Prince de sa Maison. De-là cette foule de partis qui s'élevent parmi nous: ainsi, lorsque nous devrions être le plus unis, on nous divise, & nous nous trouvons tout d'un coup séparés en autant de factions, qu'il se présente de Sujets qui cherchent à gagner nos suffrages. Eh!

com-

comment pourrions-nous agir de concert dans cette diversité d'intérêts qu'il nous plaît d'épouser, dans cette variété de sentimens où nous jettent, comme malgré nous, les différentes manœuvres dont on se fert pour nous séduire.

Véritablement alors nous cessons d'être Polonois; nous nous laissons asservir par des Etrangers dont nous ne rougissons pas de devenir les créatures. Ainsi notre Champ électoral devient une espece de Champ de guerre dans lequel des hommes, la plupart mercénaires, se déchirent les uns les autres pour la gloire du chef qu'ils veulent se donner.

Avec une pareille conduite, comment pourrions-nous nous flatter de l'union nécessaire pour parvenir à l'élection d'un Roi sans la moindre opposition, &, comme nous disons communément, *Nemine contradicente*? Aussi ne voit-on parmi nous que des scissions dangereuses, & ce monstre à deux têtes, je veux dire l'élection de deux Rois, d'où viennent ensuite les guerres civiles dans lesquelles le pere poursuit son fils, & les fils méconnoissent leurs peres.

Ils s'agit néanmoins d'un concert unanime de toutes nos voix pour élire un Roi. J'avoue qu'il n'est rien de plus difficile que cet accord,

cord, dans une multitude aussi grande que celle qui doit concourir à cette importante décision.

Telle est la nature de l'homme; il aime mieux décider brusquement que prudemment. Ce n'est pour l'ordinaire ni la raison, ni le bon sens, ni l'équité qui le conduisent. Jouet éternel de ses caprices, il ne ressemble ni aux autres, ni à lui-même; & à considérer chacun des hommes séparément, on croiroit voir autant d'especes différentes.

Trouve-t-on aisément deux personnes d'une même opinion sur les choses même les plus décidées par le goût, par les préjugés, par le sentiment? Par exemple, rien n'est plus terrible que la mort; cependant si les uns n'y pensent qu'avec frayeur, il en est qui la regardent avec indifférence; quelques-uns l'envifagent même avec sérénité. Cicéron la redoutoit & cherchoit à l'éviter; Caton la rechercha & se la procura avec joie; Socrate ne la craignoit ni ne la défroir.

Nous ne donnons le prix aux choses qu'autant que nous en sommes plus ou moins affectés; & aucun de nous n'en étant presque jamais frappé de la même maniere, par la diverse disposition du cœur, de l'esprit,  
des

des passions, des sens mêmes qui nous les présentent, il n'est pas possible qu'elles n'excitent en nous des idées absolument différentes, & par conséquent des sentimens tout opposés. Ainsi les uns se réjouissent de ce qui afflige les autres; & ce qui fait l'avantage de ceux-ci, cause la ruine de ceux-là.

Eh! doit-on être étonné de voir parmi les hommes tant de caracteres si peu ressemblans, puisque ces mêmes hommes ont chacun, dans leur caractere propre, une diversité si marquée, qu'on seroit presque fondé à ne supposer en eux aucun principe de raison, & à les croire même, si j'ose le dire, au dessous des bêtes, qui ont du moins un instinct qui ne varie jamais?

Rien ne dégrade plus l'esprit de l'homme que sa bisarrerie & sa légèreté; & il se flatteroit en vain, s'il croyoit son esprit capable d'ennoblir une si honteuse inconstance. Auroit-on jamais cru que Néron, au sortir des mains de deux hommes aussi distingués par la sévérité de leurs mœurs que Burrhus & Sénèque, & qui dans les commencemens de son regne, obligé de signer une sentence de mort, prononça ces belles paroles: *Plût à Dieu que je ne scusse point écrire!* auroit-on cru que ce Prince pût devenir un tyran détestable, le meurtrier de ses Gouverneurs,

verneurs, de sa Femme, de sa Mere, le fléau de l'Empire, & l'horreur de l'Humanité?

Tant d'exemples nous montrent le dérangement perpétuel, la variation éternelle de nos idées, & l'opposition qui se trouve tous les jours entre nos sentimens & ceux des autres. Que j'ai eu tort de m'arrêter si long-tems à le prouver! Sans doute l'union des suffrages, si nécessaire dans l'élection de nos Rois, n'est pas aisée; mais il est des moyens de la procurer.

J'en ai proposé pour les Congrès publics, & je puis me flatter d'avoir démontré que, sans donner atteinte à la liberté d'opposition, & sans altérer la Loi de *Nemine contradicente*, les matières de l'Etat pouvoient être traitées sans que la Diette fût en danger d'être rompue. J'ai dit en effet, que l'on y abandonneroit entièrement toutes les prétentions qui seroient contredites, tandis que les autres dont on seroit convenu continueroient d'avoir lieu; mais ce moyen ne peut être d'aucun usage dans les Congrès pour l'élection d'un Roi; car si l'on pouvoit former une opposition contre chaque Candidat, il n'y en auroit jamais aucun qui pût être élu d'un consentement unanime.

Il ne suffit donc pas de vouloir élire un bon Roi par un choix libre; il faut encore faire

faire

faire en sorte que cette liberté d'élection ne soit pas un empêchement insurmontable à pouvoir en élire un.

Mais je suppose le succès le plus heureux par un parfait accord de suffrages; de quel avantage nous fera ce choix, s'il ne tombe sur un Roi qui puisse nous gouverner dans l'esprit qui nous est propre? & un Prince étranger pourra-t-il s'accoutumer à nos mœurs, à notre génie? Un Roi, qui dans les Etats où il fera né, aura sucé les principes d'un despotisme toujours prêt à étouffer la voix de la nature, & les moindres ressentimens de la liberté; ce Roi souffrira-t-il de n'avoir rien à nous commander que ce que nous lui aurons dicté nous-mêmes, & de ne pouvoir nous contraindre à rien de ce que nous aurons bien voulu qu'il nous commande? Aura-t-il pour la Patrie ce véritable amour, qui manque même à la plupart d'entre nous, quand l'intérêt public se trouve en opposition avec nos intérêts propres? Pourra-t-il s'assujettir à nos Loix, qu'il ne connoît point, qu'il n'aime point, qu'il estime contraires à son honneur & à sa gloire? Eh! comment pourrons-nous déposer dans son cœur ou nos desirs ou nos plaintes, s'il ignore notre langue, & que nous ne puissions lui confier nos secrets, que par le mi-

nifère d'un interprete pris au hafard & fount  
vent infidèle?

Il n'est rien, fans doute, de plus ignominieux pour la Nation & qui la deshonne davantage, que le choix d'un Roi étranger, comme fi elle n'avoit aucun Sujet digne de la Couronne a); mais d'ailleurs est-il rien qui

---

a) Durant l'espace de huit siècles, la Pologne n'a eu que des Rois nés dans son sein; elle ne consentit d'avoir des Etrangers pour maîtres qu'à la mort de Cafimir, furnommé le Grand, en 1370. Cette révolution, qui dérogeoit à une coutume auffi ancienne que la Monarchie même, devoit nécessairement en ébranler les fondemens. Auffi les divisions & les troubles qui accompagnèrent le regne de Louis de Hongrie, neveu & Successeur de Cafimir, apprirent pour la première fois aux Polonois, que rien ne leur convient moins que des Souverains dont les mœurs & l'éducation n'ont aucun rapport à leurs préjugés & à leurs ufages. Tout autre Peuple, profitant de fes malheurs, n'eût plus voulu dès-lors se soumettre qu'à des Princes élevés dans fes maximes, instruits de fes intérêts, engagés par leur qualité de Citoyens à le gouverner avec sagesse. On vit pourtant les Polonois dans la fuite se chercher des Rois en Lithuanie, en France, en Transylvanie, en Suede & en Allemagne. Rarement font-ils venus à bout d'étouffer dans leur cœur cette ja-

loufie

qui répugne davantage au bon sens, que de se confier au gouvernement d'un Prince que l'on ne connoît que sur le rapport de ses Ministres, intéressés à nous éblouir par un faux éclat de son mérite? Quelque aversion que nous ayons pour les usages étrangers, insensiblement sous une domination étrangere, nous pourrions devenir nous-mêmes Etrangers dans notre propre Patrie.

Les Egyptiens étoient si attachés au culte de leurs Dieux, qu'ils faisoient la guerre à leurs voisins pour les obliger à n'en point reconnoître d'autres. Les sentimens de ce peuple devoient nous servir de leçons, & nous engager du moins à préférer à toutes Idoles étrangères, les Divinités que nous honorons dans nos climats; je veux dire, à

I 2 ne

---

louée d'autorité, qui les faisant croire égaux en mérite, comme en naissance, les empêché de déférer leur Trône à des Sujets de leur Nation. Du moins des calamités trop souvent éprouvées, devoient-elles enfin les engager à ne plus prendre des Souverains que dans une maison déjà choisie, & qui cessant de leur être étrangere, ne leur offriroit plus que des Princes, enfans de la Patrie, & par cela même plus sensibles à leurs besoins, plus propres & plus portés à les défendre. Hist. gen. de Pol. Tom. 3. p. 182. 183.

ne pas chercher dans des pays étrangers des Princes que nous connoissons à peine, pour les mettre sur un Trône qui n'est dû légitimement qu'aux vertus qui nous sont propres, & qui ont pris naissance parmi nous.

Car enfin, pour achever de faire sentir combien peu il nous convient de prendre nos Rois ailleurs que dans notre Patrie même, pouvons-nous douter qu'un Roi étranger ne sacrifie les intérêts de la République à ceux de sa Maison, sur-tout lorsqu'il verra qu'il ne lui est pas possible de transmettre la Couronne à sa postérité? Car ne nous flattons point, ce sera toujours-là son principal point de vue, & aucun Prince étranger ne ménagera notre liberté, qu'autant qu'il espérera pouvoir faire de notre Royaume un patrimoine à ses enfans.

Or, comme la République ne peut se promettre aucun avantage de ces Princes, & qu'au contraire elle ne peut en attendre que des désordres & des malheurs, nous devrions donc, par une Loi expresse, les exclure à perpétuité; ne fût ce même que, parce qu'ordinairement n'étant pas contents de nous donner, mais nous vendant aux Princes, nous les mettons en droit d'en agir avec nous comme des Maîtres souverains, comme des propriétaires qui nous ont acquis, & qui nous ont

ont payé la suprême autorité dont ils prétendent faire usage.

Je n'ignore point que la préférence qu'on donne parmi nous à un Etranger sur un Piaſte, vient ordinairement de la néceſſité où l'on croit être de réprimer l'ambition de nos Citoyens. Cette idée mérite quelques réflexions. En effet, comme il eſt permis à chacun d'eux d'aspirer à la Couronne, il pourroit arriver que dans nos élections on verroit autant de Candidats que d'Electeurs ; & le moyen alors de faire un choix avec cette union de ſentimens qui doit le rendre légitime ?

Cependant, le bon ordre une fois établi dans la forme des élections, en ſorte que perſonne ne pût parvenir au Trône, ni par préſens, ni par intrigues, il eſt certain que l'émulation des Citoyens pour le mériter, ne porteroit aucun préjudice à l'Etat, & lui ſeroit au contraire avantageuſe. Quelles vertus ne chercheroit-on pas à acquérir ? Quels ſervices ne rendroit-on pas à la République ? Par quelles actions d'éclat n'eſſayeroit-on pas de ſe diſtinguer, pour mériter un concert de ſuffrages qui toucheroit peut-être plus que la gloire du Trône ?

Dirai-je auſſi qu'un Roi Polonois ſe laiſſeroit plus aiſément lier par les *pacta-con-*

*venta*, feroit plus fidèle à les observer, & ne cherchant point à établir sa gloire & sa fortune hors de la Patrie, ne s'occuperoit qu'à se rendre heureux par la prospérité de l'Etat? Du moins n'apporteroit-il point parmi nous un esprit de gouvenement & des mœurs différentes des nôtres; ce qui énerve insensiblement les Loix & la Police, & ne tend précisément qu'à détruire entierement la liberté.

Il ne suffit pourtant pas d'avoir démontré ce qu'un choix heureux doit produire dans nos élections; il reste à traiter en détail la maniere dont on doit procéder à ce choix, & y maintenir la liberté des suffrages.

Déjà je ne crains point de dire qu'il n'y a aucune sorte de liberté dans la maniere ordinaire dont se font les élections de nos Rois: elle ne subsiste, cette liberté, que dans notre imagination qui se plait à se faire illusion à elle-même.

1°. Il n'est pas humainement possible que tant de suffrages se réunissent tous sur un même sujet; cependant le point essentiel de l'élection, c'est qu'elle se fasse sans aucune opposition, *Nemine contradicente*; on ne peut donc absolument y parvenir qu'en forçant le *Liberrum veto*. Mais en agissant ainsi, quelle est l'élection qu'on peut appeller véritablement libre?

libre? quelle est celle qu'on peut dire juste, équitable, parfaite en tous les points? Qu'on m'en montre une seule contre laquelle il n'y ait eu des protestations, & ces protestations ont-elles jamais eu aucun effet que lorsqu'elles ont été soutenues par la violence? Il faut l'avouer: c'est un ancien abus que le peu d'égards qu'on a dans les élections pour le *Liberum veto*; mais si l'on continue ainsi, il tombera bientôt dans un si grand mépris, que dans tous les autres Congrès, le plus fort parti l'emportera toujours sur le plus foible.

2°. Il n'est presque aucun de nous qui ne soit persuadé que le Candidat auquel il destine sa voix sera élu, & qui ne soit résolu de ne consentir jamais qu'un autre soit mis à sa place: mais lorsqu'un autre Candidat l'emporte par l'effort d'une cabale supérieure, que deviennent les voix de ceux qui lui étoient opposés? Ces voix libres n'ont aucun effet, & ne jouissent pas même de l'égalité, puisque celles-là triomphent, & que celles-ci succombent sous le poids qui les anéantit.

3°. Il en est qui s'imaginent que le Candidat auquel ils s'opposent ne pourra jamais être élu; c'est une nouvelle illusion qu'on se fait: il est vrai qu'à la rigueur, cela devroit être ainsi; mais par quelle heureuse

combinaison peut-on faire en forte que l'opposition de mon confrere contre mon Candidat ait autant de force que l'opposition que je forme contre le sien ? Cet accord est-il aisé ? N'est-il pas même impossible ? Il s'en suit donc qu'on ne peut parvenir à élire un Roi, sans violer la loi ; & cette loi une fois violée, n'est-ce pas une chimere de supposer une libre élection, dans le cas que le Candidat que je ne veux point soit élu, & lorsque celui que je proposois n'a pas le bonheur de monter sur le Trône ?

Il n'y a donc absolument qu'un seul cas qui puisse rendre une élection libre ; c'est lorsque toutes les voix concourent au choix d'un Sujet agréable à toute la Nation : mais est-il naturel d'espérer un concert si parfait, & de fonder le bonheur d'un Etat sur un événement qu'on doit moins se promettre de la sagesse du citoyen, que du caprice du hasard & de la fortune ?

Ainsi notre liberté dans les élections ne subsiste proprement que dans la volonté que nous avons de la conserver ; mais elle périt en effet par la volonté même que nous avons de la maintenir contre les oppositions qui la détruisent.

Pour remédier à tous les inconvéniens qui résultent de la méthode usitée dans nos  
éle-

élections, & qui nous mettent dans le cas, ou de ne pouvoir jamais élire un Roi selon toute la rigueur de la Loi & dans tous les droits de la liberté, ou de ne parvenir à l'élire qu'en blessant un peu la liberté & en dérogeant à la Loi, nous devons sans doute chercher les moyens d'éviter ces deux extrémités dangereuses.

On les éviteroit sans doute, si chacun dans cette rencontre avoit un suffrage libre & non imposant. Je m'explique; un suffrage imposant, c'est lorsque l'un d'entre nous ne veut point se désister du choix qu'il a fait du Candidat que les autres citoyens, en vertu de la liberté dont ils prétendent jouir comme lui, ne veulent ni accepter, ni reconnoître; & un suffrage libre est un suffrage impartial, au-dessus de tout intérêt, de tout préjugé, de tout respect humain; qui ne tend qu'au bien de l'Etat, & que rien n'est capable de corrompre; mais ce suffrage doit avoir le même poids que tous les autres, à cause de l'égalité de pouvoir & de naissance, & par l'intérêt de la Patrie qui est commun à tous, en sorte que la voix d'un citoyen puissant n'ait pas plus de force & d'autorité que celle du plus foible.

Cela posé, on peut espérer de l'union & de la liberté dans les élections, si l'on veut

bien agréer l'arrangement que je propose. Le voici.

L'interregne étant proclamé, il me paroît inutile de donner le tems aux factions de se former. Il est juste néanmoins d'examiner les Sujets qui sollicitent la Couronne; mais il ne faut pas bien du tems pour les connoître.

Leur réputation dispense de cette recherche, & on sçait assez quel est leur caractère, avant même que ceux qui sont chargés de nous les recommander, prennent le soin de nous en instruire. Si nous ne cherchons point nos Rois hors la République, il nous est encore plus aisé de sçavoir s'ils nous conviennent; & quelle qu'ait toujours été leur politique à ne nous montrer que leurs vertus, il n'est presque pas possible, s'ils ont quelques défauts, que plusieurs d'entre nous n'ayent percé le voile qui les cache. Ainsi, au lieu de la Diette de convocation qui précède la Diette d'élection, & où l'on jette déjà les semences de désunion que les divers partis se préparent à faire germer dans la suite, je voudrois que le Primat convoquât d'abord les Diétines des Palatinats pour l'élection des Candidats qui auroient droit d'aspirer à la Couronne, afin que ceux-là seulement pussent y prétendre dont le mérite

rite

rite seroit reconnu par les suffrages de tout le Corps de la Noblesse.

Ces Diétines devroient être indiquées au même jour dans tout le Royaume, pour ne pas donner le tems aux prétendans de les troubler l'une après l'autre, ni aux Diétines de concerter entr'elles leurs sentimens, ou de ne les apprendre que pour leur opposer des sentimens contraires. Elles ne devroient durer qu'un jour. C'en seroit assez pour recueillir les suffrages.

Mais ces suffrages devroient se donner secrètement & par écrit: cette méthode étant seule capable de faire opiner avec une entière liberté, de bannir de l'Assemblée la crainte, le respect, la faveur; la conscience agiroit seule & sans contrainte: ce qui ne se peut que difficilement, lorsque l'on opine à découvert, parce qu'alors l'intérêt, ou d'autres considérations, l'emportent presque toujours sur l'honneur & sur la justice.

Ces suffrages par écrit seroient déposés entre les mains du Maréchal de la Diétine, en présence du Sénateur & de quatre Assistans de la Noblesse. Le Maréchal les liroit à haute voix, afin que chacun pût savoir au juste, & le nombre des Candidats, & la quantité de voix que chacun d'eux auroit eue.

On

On pourroit employer le lendemain de la Diétine à élire les Nonces pour la Diète d'élection ; & il faudroit, en considération d'un acte aussi solennel que celui où il s'agit de donner un chef à la République, ajouter huit nouveaux Nonces aux huit qui se trouveroient déjà cette année en fonction. Le Palatinat pourroit donner les instructions à ces nouveaux Nonces ; elles rouleroit sur les circonstances de l'élection où ils auroient ordre de se rendre.

Mais comme j'ai proposé dans le Chapitre de la forme des Conseils, que chaque Province auroit en tout tems deux Palatins, l'un résidant auprès du Roi, l'autre séjournant dans la Province, il conviendrait que tous les deux assistassent à l'élection, afin que le Roi fût élu en plein Sénat. La Diétine heureusement terminée, le Maréchal qui y auroit présidé se rendroit avec le Sénateur de la Province au lieu marqué pour l'élection ; il commenceroit par remettre entre les mains du Primat une liste exacte des suffrages de son Palatinat, signée de sa propre main, de celle du Sénateur & de celle de quatre Assistans de la Noblesse, & où ils auroient même chacun apposé leur sceau.

De cette manière, le Primat ayant recueilli par écrit les suffrages de tous les Palatinats,

nats,

nats, les présenteroit à l'Assemblée; & en présence du Sénat, des Ministres d'Etat & des Nonces, il réduiroit tous les Sujets proposés à quatre seulement, qui seroient déclarés Candidats, & tous les autres n'auroient plus le droit de prétendre à la Couronne. En effet, le Primat ne pourroit rien faire à son gré. Il ne proclameroit Candidats que les quatre Sujets qui auroient eu le plus de voix dans les Provinces. Dès ce moment, ces quatre désignés seroient obligés de s'éloigner du Champ Electoral, qu'ils pourroient troubler par leurs intrigues.

Je voudrois cependant que l'élection ne se fit point en pleine campagne, où les voix de la Noblesse sont confondues avec celles du Peuple. Ce Congrès devroit se tenir dans le lieu consacré pour les Diettes.

Le Primat commenceroit par y proposer celui des quatre Candidats qui auroit eu le plus de suffrages. Il demanderoit le consentement de toute l'Assemblée; s'il l'obtenoit, ce Candidat se trouveroit élu avec toutes les formalités que nos loix exigent. Mais si quelque Nonce s'opposoit à ce choix, le Primat procéderoit consécutivement à la nomination des trois autres; & si par malheur chacun de ces Candidats rencontroit le même obstacle à son élection, & qu'on ne pût trou-

trouver aucun moyen de lui concilier, par une douce persuasion, ceux qui lui seroient contraires; s'il n'étoit pas possible d'en choisir un, *nemine contradicente*, il resteroit une ressource à cet inconvénient.

Ce seroit de procéder à l'élection d'un de ces quatre Candidats à la pluralité des voix, selon l'usage de la République de Venise: on donneroit son suffrage avec des balottes de deux diverses couleurs: la blanche seroit pour marquer le choix, la noire marqueroit l'exclusion; & celui qui auroit le plus de balottes blanches seroit sur le champ proclamé Roi. On pourroit par cette méthode trouver plus aisément l'unanimité, parce que ceux qui contredisoient, & qui se faisoient peut-être une fausse honte de rétracter leur parole, se rendroient plus aisément aux desirs communs de la Nation, dès qu'ils n'auroient plus d'autres témoins de leur changement que leur conscience.

Dans la distribution des balottes, on pourroit en remettre une à chaque Nonce, deux à chaque Sénateur, & trois au Primat, qui s'en serviroit, en cas d'égalité de suffrages, pour déterminer plus aisément l'élection. De cette sorte il n'y auroit jamais de division dans le Royaume par la triste nomination de deux Rois.

Au

Au reste, cette pluralité de voix que je propose, ne doit allarmer aucun de mes Concitoyens. Je prétends qu'elle n'ait lieu qu'au défaut de l'union générale des Nonces, & je ne la produis même ici que comme un moyen presque infaillible d'en venir plus sûrement à cette union. Voici en effet comme je raisonne.

Je suppose que, le Primat ayant nommé un des quatre Candidats, la plus grande partie de l'Assemblée donne les mains à son élection. Qu'un petit nombre refuse d'y consentir, que feront ces derniers lorsqu'ils verront que leur opposition peut bien fermer le chemin du Trône au Candidat qu'ils n'aiment point, mais qu'elle ne peut point l'ouvrir à celui qu'ils protègent? Ils ne peuvent ignorer les sentimens contraires qui ne manqueront point d'éclater avec plus de force & de vivacité, dès que le Primat se verra forcé de proposer le Sujet qu'ils désirent. Ils prévoient qu'alors il faudra recourir à la pluralité des suffrages pour décider entre les deux Concurrans; mais comme par la disposition du plus grand nombre ils jugent aussi que celui qu'ils rejettent sera élu, ils doivent nécessairement, s'ils n'aiment à s'aveugler eux-mêmes, se désister d'une opposition dont ils ne peuvent espérer  
aucun

aucun fruit, & qui peut leur apporter du dommage; car enfin, ce Candidat qu'ils ne veulent point, deviendra leur maître par la pluralité des voix. Eh! voudront-ils encourir son indignation, & se rendre à jamais indignes de ses grâces?

Il est donc vrai que, si cette pluralité de voix étoit convenue & établie dans le Royaume comme une ressource à l'union qui doit se trouver dans l'élection de nos Rois, elle aideroit elle-même à cette union si nécessaire, & que presque jamais on n'auroit besoin de recourir à ce remède jusqu'à présent inconnu parmi nous, & dans le fond presque contraire à nos usages.

Les opposans verroient par-là l'inutilité de leurs efforts contre le penchant général de l'Assemblée, dont ils ne pourroient plus arrêter l'activité, & ils se feroient un mérite auprès d'elle de leur coopération à ses suffrages, & auprès du nouveau Maître des nouveaux sentimens qu'ils prendroient pour lui.

Il faut donc donner cours parmi nous à ce moyen unique de procurer l'union dans nos élections, de les rendre légitimes, d'y éviter l'inconvénient de n'avoir point de Roi, dans le cas que l'on ne pourroit s'accorder sur le choix d'aucun Candidat, &, pour en avoir

avoir un, de forcer la liberté des oppositions par une puissance qui leur soit supérieure. Quels avantages la République ne trouveroit-elle pas dans l'arrangement que j'ai proposé pour l'élection des Candidats par les Diétinés des Provinces, & pour l'élection des Rois à la Diette générale de l'Etat?

Il est constant que le droit que nous avons d'élire nos Rois est un de nos plus grands privilèges. Pourquoi donc quelqu'un de nous en feroit-il privé? Il y en a cependant qui n'en jouissent point, lorsque l'élection se fait par les Nonces à la maniere ordinaire des grandes Diettes, à moins d'un cas extraordinaire, lorsqu'elle se fait par l'arriere-ban.

Sans répéter ici ce que j'ai dit ailleurs sur les inconveniens des arriere-bans, je me contente de rappeler ce qui s'est passé à l'élection du Roi Auguste second: On y vit son parti & celui du Prince de Conti rangés en bataille, & prêts à s'égorger les uns les autres. On en feroit venu aux mains, si Dieu n'eût détourné ce malheur par un effet de sa Providence. Cet exemple suffit pour nous apprendre à ne plus nous exposer à de si grands dangers, & à nous en tenir à la forme ordinaire d'élire nos Rois par une Assemblée en Diette. Mais ce ne sont pas les

seuls Nonces qui doivent jouir de cette prérogative ; il est juste que chaque Noble y ait part dans la Diétine de sa Province, en donnant son suffrage au Candidat qu'il lui plaît de nommer.

Si l'on m'objecte ici que le privilège du Nonce fera donc plus grand dans l'élection d'un Roi, que celui d'un Gentilhomme dans le choix d'un Candidat, je répondrai que ces deux privilèges sont si bien compensés par le partage que j'en fais, que l'un n'a rien au-dessus de l'autre. Il est vrai que le Noble, qui reste dans sa Province, n'aura point de part à l'élection du Roi, puisqu'il ne concourt qu'à celle des Candidats ; mais aussi le Nonce n'aura le droit d'élire pour Roi que celui qui aura été fait Candidat par le Gentilhomme. La faculté du Nonce paroît même plus limitée que celle du Noble ; car enfin celui-ci peut choisir indifféremment tel Sujet qu'il veut, & il peut même espérer de voir la Couronne déferée à celui qu'il a désigné pour la porter.

Un autre avantage de la nouvelle forme d'élection que je propose, c'est qu'elle est précisément la même que nos loix ont établie pour nos Congrès généraux, où l'on ne peut rien décider que ce qui a été traité auparavant par la Noblesse dans ses Diétines.

Ainsi,

Ainsi, dans une affaire aussi importante que l'élection d'un Roi, la République n'en doit proclamer aucun décisivement, qu'elle ne l'ait pris dans le nombre des Candidats qui lui seront proposés par l'Ordre Equestre; c'est de cet Ordre, en effet, que doivent venir originairement & nos Conseils & nos Statuts, & tous les Décrets, quels qu'ils soient, qu'on croit utiles au bien & à la sûreté de la Patrie.

J'ai déjà insinué, & je prétends de nouveau, que la pluralité des voix est un des grands avantages de mon projet. Je sçais que la plupart de nos Polonois refuseront de l'admettre; mais je ne l'admets moi-même qu'autant qu'il sera absolument nécessaire de s'en servir au défaut d'un accord unanime; d'ailleurs, qu'on parcoure nos annales, & qu'on me cite une seule de nos élections qui n'ait été faite à la pluralité des suffrages. En est-il aucune où l'on ait vu un accord si parfait, que tout l'Etat ait paru n'avoir qu'un même sentiment, un même cœur, une même ame? Quelle est celle où il n'y ait eu autant de partis que de Concurrents? Et le plus fort de ces partis ne l'a-t-il pas toujours emporté sur les autres? Or, qu'est-ce qu'une force de parti, sinon une pluralité de voix, souvent armées, aux-

quelles les plus foibles font obligés de céder, sans pouvoir faire usage de la liberté, sans pouvoir même en appeller à ses privilèges?

S'il est donc vrai que cette pluralité de voix a toujours été tolérée parmi nous, sans égard à notre indépendance & à la validité des élections; si nous la souffrons même à présent par la fausse idée que nous nous faisons qu'elle ne choque en rien nos privilèges, pourquoi nous ferions-nous un scrupule de l'autoriser, afin que ce qui se fait abusivement, se fasse avec règle & mesure, & avec l'approbation de la loi; & afin même que cette pluralité qui étouffe & détruit le *Liberum veto*, lequel fait naître la discorde, la nourrit, la foment, produise au contraire un concert général, & dans l'impossibilité presque invincible de rendre une élection légitime, supplée tout d'un coup & sans violer nos privilèges, à tout ce qui peut manquer à sa validité?

Je dis, sans violer nos privilèges; car alors il n'est aucun de nous qui ne fit usage de sa voix, parce qu'il n'en est point qui ne la donnât & qui n'eût part à l'élection de nos Rois, sans qu'aucun parti, aucune division, aucun trouble, aucune puissance pût l'en empêcher.

Sur-tout alors les suffrages ne seroient ni marchandés ni achetés: car quel est le concurrent

current qui voudroit risquer ses dons, dans l'incertitude si celui qu'il croiroit avoir gagné lui seroit toujours fidèle, & s'il ne se démentiroit point dans un scrutin secret où il seroit tenté de n'écouter que la voix de la Patrie ?

Toute opinion deviendroit impartiale, & toute élection seroit légitime, puisqu'elle ne seroit traversée par aucune contradiction; chaque opposant ayant la satisfaction, en refusant son suffrage, d'en disposer selon son bon plaisir, & ne se croyant point lésé dans la liberté de son opinion, quoiqu'il vît exclus du Trône celui qu'il auroit voulu y élever.

Je vais plus loin, & je dis qu'une telle élection, avec la liberté & la légitimité, auroit encore toute la sûreté possible. On n'y verroit plus de factions, ni par conséquent, ces troubles qui ébranlent l'Etat, ces désordres que souvent des siècles entiers ne peuvent appaiser, & qui rendent le gouvernement si difficile au nouveau Roi, qu'il ne lui est pas possible de tirer de ses talens tout le fruit qu'il auroit droit d'en attendre.

Eh! alors quels seroient & les talens & les vertus de nos Rois, s'ils n'étoient élus que suivant la méthode que j'ai prescrite? N'aurions-nous pas lieu d'espérer que ceux qui

monteroient sur le Trône, en feroient les plus dignes, puisqu'ils ne le devoient qu'à la droiture de nos sentimens, à notre amour, à notre estime? Ce ne feroit plus le plus riche, le plus généreux qui auroit le plus d'espérance d'y parvenir en corrompant les Électeurs par ses largesses. Le plus puissant ne se flatteroit point d'y monter par la force, & les plus rusés politiques chercheroient en vain à nous séduire par cet air de popularité qui cache souvent l'ambition la plus démesurée.

Rien ne feroit sans doute plus avantageux que la forme d'élection que j'ai proposée; mais puis-je me flatter qu'on daigne l'agréer? Non, sans doute: la diversité des intérêts, les passions, les préjugés, l'habitude, une fausse délicatesse de liberté, & je ne sçais quel triste penchant à s'opposer sans cesse au bien public, ne permettront jamais qu'on l'adopte.

Au premier desir qu'on remarqueroit en nous d'établir un ordre qui nous rendroit plus puissans, en nous rendant plus unis & plus tranquilles, quels moyens nos voisins ne mettroient-ils pas en usage pour nous détourner de ce projet; eux qui n'ayant rien à craindre de nous, ne se reposent que sur nos dissensions de la sûreté de leurs frontieres,  
&

& font toujours assurés de troubler nos Assemblées, suivant leurs intérêts, tant que subsistera la Constitution présente de notre Royaume? Ceux même de nos Citoyens qui se plaisent dans le désordre, & qui cherchent leur fortune, ou dans la faveur de la Cour, ou dans l'oppression des peuples, approuveront-ils que le seul mérite donne le poids à nos élections? Ces perturbateurs du repos public, qui ne peuvent trouver leur bonheur que dans le trouble, souffriront-ils un règlement qui n'a pour objet que la tranquillité de la Patrie? Ceux qui, dominés par l'amour-propre, ne trouvent du bon sens & de la justesse que dans leurs sentimens; ceux qui, n'ayant aucune expérience, condamnent tout ce qu'ils ne connoissent point; ceux qui se croient des génies supérieurs en politique, & qui s'égarent dans leurs raffinemens; ceux qui, par zèle même pour la Patrie, croient que tout ce qui est nouveau doit être dangereux, semblables à peu près à des hommes qui, accoutumés à vivre dans les ténèbres, ne pourroient supporter l'éclat du jour: toutes ces sortes de génies se révolteront contre ma méthode, & s'efforceront de la décrier.

Mais rien n'est capable d'étouffer en moi le desir que j'ai de servir ma Patrie. Peut-

être trouvera-t-elle un jour elle-même des expédiens plus salutaires pour son soutien, pour sa sûreté, pour sa gloire; je lui expose toujours mes idées, je lui montre mon zèle. Peut-on m'empêcher de le faire éclater? Peut-on m'ôter le droit d'opiner & de dire avec liberté tout ce que je crois lui être avantageux & utile?

Cependant, j'ai appris à respecter les contradictions. Je leur abandonne mon travail. Il peut du moins servir à exciter quelque génie ou plus éclairé, ou plus profond, à le rendre plus parfait.

Je ne prétends pas que l'on convienne de tous les moyens que j'ai proposés pour régler le Gouvernement; mais du moins, il est impossible de ne pas convenir de ses défauts, & de la nécessité de le réformer pour le rendre plus heureux & plus tranquille. Je vais ramasser ici ces défauts, & je prie chaque bon Citoyen de s'étudier à les corriger, autant pour son propre bien, que pour l'avantage de la Patrie.

1<sup>o</sup>.

Mauvais usage des biens de l'Eglise, qui font le patrimoine des pauvres.

2<sup>o</sup>.

Abus du pouvoir des Rois, à qui il est trop aisé de faire le mal, & trop difficile de faire le bien.

3<sup>o</sup>. Dan-

3°.

Dangereux partage de l'autorité de la République en plusieurs Jurisdictions, qui ne peuvent ni établir de nouvelles loix, ni faire exécuter les anciennes.

4°.

Pouvoir excessif des Ministres d'Etat en certains cas, toujours insuffisant pour le bien de la République.

5°.

Défaut de pouvoir & de prérogatives dans le Sénat, pour l'utilité du bien public.

6°.

La liberté anéantie par les moyens qu'elle prend pour se soutenir.

7°.

Les talens naturels des Citoyens étouffés par le désordre général, & par la nature même des diverses professions où l'on ne peut s'avancer par le mérite.

8°.

Les crimes d'Etat tolérés & impunis.

9°.

Desirs aveugles d'embrasser des professions incompatibles, dont la distinction est essentielle dans un Etat.

10°.

Instabilité des Assemblées publiques, qui rend inutiles tous les Conseils.

K 5

11°.

11°.

Pouvoir mal-entendu de la rupture des Diettes.

12°.

Impuissance de la République à se perpétuer & se régénérer soi-même dans la création de ses Magistrats.

13°.

Inutilité des Conseils, par leur peu de durée, autant que par la forme qu'on y observe.

14°.

Guerre offensive, préjudiciable à toute République.

15°.

Insuffisance de nos forces par rapport à l'étendue du Royaume, & à la puissance de nos voisins.

16°.

Indigence du trésor public.

17°.

Changement annuel des Juges dans les Tribunaux: incapacité de ces Juges.

18°.

Rareté de l'argent, faute de commerce.

19°.

Oppression & esclavage du peuple.

20°.

Défaut d'ordre & de police dans chaque partie du Gouvernement.

21°.

21<sup>o</sup>.  
 Forme impraticable de l'élection ordinaire de nos Rois.

Voilà, à peu près, les défauts à corriger dans notre Gouvernement. Ils sont en même tems comme le sommaire de tout cet Ouvrage; & je les ai ramassés à dessein, afin que quiconque voudra les examiner, puisse voir d'un coup d'œil la foiblesse de nos Loix, & la fausseté de nos Maximes, l'instabilité de notre République, & les dangers qui menacent notre liberté.

Je laisse à de meilleurs politiques le soin de remédier à ces abus. Il en est sans doute qui entreprendront de les réformer, s'ils connoissent une fois les vrais besoins de l'Etat, & s'ils s'apperçoivent qu'il est tems que la chere Patrie, si long-tems agitée par le combat entre la Majesté & la liberté, trouve enfin sa sûreté dans la protection de ses Rois, & sa conservation dans le zèle unanime de ses peuples. Ils établiront sans doute cette heureuse harmonie des Etats de la Nation, qui seule peut rendre sa prospérité durable; ce juste équilibre des Juridictions des Magistrats, qui renforcera son autorité. Ils s'étudieront à subordonner les intérêts particuliers aux intérêts publics. Ils feront en forte

forte qu'elle ne soit plus exposée à la rapine de ses ennemis & aux discussions de ses Sujets, & que tout concoure à son bonheur avec une émulation exempte d'envie, avec un zèle sans confusion, avec une subordination sans trouble, avec un juste discernement sans prévention, & avec une règle si bien établie, que rien ne soit capable de la déranger. Enfin, pour faire une analyse exacte de tout ce que j'ai dit, qu'il me soit permis en finissant, de faire ici trois réflexions, pour nous réveiller de notre assoupissement sur les maux auxquels nous ne sommes insensibles que par notre habitude à les souffrir.

La première, c'est que toutes les sociétés de peuples ne s'étant formées que par la vertu & par la valeur, & ne s'étant soutenues que par la justice, par l'union, par le bon ordre, elles se détruisent nécessairement par le luxe, par le désordre, par la dépravation des mœurs. Cette vérité doit nous faire sentir avec douleur que notre République a presque déjà atteint le triste période de sa décadence.

Car enfin, ou notre Nation, par un privilège particulier, & qui n'est propre qu'à elle

forte

elle seule, ne peut point se ressentir des contre-coups des passions & des foibleſſes humaines, & peut conféquemment ſe paſſer de tout ce qui doit les contenir; ou, ſi elle avoue qu'elle n'a rien au-deſſus des autres États, & que ſon gouvernement n'étant pas capable de corriger les méchans, il n'eſt que trop capable au contraire de gâter les bons; il eſt hors de doute que nous devons nous appliquer de toutes nos forces à frayer, par de ſages établiſſemens, un chemin à une noble ambition, pour qu'on puiſſe acquérir les emplois & les dignités de la République, non par la faveur ou par la violence, mais par un mérite vrai & ſolide, à qui ſeul appartiennent les honneurs & les diſtinctions.

Il eſt hors de doute, que nous devons arrêter cette infatiable cupidité qui nous domine; l'empêcher de s'étendre aux dépens du prochain, & de chercher à ſe ſatisfaire aux dépens du Public. Il eſt hors de doute que, par des réglemens ſages & bien obſervés, nous devons fournir à chacun des moyens honnêtes de s'avancer & de faire fortune; mais qu'aucun d'entre nous ne doit mettre ſon bonheur ou ſa gloire que dans la gloire & le bonheur de l'Etat, ni ſe

se croire jamais grand, heureux & tranquille, qu'autant que le Royaume jouira pleinement de tous les avantages qui doivent contribuer à sa prospérité.

La seconde réflexion regarde la liberté. Examinons ce qui a rendu Monarchiques les autres Etats Républicains. N'est-ce pas l'excès de cette même liberté, & le manque d'une attention continuelle à rester dans les bornes qu'une prudence austere lui prescrit? Un bon politique ne doit pas imiter un soldat valeureux, qui, voyant son camarade tomber à ses côtés, ne se rebute point, & s'anime par sa mort même à courir les mêmes dangers. Une pareille hardiesse ne convient pas en un sens dans un Etat; les exemples des peuples déchus de leurs privilèges, doivent nous engager à conserver les nôtres; leur malheur doit nous inspirer de la crainte, & la crainte une extrême circonspection.

Pour tirer des fruits salutaires de la liberté, il faut l'empêcher de croître en branches superflues; autrement elle dégénérerait & deviendrait sauvage comme un arbre mal cultivé.

Mais

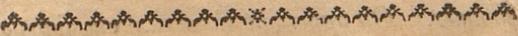
Mais si jusqu'à présent, par un miracle de la Providence, nous avons conservé notre liberté, songeons qu'il n'en est point qui soit plus sujette à périr que la nôtre. Sa douceur excite des jaloux. La bonté de notre pays anime continuellement l'envie des Conquérens. Le désordre, plus que tout le reste, la détruit. Si nous examinons nos forces, quels moyens avons-nous pour la défendre au-dehors? Et si nous pensons à tout ce que nous avons à craindre au-dedans, qu'est-ce qui nous garantira des efforts de nos propres Rois, qui, regardant notre liberté comme un vrai joug pour eux, cherchent sans cesse à s'élever sur nos ruines, veulent assurer leur repos par nos troubles, leur grandeur par notre abaissement, leurs intérêts par nos dissensions, leur pouvoir par les défauts mêmes de notre République?

Concluons donc qu'il n'y a précisément & absolument qu'un bon ordre, une fois établi dans notre Royaume, qui puisse le mettre à l'abri de tout danger, & y maintenir cette précieuse liberté qui en fait tout le prix & tout l'agrément.

Au

Au reste, comme je n'ai plus rien à ajouter pour l'entiere construction de cet édifice, je n'ai plus qu'à y mettre l'inscription que j'ai vue jadis dans une de nos Villes sur une maison qu'on venoit de bâtir dans le plus fort de la dernière guerre de Suede : *In spem melioris aevi*. Il faut espérer que ce meilleur tems viendra à la fin, & que le Dieu tout-puissant voudra lui-même mettre la main à cet Ouvrage.





## AVERTISSEMENT

SUR L'ENTRETIEN SUIVANT.


 Je n'ai garde de m'attribuer l'ouvrage que je donne ici au Public. A quelques termes près, déjà surannés, je l'ai copié, mot pour mot d'un manuscrit trouvé dans la bibliothèque d'une des plus riches Abbayes d'Allemagne.

Ce manuscrit est de l'an 1630; j'en eus à peine parcouru quelques pages, que je fus étonné de voir tant de raison & de bon sens parmi des peuples que j'eusse cru barbares à cause seulement de l'intervalle immense qui les sépare de nous.

Rien n'est plus capable d'humilier notre orgueil que les grands principes de gouvernement qu'ils se sont faits, & qui doivent les rendre naturellement les plus heureux des

Tome III.

L

hom.

hommes. On apperçoit chez eux une sagesse sans ostentation, une sujétion sans contrainte, de l'opulence sans faste, de la probité sans foiblesse, & pour tout dire en un mot, une vertu aussi constante que la prospérité qu'elle fait naître & qu'elle entretient parmi eux.

Qu'il est triste que le bonheur humain ne se rencontre qu'en des pays inconnus, & qui nous sont inaccessibles!



ENTRE.

\* \* \* \* \*

## ENTRETIEN

*D'un Européan avec un Insulaire du Royaume de Dumocala.*

\* \* \* \* \*  
 J'aurois bien du regret d'avoir entrepris le voyage des Indes, dans lequel j'ai essuyé bien des dangers, si je n'en avois rapporté une satisfaction qui peut seule me dédommager de toutes mes peines: elle consiste dans des connoissances utiles, & qui peuvent être aussi agréables au public qu'elles me l'ont été à moi-même.

Je laisse à d'autres Voyageurs marins l'usage ordinaire de raconter les aventures d'une longue & pénible navigation; il me suffit de dire qu'ayant été surpris à la hauteur de cinquante-deux degrés quatorze minutes de latitude australe, par un vent Sud-Est si violent, que nous ne pûmes jamais nous remettre sur la route, notre vaisseau fut jetté sur des côtes inconnues jusqu'alors à tous nos Mariniers. Ayant touché contre un rocher, ce vaisseau s'ouvrit de toutes parts, & selon toute apparence, je fus le seul qui eut le bonheur d'échapper au naufrage. Après avoir long-tems lutté contre les flots, je gagnai

gnai heureusement la terre; sans beaucoup me reposer, j'avançai dans le pays. Découvrant peu après un village assez bien bâti, je m'y rendis, dans l'espérance d'y trouver du secours. Je vis bientôt les habitans, rassemblés autour de moi, examiner avec étonnement mon air & ma figure. Leur extrême attention me fit comprendre que leur isle étoit naturellement inaccessible aux Etrangers. Ils me questionnoient tous ensemble: je ne pouvois leur répondre que par des signes que le besoin où j'étois rendoit bien éloquens; ils suffisoient du moins pour leur faire entendre que je venois d'un pays fort éloigné, que j'avois fait naufrage, & que je leur demandois du secours & la grâce de me recevoir. Ils me parurent touchés de mon malheur; & pendant qu'avec un air de compassion & de bonté, ils sembloient s'exhorter mutuellement à me rendre service, le plus considérable de la troupe s'avança, me prit par la main & me mena dans sa maison, où je fus traité avec toute sorte d'humanité, rien ne me manquant de tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir ma santé & à me délasser de mes fatigues.

J'y restai un mois. Le village étoit dans une exposition agréable; l'air en étoit pur & serein; j'y remarquai avec plaisir une po-  
lice

lice des plus exactes ; & à voir l'union qui régnoit parmi les habitans, je les aurois crus tous de la même famille. Deux choses surtout me surprirent & m'édifièrent en même tems ; c'étoient deux bâtimens , dont l'un servoit de magasin à bled ; on le remplissoit tous les ans de la récolte d'un terrain destiné uniquement à cet usage. Ce terrain appartenoit à la communauté ; elle étoit obligée de le cultiver avec soin, & l'on ne touchoit au magasin que dans le cas d'une extrême disette. Alors on partageoit ce précieux dépôt suivant le besoin actuel de chaque famille. L'autre bâtiment étoit un hôpital entretenu aux frais de chaque habitant ; il ne servoit que pour les pauvres du lieu, lorsqu'on les fa voit hors d'état de gagner leur vie par le travail, ou de se procurer la santé dans leurs maladies.

J'admire ces deux établissemens ; l'un préservoit de la famine, l'autre empêchoit la mendicité, & par conséquent le libertinage & la fainéantise. Ils coûtoient peu à la communauté, & les avantages qui en venoient, compensoient au-delà ce qu'elle devoit fournir tous les ans à proportion des biens & des facultés de chacun de ceux dont elle étoit composée. J'étois devenu dans ce pays un objet si extraordinaire, que l'ordre

dre vint de me conduire à la Capitale où le Roi faisoit sa résidence. Je vis dans toute ma route des terres extrêmement bien cultivées; un air d'abondance régnoit en tous lieux; la joie & la sérénité étoient peintes sur tous les visages. Je remarquois par-tout de la franchise & de l'humanité, & en général un ordre & un arrangement qui dévoient la sagesse d'un gouvernement éclairé & toujours constant dans ses maximes.

Après un voyage de trois semaines, j'arrivai à la Capitale; c'étoit une Ville immense dont les rues étoient propres, larges & bien percées; l'air y paroissoit aussi sain qu'à la campagne; les maisons des particuliers étoient commodément bâties; aucune n'avoit ces dehors superbes que l'orgueil des riches affecte parmi nous, & qui ne servent qu'à exciter l'indignation ou la jalousie. La pompe & la magnificence étoient réservées pour les édifices publics qui, dans un goût d'architecture différent du notre, & peut-être plus simple & plus noble en même tems, marquoient la grandeur du génie qui les avoit entrepris.

L'un de ces édifices avoit été construit pour servir d'école ou d'académie aux jeunes gens du pays, de quelque condition qu'ils fussent; des Maîtres dans toutes sortes d'arts

d'arts & de sciences y étoient entretenus; & ceux des écoliers, qui n'avoient pas les moyens de fournir à leur pension, y étoient élevés avec autant de soin que ceux qui étoient en état d'y satisfaire. Cette pension néanmoins étoit si modique, qu'il étoit peu de familles qui ne pussent la payer. Dans cette école on n'enseignoit point de langues étrangères; on n'y cultivoit que les sciences & les arts qui pouvoient être utiles à l'Etat; aussi n'en fortoit-il que des citoyens capables de le servir avec honneur, des artistes parfaitement instruits dans la profession qu'ils avoient embrassée. On ne voyoit dans le Royaume, ni des personnes incapables d'exercer leurs emplois ou leurs métiers, ni des gens inutiles à la société par leur inaction & leur indolence. L'accoutumance au travail le faisoit aimer; & comme chacun n'avoit été élevé que dans le talent qui lui étoit propre, il n'en étoit point qui ne l'exerçât avec plaisir. La vocation aux emplois ne dépendoit point de la volonté des parens: c'étoit le goût qui en décidoit; & que ne peut point le goût, quand c'est la Nature qui le donne?

Un autre de ces bâtimens publics étoit une espece d'hôpital où ceux qui avoient servi l'Etat, soit dans le militaire, ou dans le

civil, & à qui le grand âge ne permettoit plus une application suivie, étoient non-seulement entretenus aux dépens du Roi, mais récompensés par des pensions proportionnées à leurs mérites. Leurs besoins étoient une preuve de leur défintéressement, & leur défintéressement ajoûtoit à l'obligation où l'on étoit de reconnoître leurs services.

Le troisieme jour de mon arrivée, on me présenta à un homme vénérable; il me parut une espece de Brachmane, qui joignoit à l'étude & à l'administration des loix, des fonctions sacerdotales. J'apperçus en lui une extrême envie de s'expliquer avec moi; il me fit un accueil affable, & prononçant des mots que je n'entendois point, & qu'on eût dit qu'il essayoit de me faire entendre, il me remit entre les mains d'un de ses Officiers, en lui recommandant d'avoir soin de moi, & de s'appliquer au plutôt à m'enseigner leur idiôme. La maniere dont cet Officier s'y prit, eut des succès plus prompts qu'il ne l'espéroit; mais il faut tout dire aussi: il n'est point de langue plus aisée que celle de ces peuples; outre qu'elle est simple & sans ornemens, elle a peu de mots, & ces mots ne varient point par des inflexions ou des terminaisons différentes. Je la sus passablement au bout de trois mois, du moins  
fus-

fus-je dès-lors en état de m'expliquer avec le Brachmane, & de comprendre à-peu-près ce qu'il voudroit m'apprendre du fort qui m'attendoit dans son pays.

Après bien des civilités dont le détail seroit fort inutile, la premiere question qu'il me fit, fut si, depuis que je lui avois été présenté, j'avois fait quelque observation sur leur gouvernement & sur leurs usages. Je lui dis que j'avois été si occupé, suivant ses ordres, à l'étude de la langue, qu'il ne m'étoit pas possible de répondre à ce qu'il me demandoit.

Puisque cela est ainsi, reprit-il, je veux avoir le plaisir de vous instruire moi-même; je vais commencer par vous mener au Temple où nous adorons le Dieu Créateur du Ciel & de la Terre. A ces mots, je compris que je n'étois point dans un pays Idolâtre, & je ne pus m'empêcher d'en marquer une espece d'étonnement qui parut offenser le Brachmane; il m'en demanda le sujet. Le voici, lui dis-je tout naturellement; c'est que je ne puis m'imaginer ce qui a pu donner la connoissance du vrai Dieu à une nation comme la vôtre, que je vois séparée de toutes celles où il s'est plu à se manifester. Quoi donc! repartit le Brachmane, pour connoître ce souverain Maître, ne

suffit-il pas d'avoir de la raison & du bon sens ?

Nous entrâmes dans le Temple. Tout y étoit grand & majestueux, & les ornemens les plus simples y servoient à marquer quelque attribut de la Divinité. Le Brachmane, saisi d'un respect que je partageois avec lui, me dit, après quelques momens de recueillement & de silence : Le lieu que vous voyez est celui où nous venons tous les jours rendre nos hommages à la Divinité, suivant le culte que nous prescrit la religion de nos peres.

Il se préparoit à me détailler ce culte, lorsque, l'interrompant avec une vivacité de zele qu'on jugea sans doute indiscret, je lui dis qu'il ne lui manquoit que de connoître la seule façon dont Dieu veut être honoré par ses créatures. S'il en est une autre, reprit-il, qui soit la seule véritable, je suis prêt à l'adopter ; mais qui pourra m'en garantir la certitude ?

Il n'y a pas bien long-tems, continua-t-il, qu'un des Sacrificateurs de votre loi, je ne fais par quel moyen, pénétra dans notre Isle pour y prêcher & enseigner les rits que vous professez. La singularité de ce spectacle rendit nos peuples attentifs à ses discours, quoiqu'ils les comprissent à peine. Cet hom-

homme, toujours suivi d'une foule de curieux, qu'il prenoit peut-être pour autant de sectateurs de sa doctrine, parcourut notre pays avec liberté, jusqu'au moment que, parvenu dans un de nos cantons occupé par des Sauvages, il fut massacré cruellement.

Je fus fâché de n'avoir pas eu l'occasion de m'entretenir avec lui; tout ce que j'ai pu savoir de ses dogmes, ce n'a été que par le récit de ceux qui l'avoient écouté. S'il faut en croire à leur rapport, votre religion a de quoi frapper par l'antiquité de son origine que vous faites remonter jusqu'à la création du Monde, par la suite & la continuité de ses progrès, par la pureté, par la rigueur, par l'utilité, par la nécessité même de sa morale. Mais que penser des mysteres qu'elle renferme? Ne pouvant les comprendre, ni m'assurer de leur vérité, autrement que sur la foi d'un inconnu, qui vraisemblablement ne les comprenoit pas lui-même, je cessai de les examiner, & crus devoir m'en tenir à ma religion, qui ne m'offre rien que je ne puisse entendre, & rien en même tems qu'il ne me soit possible de pratiquer.

Une ouverture de cœur, si naïve sur la dignité de ma religion, m'inspira un desir extrême d'étendre plus loin les connoissances du Brachmane; mais peu fait à dogmatiser

tiser, & aussi peu connu de lui que le Missionnaire dont il m'avoit parlé, je crus devoir renoncer à lui inculquer des vérités que Dieu seul pouvoit lui persuader par l'efficace de sa grace.

Je me défistai d'autant plus aisément de mon dessein, que je ne vis rien dans ses sentimens qui fût contraire aux nôtres. Il ne suivoit que la raison; & par un rapport que peu de gens reconnoissent, la raison elle seule lui avoit appris la plûpart des grandes vérités que la Foi nous enseigne.

C'est la raison, me disoit-il, qui m'a fait comprendre que l'Univers n'ayant pu se former de lui-même, il n'y a qu'un Dieu qui l'ait pu tirer du néant, & lui donner l'ordre & l'arrangement avec le mouvement & la vie. Créature de ce Dieu, je reconnois son empire, & j'étudie ses volontés; sa Providence est une preuve de sa sagesse, & sa sagesse un engagement à la sainteté. Je sens que, pour lui plaire, je dois éviter le vice & pratiquer la vertu; que sa justice doit récompenser le bien & punir le mal; & qu'Éternel comme il est, ses récompenses ou ses châtimens doivent durer autant que lui-même.

Cette éternité qui m'attend, je la crois fondée sur l'immortalité de mon ame; sortie des mains de Dieu pour animer mon corps,

je

je sens qu'elle ne sauroit périr avec le corps qu'elle anime. Ce qui sert à me convaincre de cette vérité, ajouta-t-il, c'est que le corps peut être mutilé sans que l'ame éprouve aucune diminution dans sa substance. Invulnérable & toujours entiere, elle survit aux démembremens de la matiere qui l'enveloppe, & dont elle differe essentiellement par sa spiritualité.

Cet argument, qui ne passeroit pas pour bien convaincant dans nos écoles, suffisoit pour lui prouver ce que tant de Philosophes ont osé nier; ainsi je vis avec plaisir que la force ou l'étendue de génie nuit plus qu'elle ne sert à faire sentir des vérités, que la raison fait persuader par les argumens les plus naïfs & les plus simples.

Le Brachmane, plein de l'idée qui l'occupoit, ne tarissoit point sur la grandeur & l'excellence des attributs du premier Etre. Il reconnoissoit son existence dans les moindres productions; c'est un Etre, me disoit-il, dont le tems ne sauroit mesurer la durée, dont la plus vaste étendue ne peut renfermer l'immensité, dont aucun esprit ne sera jamais capable de concevoir la puissance. Ouvrages de ses mains, nous lui devons notre amour, & nous ne pouvons mieux le lui témoigner qu'en nous aimant mutuellement

ment les uns les autres. C'est-là le grand précepte de notre loi; & c'est aussi ce qui fait que l'union & la paix regnent dans nos Etats, & que nos Souverains, les plus puissans & les plus distingués de nos freres, nous traitent avec autant de bonté que nous avons de confiance en la pureté des motifs qui les engagent à nous commander en Maîtres.

L'idée, que le Brachmane me rappelloit de cet amour du prochain, qui fait l'essence de notre Evangile, me porta à lui dire sur le champ que ses principes de religion ne différoient presque point des nôtres. Si cela est ainsi, me dit-il, d'où viennent donc parmi vous les révoltes des peuples contre leurs Souverains, le peu d'égards des Souverains pour leurs peuples? D'où viennent les dissensions qui vous divisent, les procès qui vous défolent, les meurtres, les assassinats, les carnages, qui sont les traits les plus frappans de vos histoires, comme s'il importoit à votre gloire d'en transmettre le souvenir à la postérité?

Ne soyez point surpris, continua-t-il, de me voir si bien instruit de vos mœurs & de vos usages. Dans ma jeunesse il me tomba entre les mains un de vos livres que je fis traduire par un esclave Européan, qu'un événement pareil au vôtre avoit amené dans ce pays.

pays. Ce livre étoit une de vos histoires générales, où étoient rapportés les établissemens, les révolutions, la décadence, les loix, les coutumes, les diverses religions de vos Etats. Je voulois m'instruire, je le lus avec avidité; & bientôt après j'en fis rapport au Roi mon Maître, qui m'ordonna d'en faire un extrait. Les principes de gouvernement qu'il y trouva, lui déplurent presque tous; mais, comme un heureux génie fait profiter du mal même, il ne laissa pas d'y puiser des projets utiles qu'il a depuis exécutés dans ses Etats. Pour moi j'avouerai naturellement que peu s'en fallut que ce livre ne pervertît en moi tous les sentimens dans lesquels j'avois été élevé, & que j'ai le bonheur de conserver encore. J'y vis de grandes maximes de religion, mais qui n'influoient ni dans le gouvernement des Royaumes, ni dans la conduite des Sujets, à moins que les Princes & les particuliers n'en eussent besoin; les uns pour colorer leurs injustices, les autres pour déguiser la corruption de leurs mœurs.

Quel contraste, me disois-je, entre ces pays & le nôtre! Ici la Religion est le plus ferme appui de l'autorité souveraine; c'est par elle que nos Rois, s'estimant l'image de la Divinité, se font un devoir de punir le crime,

crime, de protéger l'innocence, de récompenser la vertu; & que chacun de nous, voyant leur pouvoir émané de Dieu même, se fait une gloire de leur obéir, jusqu'à sacrifier sa vie & ses biens dans les occasions même où il ne s'agit que de l'honneur de leur personne.

C'est par la religion que s'est établie dans nos Etats cette harmonie heureuse, qui fait que la juridiction temporelle est toujours prête à soutenir les droits de la juridiction spirituelle; & que celle-ci, bien loin de rien empiéter sur l'autre, s'applique à la maintenir dans toutes les prérogatives & tous les honneurs qui lui sont dûs. Ces deux Etats, quoique séparés, s'aident & se respectent mutuellement; nul d'eux ne souffre aucune irrégularité dans les mœurs, aucune nouveauté dans les dogmes; & tous les deux concourent à l'envi à prévenir les schismes que le libertinage, source ordinaire de l'impiété, pourroit faire éclore au mépris de la croyance commune.

Qu'aurois-je répondu à des reproches si vrais, & qu'on ne me faisoit sentir que par une opposition que je m'appercevois n'être que trop réelle?

J'assurai

J'assurai le Brachmane que j'étois édifié de ses sentimens, & lui remontrai seulement que telle étoit notre religion, que ni l'incrédulité ni le libertinage n'avoient jamais pu en altérer la vérité. Je lui montrai qu'elle subsistoit dans toute sa pureté depuis le commencement des siècles; que nos Souverains se faisoient un devoir de la défendre, & tous les gens de bien de l'observer. Vous pourriez, lui dis-je, en juger vous-même, s'il y avoit quelque communication de votre pays avec le nôtre.

A Dieu ne plaise, me dit le Brachmane en m'interrompant, que j'aille si loin pour m'éclaircir de ce que vous dites. Aucun de nous ne quitte son pays, non pas même par l'amour du gain qui vous fait parcourir les mers les plus dangereuses. Nos peuples, s'estimant assez riches du produit de leurs terres, & du fruit de leur travail restent tranquillement attachés où la Providence les a fait naître; & s'ils commercent, ce n'est qu'avec les autres peuples de notre continent, pour les besoins mutuels que nous avons les uns des autres.

Deux raisons sur-tout nous empêchent de nous étendre au-delà; la première, c'est que les peines que vous vous donnez pour acquérir des richesses qui, vous faisant vivre

dans l'abondance, puissent en même tems, par des charges brillantes, vous mettre au-dessus de vos concitoyens; ces peines nous déshonoreroient & nous seroient même inutiles. On estime plus chez nous un manant avec du mérite, que tout autre homme, quel qu'il puisse être, qui n'a ni talens ni vertus. Aussi toute notre ambition, c'est d'être chacun dans notre état, ce que nous devons être. Nul éclat étranger ne nous frappe. Nous cherchons l'homme dans le fond de son cœur, & nous n'en jugeons ni par des richesses, ni par des dignités qui, par elles-mêmes incapables d'épurer les sentimens, ne servent d'ordinaire qu'à les corrompre.

Une autre raison, ajouta-t-il, nous retient chez nous; c'est la situation de notre Isle. Environnée d'écueils de toutes parts, il nous est aussi difficile d'en sortir, qu'il l'est aux Etrangers d'y prendre terre. Peut-être sans cela moins sages & plus ambitieux que nous ne sommes, & livrés comme vous à la folle ardeur de nous enrichir, nous irions affronter les mers; & chargés de trésors dont nous pourrions nous passer, nous rapporterions dans nos climats tous les maux qu'enfante parmi vous l'amour des richesses.

Il est vrai, lui dis-je, que nos mœurs, moins simples & moins pures que les vôtres, ne sont pas tout-à-fait exemptes du blâme que vous leur donnez: mais vous devez favoir aussi que c'est par les défauts mêmes que vous nous reprochez, que nos Royaumes fleurissent, & qu'ils se soutiennent dans un haut degré d'opulence & de grandeur.

Je connois vos Royaumes, repliqua le Brachmane, & je n'ignore point vos prospérités, s'il faut appeller ainsi le vain éclat qui vous fait juger vos Etats si supérieurs au nôtre. Je me rappelle à présent bien des détails que j'aurois cru éteints dans ma mémoire, & que je dois au livre de l'Histoire universelle dont je vous ai parlé. Vos Gouvernemens sont de deux sortes; les uns monarchiques, les autres républicains.

Dans ceux-ci regne la liberté, espece d'idole semblable à ces figures inanimées qu'adorent nos sauvages, & qui n'ont pas le pouvoir de les rendre heureux. Il n'est pas possible, en effet, que, dans un Etat où personne ne peut être forcé d'obéir, chacun ne s'arroge le droit de commander; & quel ordre peut régner dans cette confusion de pouvoirs dont aucun ne peut se soutenir, s'il ne contraint à céder tous ceux qui le combattent? Quelle uniformité de vues & de sen-

timens pourra-t-on espérer dans une nation où chacun se fait un mérite de l'indépendance; & où cette indépendance toujours impunie ne fait valoir la raison que par l'orgueil, quand elle fait tant que de la défendre, & ne peut supporter qu'on la défende, quand on veut la forcer à l'adopter!

De pareils inconvéniens ne se trouvent point dans l'Etat monarchique. Je le crois plus propre à contenir l'impérieuse vanité des hommes, & bien plus capable de fixer leur inconstance & leur légèreté; c'est proprement dans un pareil Etat qu'on jouit tranquillement & sûrement de cette précieuse liberté qui, dans ceux dont je viens de parler, n'est qu'une source de révolutions malheureuses; cette liberté se fait sentir, sur-tout sous un Prince qui est persuadé que sa gloire & son bonheur ne dépendent que de ses vertus & de l'amour de ses peuples. Tel est celui qui nous gouverne, ajouta le Brachmane. Comme il ne distingue point ses intérêts d'avec les nôtres, il voudroit aussi que tous ses biens fussent à nous. Il croit n'en jouir que lorsqu'il les donne; & il en jouit, en effet, par notre reconnaissance toujours prête à faire remonter dans ses mains ce qu'elles ont répandu dans les nôtres.

Cet

Cet exemple est rare parmi vous, continua le Brachmane : le grand objet de la plupart de vos Rois est d'écraser leurs Sujets pour s'en faire de nouveaux au-delà de leur Empire. Malheur aux Princes voisins qu'ils connoissent moins forts qu'ils ne le font eux-mêmes ! Et comment . . .

Ce portrait hideux me révolta si fort que je ne craignis point de l'interrompre ; je voulus défendre la gloire de nos Souverains. Il en est, lui dis-je, qui, pleins de valeur, ne font pourtant la guerre que pour réduire leurs ennemis à la paix, & qui, toujours constans dans ce dessein, ne cessent de leur offrir la paix au milieu même de leurs triomphes. Dans leurs Conseils, ils n'écourent ni leur ressentiment, ni leur ambition, ni leurs forces, ni leur pouvoir, ni leur gloire même ; ils n'y ont en vue que le bien de leurs Sujets & l'intérêt de leur Couronne, que leurs Sujets eux-mêmes préfèrent souvent à leur propre bien. Amis de ces Sujets, ils les regardent plutôt comme des soutiens de leur puissance, que comme des hommes soumis à leurs Loix : leurs Loix elles-mêmes sont les anciennes Loix de l'Etat, ou fondées sur les premières Loix de la Monarchie, dont ils ne peuvent ni ne veulent jamais s'écarter.

M 3

Je

Je ne dis point, ajoûtai-je, qu'il n'y ait dans nos contrées de mauvais Souverains, & que, dans celles mêmes où regnent les meilleurs Princes, il n'arrive des cas où la politique les force à s'écarter de leur devoir, & souvent même à permettre un mal dans l'espérance d'un bien qu'on peut s'en promettre.

C'est-là où je vous attends, répartit vivement le Brachmane: je n'ignore pas à quel point vous êtes tous épris de ce que vous appelez politique; c'est votre grande science, c'est l'unique ressort de vos actions, & le mobile sur-tout de votre ambition & de votre avarice. Quiconque n'a point de mérite parmi vous, doit être tenté d'y avoir recours, ou pour s'ouvrir un chemin aux honneurs, ou pour s'en frayer un à la fortune. Ainsi vous vous êtes fait un art de ne paroître jamais tels que vous êtes, pour séduire ceux qui auroient intérêt de vous approfondir. Tel honnête homme même dans vos climats prendra le parti de démentir ses sentimens de probité, pour complaire aux passions d'un homme sans honneur qui peut lui procurer quelque avantage.

Ce n'est que par des voies obliques que vous allez à vos fins; aucun de vous ne marche à découvert, s'il ne veut s'exposer à se perdre: mais, en bannissant la bonne foi  
de

de vos sociétés, vous en avez anéanti la douceur & la confiance; & tel est votre malheur, que vous ne pouvez plus distinguer le vice ni la vertu, la vérité ni le mensonge, & que la suspension où vous êtes sans cesse que chacun cherche à tromper, acheve d'anéantir parmi vous jusqu'aux moindres restes de candeur & de franchise.

Ce mal affreux qui s'est glissé dans vos sociétés, & que vous fomentez lors même que vous en déplorez les suites, je le vois répandu parmi vos Souverains; ils s'imaginent tous devoir apprendre à dissimuler, pour sçavoir régner avec plus d'éclat & de gloire.

Je vis bien que mon Brachmane, en me parlant ainsi, n'étoit rien moins que politique, & je lui souhaitai en moi-même un peu moins de cette simplicité de mœurs, & de cette naïveté dont il s'imaginoit qu'il ne restoit plus de traces dans nos contrées.

Je suis surpris, lui dis-je, qu'ayant lu nos Histoires, vous n'y ayez point remarqué de ces traits merveilleux qui ont souvent étonné l'Univers, de ces événemens soudains & imprévus, de ces bouleversemens d'Etats, qui, ménagés long-tems dans le silence, ont dévoilé tout-d'un-coup la vaste & profonde politique qui en avoit conçu le dessein. Per-

mettez-moi, lui répliquai-je encore, de vous faire remarquer que vous ne distinguez pas assez la prudence de la ruse, la sincérité de l'indiscrétion, la réserve de la fourberie, l'adresse de la fausseté, l'habileté de l'artifice.

Je ne connois rien à toutes ces distinctions, répartit le Brachmane; les vertus & les vices ne me paroissent pas si près les uns des autres, qu'on puisse les confondre aisément; & c'est peut-être vous-même qui les confondez en voulant marquer si précisément les bornes qui les séparent. Le peu d'intervalle que vous montrez des uns aux autres, me fait voir du moins combien on risque de le franchir par la facilité qu'on y trouve.

Quoi qu'il en soit, me dit-il encore, pourriez-vous bien me définir plus particulièrement cette politique à laquelle vous prodiguez tant d'éloges, & qui vous paroît le seul mobile des plus grands événemens? Mais comment donner une idée juste d'une chose qu'on ne peut saisir, lors même qu'on s'étudie le plus à la connoître, & qui, formée dans le silence & le secret, ne seroit plus ce qu'elle est, du moment qu'elle viendroit à se produire. Cette politique, d'ailleurs si peu conforme aux maximes de votre Religion, a-t-elle des regles sûres, des principes certains, des loix invariables? ne  
chan-

change-t-elle pas selon les tems, les lieux, les circonstances? n'est-elle point sujette à se tromper, & ne dépend-elle pas beaucoup moins du génie qui la conduit, que du hazard qui trop souvent s'oppose à ses efforts, & renverse en un moment toutes ses manœuvres?

A mon avis, continua le Brachmane, & mon sentiment est sans doute celui de tous les Sages de la Terre: à mon avis, la meilleure politique dans le gouvernement des Etats, ainsi que dans la conduite de la vie, est celle de n'en avoir aucune, & de ne se servir en tout ce que l'on fait, que des moyens que le bon sens prescrit, & que la raison autorise.

Entre cette politique & la vôtre, il y a précisément la même différence qu'entre le bon esprit & le bel esprit; celui-ci, plus brillant que solide, dédaigne de marcher dans les routes communes, & s'égare d'ordinaire dans celles qu'il se fait: celui-là, dans un chemin plus battu, le suit uniment; & ne perdant jamais de vue le terme où il doit arriver, cherche seulement à écarter de ses pas tout ce qui pourroit l'empêcher d'y atteindre.

Telle est la politique, que je fonde uniquement sur la prudence & sur la droiture;

c'est à la prudence à connoître, à prévoir ce qui peut faire échouer ou réussir un projet utile; & c'est à la droiture à ne le former que sur ce qui est juste, & dans les règles les plus exactes de l'équité.

De cette façon, ma politique n'exige ni les ténèbres dont la vôtre s'enveloppe, ni les faux-fuyans, ni les prestiges que vous lui supposez pour réussir. Infiniment plus aisée, elle n'en est aussi que plus sûre. Ainsi tel homme parvient infailliblement dans le Monde, qui, cultivant ses talens avec soin, modeste & réglé dans ses mœurs, ami des gens vertueux, & leur émule, cherche à servir sa Patrie, & sans intrigues ni cabales, n'ambitionne d'autre gloire que celle de la bien servir. Ainsi tout Souverain, qui sçait se faire respecter de ses ennemis par sa bonne foi plus que par sa valeur & sa puissance, & se faire aimer de ses Sujets, autant par son amour pour la justice, que par sa bonté, ne peut manquer de réussir dans tout ce qu'il lui plaira d'entreprendre, sans qu'il ait besoin d'avoir recours à ces manéges obscurs & à ces raffinemens incertains qui font l'essence & la honte de votre politique.

Je viens, sans y penser, continua le Brachmane, de vous dévoiler le systéme de notre Gouvernement; ce systéme a deux objets,

l'un

Pun au-dehors, l'autre au-dedans du Royaume.

A l'égard du premier, nos Souverains, & sur-tout le Prince qui nous gouverne aujourd'hui, se sont toujours appliqués à mériter, par la fidélité la plus exacte à leurs paroles, la confiance de leurs voisins: à cette fidélité qui vient d'une droiture inflexible, ils ont joint un désintéressement des plus parfaits; persuadés qu'on risque ordinairement, & qu'on mérite en effet de perdre ce qu'on possède, en voulant injustement acquérir ce que l'on n'a pas.

Quant au second objet, l'ordre se maintient dans notre Royaume par l'application de nos Souverains à plier de force ou de gré sous le joug des Loix, quels que ce soient de leurs Sujets qui veulent s'y soustraire. Au reste, ces Loix sont en petit nombre; & c'est aussi ce qui prouve la bonne constitution de notre État. Où les Loix ne cessent de croître, il faut que les désordres aient crû aussi. Peut-être vos Souverains sont-ils tous les jours obligés d'en faire de nouvelles; si cela est, j'en accuse votre politique, & j'en fais moins de cas que jamais. Il faudroit donc, lui dis-je, selon votre système, qu'un Prince né valeureux passât sa vie dans une obscure lâcheté, & qu'il immolât son ag-

gran-

grandissement & sa réputation à de vains égards pour des voisins qu'il rendroit peut-être plus heureux en les foumettant à son Empire.

Je reconnois là de nouveau votre injuste politique, me dit le Brachmane: parce qu'un Souverain aura du courage, devra-t-il ne mesurer son pouvoir que par la force & le succès de ses armes? D'ailleurs, ce courage, sur lequel vous fondez ses droits, est une passion plutôt qu'une vertu, ou du moins une qualité si commune dans les armées, & jusques dans les bois parmi les animaux, qu'un Prince peut bien, sans intéresser son honneur, n'en point faire usage.

Mais n'est-ce précisément que dans un champ de bataille qu'il doit le montrer ce courage? & ne peut-il l'employer qu'à commettre des injustices? Tout le monde le croit ainsi, & j'ose dire que tout le monde se trompe. Il est des occasions où il peut l'étaler avec plus de fruit, & même avec plus de gloire.

Ne lui en faut-il point pour résister presque à tout moment aux flatteuses insinuations de ses courtisans, qui d'ordinaire ne sont jaloux de son estime, qu'autant qu'elle peut leur servir à mériter ses faveurs? Ne lui en faut-il point pour suivre sans relâche  
un

un dessein heureusement conçu, pour supporter les chagrins d'une entreprise manquée; pour faire respecter les Loix sans offenser sa justice, ni déroger à sa bonté; pour ne pas se laisser enivrer au faste de la grandeur; ou, ce qui est peut-être plus mal aisé, pour en soutenir le poids, malgré l'habitude qui en dérobe les charmes, & n'en laisse sentir que les peines & les dégoûts?

Quel courage ne faut-il pas pour réprimer les passions dans un poste où il est aussi aisé de les satisfaire, que difficile de s'en garantir? Ce sont-là les ennemis qu'un Souverain doit combattre, & qu'il lui est plus glorieux de vaincre que des peuples dont ordinairement la défaite est plutôt dûe au hazard des batailles, qu'à la valeur qui s'est flattée de les subjuguier.

Je ne dis pourtant pas, ajouta le Brachmane, qu'un Prince ne doit avoir cette sorte de courage que vous estimez tant; mais il ne doit s'en servir que lorsque son honneur, le bien de ses Etats & la justice l'exigent; que lorsqu'il est obligé de préférer la guerre, toute douteuse qu'elle est dans ses succès, aux tranquilles douceurs d'une paix dont le bonheur n'est jamais équivoque.

Il alloit continuer, quand je pris la liberté de lui représenter que, l'Isle où nous étions  
étant

étant isolée, il n'étoit pas étonnant qu'on n'y connût point cette politique sage & éclairée, dont la principale attention doit être de se garantir de toute attaque de la part des Princes voisins, & de profiter de l'occasion de les surprendre, plutôt que de se mettre aux risques d'en être surpris. Vous vous trompez, reprit-il : notre Isle est isolée, il est vrai ; mais elle est immense : nous n'en possédons que la principale partie, & nous avons des voisins qui devoient naturellement être d'autant plus jaloux de notre puissance, qu'il n'est aucun d'eux qui puisse l'égaliser : peu redoutables chacun par eux-mêmes, ils pourroient le devenir par leur union ; mais notre système nous met à l'abri de leurs insultes. Par notre bonne foi, nous avons gagné leur confiance, & ils ont tant de preuves de notre désintéressement, qu'ils nous croient du moins aussi portés à ménager leur repos, qu'ils le devoient être eux-mêmes.

Moins tranquilles entr'eux, parce qu'ils se méfient les uns des autres, ils s'attaquent presque toujours ; & leurs guerres sont d'autant plus cruelles, qu'elles deviennent plus opiniâtres par l'égalité de forces qui balance leurs succès.

Il n'est que l'ascendant que nous donne sur eux l'opinion qu'ils ont de notre sagesse, qui puisse mettre fin à leurs malheurs. Ils prennent notre Souverain pour arbitre de leurs querelles; & notre Souverain, d'ailleurs assez puissant pour leur faire accepter la paix, trouve plus de gloire à la leur donner; qu'il n'en auroit à profiter de leur épuisement pour étendre à leurs dépens les bornes de son Empire.

C'est-là une espèce de Monarchie universelle, d'autant mieux fondée, que ceux-là même qu'elle subjugué en effet, sont plus empressés de s'y soumettre, que les peuples qu'ils gouvernent ne le sont d'obéir à leurs Loix.

De-là vient aussi que, pour la maintenir comme ils le souhaitent, nos troupes sont toujours prêtes à marcher où leurs besoins les appellent; mais ces troupes, contre l'usage ordinaire de celles de vos pays, n'étant destinées à faire la guerre que pour la terminer, ne soulevent point contre nous des nations qui trouvent leur avantage dans notre supériorité; & qui, prêtes à se confédérer pour la détruire, si nous voulions en abuser, cherchent au contraire à la maintenir, parce que réellement nous ne nous occupons qu'à la leur rendre utile.

Com-

Comparez donc à présent, ajouta le Brachmane, votre politique avec la nôtre, & voyez laquelle est plus estimable, plus sûre, plus utile en effet, ou celle qu'on ne peut éviter de suspecter, parce qu'elle n'a jamais de succès qu'autant qu'elle s'applique à ne point paroître; ou celle qui, se montrant à découvert, devient parmi les nations un principe de liaison & d'amitié, plutôt qu'un motif de méfiance & de crainte.

Il est toujours vrai de dire, lui repliquai-je, que, si votre politique vous procure d'un côté de si grands avantages, elle vous oblige de l'autre à des dépenses que ces mêmes avantages ont bien de la peine à compenser. De quelle charge en effet ne doit pas être à vos peuples l'entretien des troupes que vous vous contentez de donner en spectacle, & qui, presque toujours oisives, ne combattent jamais pour vos propres intérêts? Rien ne nous est moins onéreux, répartit le Brachmane; ce qui nous afflige, c'est la nécessité où l'on n'est que trop souvent de les employer: voici cependant quelle est notre économie.

Si nous ne retranchons jamais rien des sommes nécessaires à l'entretien de notre armée, nous ne laissons pas de diminuer bien souvent le nombre de nos soldats; & c'est dans

dans le tems que la sérénité commence à régner chez les peuples voisins, & qu'elle paroît durable; alors nous ne conservons sur pied que la moitié de nos troupes; & l'autre moitié est envoyée dans les campagnes où ses travaux lui tiennent lieu de paye, en attendant qu'on la rappelle aux armes qu'elle n'a quittées que pour un tems. Les Officiers qui commandoient ces troupes sont renvoyés de même, & jouissent de la demi-paye, autant pour épargner la honte de déroger à leur profession par la nécessité de vivre, que pour les retenir dans le service auquel ils se sont rendu nécessaires par la longue expérience qui les y a formés.

Je ne vous comprends point, lui dis-je; je vois de l'économie d'un côté, & je n'en vois point de l'autre. Vous cessez de donner aux troupes, & vous ne discontinuez point de fouler vos Sujets. Que devient donc le reste de l'argent que vos soldats consommoient avant leur réforme, & qu'on ne cesse de lever sur vous, comme aussi nécessaire que si l'armée subsistoit en entier? Le laisse-t-on oisif dans le trésor du Prince, ou le Prince l'emploie-t-il à d'autres usages qu'à ceux auxquels il est destiné?

Ni l'un ni l'autre, me dit le Brachmane; cet argent, toujours exactement porté dans

la caisse militaire, est remis à des Villes marchandes, qui, le faisant circuler dans le commerce, l'emploient à leur profit, & en augmentent le fonds par l'intérêt qu'elles en payent. Cet intérêt fixé à trois pour cent, & qui en aucun tems ne hausse ni ne baisse, n'est pas si fort qu'il puisse absorber le gain de l'industrie qui le paye, ni si foible qu'il ne soit utile aux vues qui le font exiger. Ainsi, tant que la paix subsiste dans notre Isle, les sommes destinées à la guerre qui doit l'y rappeler, augmentent insensiblement.

Dans ce cas de guerre, les divers capitaux, confiés aux Villes qui en répondent, rentrent tout-d'un-coup dans les coffres d'où ils étoient sortis; les légions émancipées reviennent chacune sous leurs drapeaux avec les Officiers congédiés qui les y ramènent; & sans que l'on soit obligé de lever de nouveaux Régimens, trop foibles à l'égard des vieux Corps qu'on a eu soin de conserver, sans même qu'il soit besoin de mettre de nouvelles contributions sur le peuple, ou de contracter des dettes toujours onéreuses à l'Etat, nous nous trouvons prêts sur le champ d'en imposer par nos armes à qui que ce soit d'entre les Princes de notre Isle qui veut troubler le repos de ses voisins.

Voyez

Voyez donc à présent, continua le Brachmane, si les impôts, que nous payons pour l'entretien de nos troupes, doivent nous être aussi à charge que vous le pensez; & s'il n'est pas vrai que, dans le système de vos Gouvernemens, une année de vos guerres vous coûte plus cher que ne feroient dix années des nôtres, si nous étions obligés de les continuer si long-tems.

Je vous l'ai déjà dit, & je le répète encore, ajouta-t-il, nous ne prenons point les armes pour conquérir des Places, des Provinces, des Etats; & vous concevez bien qu'une guerre est bientôt finie, quand on ne s'y propose d'autre avantage que de la finir au plutôt. Aussi les taxes qu'on exige de nous, pour être en état de la faire, une fois payées, on ne nous demande rien de nouveau pour la soutenir; & ces taxes auxquelles on s'attend tous les ans, & sur lesquelles par conséquent chacun a soin de régler ses autres dépenses, sont en effet si modiques, soit par elles-mêmes, soit par leur exacte proportion avec les facultés des contribuables, soit par les ressources qu'on a d'en augmenter le produit à la faveur du commerce des Villes à qui on les rend en quelque sorte presque aussi-tôt qu'elles les ont fournies, qu'il n'est aucun de nous qui ne les

N 2

donne

donne avec joie, d'autant plus qu'ils les regarde comme le gage de son repos & de son bonheur.

Au reste, dit-il encore, pour ne vous laisser rien ignorer de ce qui concerne nos troupes & nos armées, je dois vous observer qu'on n'y achete point l'honneur de servir le Prince; que la faveur n'y donne point les graces, & qu'elles n'y sont dûes qu'à l'ancienneté du service qui suppose toujours, si non l'ardeur & la force d'une jeunesse hardie & bouillante, du moins plus de justesse dans les projets, plus de sang froid dans les dangers, plus d'habitude à commander, plus de desir à bien faire. De cette sorte on n'entend dans nos camps ni plaintes, ni murmures; chaque Officier, content du poste qu'il occupe, attend sans inquiétude l'avancement qui ne peut lui manquer; & jamais il n'est contraint dans des combats singuliers d'exposer sa vie, ou pour faire expier à un autre le bonheur d'une supériorité dont il est jaloux, ou pour se soutenir lui-même contre l'envie de ses semblables dans un grade qui les met au-dessous de lui.

J'ajouterai que nos troupes répandues dans les diverses Provinces, y campent tous les ans pour les maintenir dans l'exercice des armes; & que, pour ne pas doubler inutilement

lement les emplois, elles n'ont alors, ni en aucun autre tems, d'autres Inspecteurs, que les Généraux mêmes qui les commandent, qui, chacun dans leur département, les connoissent mieux, & qui ont aussi, en effet, plus d'intérêt de les connoître.

La désertion si commune dans vos Etats, nous l'évitons par un moyen presque infail-  
lible.

Nous donnons à nos foldats un sou par jour au-delà de leur paye ordinaire; mais ce sou, nous le retenons pour en faire une masse, qu'on leur remet à l'expiration de leur engagement comme une récompense de leur service. Cet engagement, pour le dire en passant, ne se prolonge jamais au-delà de son terme; & l'on est aussi exact à licencier un foldat, quel qu'il puisse être, qui a fait son tems, qu'à lui rendre compte du dépôt qu'on lui a réservé, & qu'il a droit de prétendre. Ne croyez pas que ce dépôt périsse avec lui, s'il vient à périr lui-même: en ce cas on le remet à sa famille; & cette destination, toujours immanquable, est encore un motif à nos foldats de ne pas abandonner les drapeaux sous lesquels ils sont obligés de combattre.

Pour remplir le nombre de ceux qu'on n'a plus droit d'y retenir, s'ils n'y veulent

rester d'eux-mêmes (car souvent l'habitude au service leur en fait une nécessité) on a des recrues toutes prêtes que nos Provinces sont obligés de fournir, & qui n'en sont que mieux choisies, parce qu'elles ne sont point à la charge des Officiers. Ceux qui les commandent n'ont d'autre peine que de les exercer, d'en fournir les Régimens auxquelles elles sont destinées; & à mesure qu'ils les livrent, d'en exiger d'autres pour les instruire, & les tenir également en réserve pour le besoin. Ces Compagnies, tant qu'elles restent en l'état & sur le pied de Milices, ne sont point de service où elles sont; mais il est rare que, pour l'adresse & la valeur, on puisse les distinguer des anciens Corps dès qu'elles y sont incorporées.

Il ne restoit au Brachmane qu'à m'expliquer la Tactique dont on usoit dans son pays, & que je m'imaginois bien devoir être aussi différente de la nôtre, qu'étoient différens de nos usages ceux qu'il venoit de me détailler; mais, soit qu'il ne fût pas versé sur cette matiere, soit qu'il crût inutile, dans une premiere entrevue, de s'étendre sur autre chose que sur les Loix générales de la Nation, pour m'en faire connoître la politique, il tomba tout-d'un-coup, & je ne sçais comment, sur la maniere dont on y administroit  
les

les Finances; & ce fujet me parut à moi-même trop intéreffant pour n'y pas donner une attention particuliere.

L'ordre établi dans nos Finances, me dit-il, confifte principalement en trois chofes. La premiere, à les régler proportionnément & fans injustice; la féconde, à les recevoir fans altération & fans mécompte; la troifieme, à les ménager de maniere que la dépense n'en excède jamais le produit.

Quant au premier article, il eft vrai de dire que nos Souverains, dans les contributions qu'ils nous impofent, ufent à-peu-près d'autant d'économie qu'un particulier qui, n'ayant que fes terres pour fubfifter, les cultive fans négligence, n'a garde de les épuiſer par trop d'avidité; &, dans la crainte de manquer du néceffaire, fe prive ſouvent du fuperflu. Toutes nos Provinces font impofées, & juſqu'aux moindres de nos diſtricts; mais il n'en eft point qui ne le foit dans une juſte proportion de la qualité de fon terroir, de l'induftrie qu'on y exerce, des biens dont on y jouit. Aucune ne l'eſt au-delà de ſes facultés; il n'en eft même point qui le foit autant que ſes facultés le permettent. Il eſt juſte, en effet, & il eſt même utile qu'il reſte toujours une certaine aifance parmi les Sujets qui ſont l'unique ſource des revenus du

Prince. S'ils doivent porter le joug, il ne faut point aussi que le joug les écrase; & il est plus féant & plus glorieux à celui qui le leur impose, qu'ils le portent avec plaisir, qu'avec dégoût & répugnance. C'est un grand revenu pour un Prince, que l'amour de ses Sujets.

Le second article n'est pas moins important que le premier. On leve nos contributions sans le ministère d'aucun de ces Receveurs, de ces Trésoriers, de ces Officiers, gens toujours aussi affamés qu'inutiles, qui ne savent puiser dans les sources que pour les étancher; & qui, sous prétexte d'enrichir le Prince, ne l'oppriment pas moins par leurs rapines, que les Peuples qu'ils ruinent par leurs vexations.

Plus attentifs au troisième article qu'à tous les autres, nous nous appliquons à savoir exactement à quoi peuvent monter tous les ans nos dépenses publiques; nous mettons ensuite en réserve les sommes qu'on doit y employer, & nous ne touchons à ce dépôt que pour satisfaire, selon les besoins, à la destination qui en a été faite. Le Roi lui-même s'est fait une loi de cette sage destination, & croit que rien ne lui appartient, ou pour l'entretien de sa maison, ou pour ses plaisirs, ou pour ses largesses, que ce qui  
reste

reste au-delà de ces fonds absolument nécessaires pour le bien & l'intérêt de son Etat.

Le plaisir que je goûtois aux discours du Brachmane, & dont il ne pouvoit manquer de s'appercevoir (car je n'osois plus l'interrompre comme j'avois fait tant de fois) ce plaisir l'engagea, sans doute, pour achever de me donner une notion précise de la politique de son pays, à me parler encore de la façon dont on y administroit la Justice.

N'étant non plus possible que par-tout ailleurs, me dit-il, que notre Souverain puisse l'exercer lui-même, il y a commis des gens habiles qui la rendent gratuitement. Avant lui, nos charges de Magistrature étoient à l'encan, pour ainsi dire, & ceux-là seuls en paroissoient les plus dignes, qui avoient plus d'argent pour les acheter. Les talens qui, par une déplorable fatalité, ne sont jamais plus grands que dans l'indigence, comme si l'indigence, qui a le don d'évertuer le génie, pouvoit seule les faire acquérir, les talens ne parvenoient presque jamais à ces charges; & ce qui est plus malheureux encore, le droit d'exercer la justice n'entraînoit que trop souvent l'usage de la vendre pour se dédommager de ce qu'elle avoit coûté.

Ce désordre , qui portoit la corruption dans les Jugemens, & qui ne laissoit pas d'éclater malgré la chicane qu'on n'avoit , ce semble, inventée que pour en couvrir l'iniquité, ce désordre n'existe plus dans nos Tribunaux. Les places en ont été mises au concours, & le mérite seul peut y prétendre. Ce ne sont plus les plaideurs qui payent leurs Juges, c'est le Souverain qui les gage & les entretient; mais en même tems la vigilance les éclaire, sa sagesse les récompense ou les punit, & son autorité borne leur pouvoir pour empêcher qu'ils n'en abusent. Leur nombre même est fixé dans chaque Tribunal, notre Prince ayant reconnu que la multitude des Juges ne sert qu'à mettre de la confusion dans les opinions, & prolonger des affaires dont le retardement est presque toujours aussi préjudiciable à ceux qui ont droit de les soutenir, qu'à ceux qui n'ont aucune raison de les poursuivre.

Il n'étoit pas possible, continua le Brachmane, que l'ordre étant établi dans toutes les parties de notre Gouvernement, ne le fût aussi dans tous les détails qui concernent les biens & la fortune de nos peuples.

Vous n'ignorez pas, me dit-il encore, que l'administration générale d'un Etat roule essentiellement sur quatre chefs principaux, qui  
sont

font la Guerre, la Finance, la Justice & la Police. Semblables en quelque sorte aux quatre élémens qui sont dans la Nature, & qui l'entretiennent par leur accord; ces quatre chefs bien ordonnés & dans un rapport exact les uns avec les autres, soutiennent un Royaume, & lui donnent autant de vigueur & de force que d'éclat & de majesté.

Dans cette persuasion, nous avons établi dans chacune de nos Provinces une espece de Régence composée de quatre personnes de la Province même, dont la prudence égale la vertu, qui joignent à l'habileté l'amour du travail, & qui ajoutent à toutes ces qualités un tendre amour pour la Patrie. Ces quatre personnes forment un Conseil auquel préside un Intendant, homme de confiance, dont la fonction est d'y maintenir l'ordre & d'observer que rien ne s'y passe contre les intérêts du Prince & de l'Etat.

Chacun de ces Conseillers (car c'est ainsi qu'on les appelle) a son département à part. L'un a soin de ce qui concerne le Militaire de la Province; l'autre a l'inspection sur la Finance; celui-là veille sur l'administration de la Justice, & le dernier doit s'informer exactement de tout ce qui regarde la Police.

Leur travail, utile en lui-même, ne le seroit pourtant pas assez, s'il ne répondoit à un

un centre commun qui les dirigeât au bien général du Royaume. De-là vient aussi que ces Conseillers relevent de quatre Ministres qui ne quittent jamais la personne du Roi, & qui ont chacun la direction générale d'un des quatre Départemens dont nous avons parlé. Ces Ministres composent le Conseil suprême du Souverain.

C'est à eux que les Conseillers envoient régulièrement du fond de chaque Province, les Mémoires qu'ils ont dressés sur ce qui se passe, qui a rapport à leur inspection; & sur ces Mémoires dont les Ministres font des détails auxquels ils joignent leur avis, & qu'ils présentent au Prince, le Conseil décide & fait expédier sur le champ les ordres nécessaires. Ainsi le Roi peut voir tous les jours, sans la moindre confusion, l'état actuel de son Royaume, remédier aux abus qui s'y glissent presque au moment qu'on les y aperçoit; & ce qui est plus heureux encore, éviter le désordre qu'entraîne la multitude des affaires, quand la paresse les laisse accumuler.

Surpris d'un ordre si merveilleux, & dont jamais je n'eusse pu me former une idée, je rompis enfin le silence, & demandai au Brachmané comment il avoit été possible à son Souverain d'en former le projet, & sur-  
tout

tout d'exécuter celui qu'il avoit mis dans ses Finances. Je ne doutois pas, en effet, qu'il n'eût dû y trouver bien des obstacles de la part d'une foule de ses Sujets intéressés, comme par-tout ailleurs, à faire leur fortune aux dépens du Prince qu'ils ont l'honneur de servir.

Un Roi, me répondit-il, qui veut le bien de ses Sujets, n'a qu'à le vouloir bien fermement pour le leur procurer, malgré les oppositions qu'il y trouve. Pour ce qui est de ses Ministres, jamais il n'eut rien à craindre de l'avarice ou de l'ambition que vous supposez dans les personnes de cet état.

Parmi les grands talens que nous admirons dans notre Maître, il en est un que j'estime le plus nécessaire aux Princes, & qui peut-être pourroit lui seul leur tenir lieu de tous les autres : c'est le discernement des esprits. Notre Maître connoît les hommes; & ne se trompe point dans le choix qu'il en fait. Semblable en cela à un Artiste habile qui, moins guidé par l'expérience que par son génie, distingue parfaitement les instrumens les plus propres à réussir dans son art. Les Ministres, qui partagent aujourd'hui sa confiance, la méritent par leurs vertus; & ils n'en jouiroient pas, s'il s'en étoit trouvé dans l'Etat qui en fussent plus dignes. L'u-  
nion

nion n'a jamais cessé de régner entr'eux, parce qu'ils ont tous à cœur le bien de la Patrie; & leur travail, toujours assidu, quoique toujours pénible, fait la gloire & la prospérité du regne sous lequel nous vivons.

Je n'ajouterais plus rien, me dit le Brachmane, pour vous prouver que notre politique est fort au-dessus de la vôtre, par la sagesse & la simplicité des maximes qu'elle a établis parmi nous. Vous avez vu que nos troupes sont moins entretenues pour nous défendre que pour nous procurer la paix. Vous nous avez vu rechercher cette paix au-dehors par notre désintéressement & notre bonne foi, & nous l'assurer au-dedans par tous les moyens que peut fournir la politique la plus exacte. En faut-il davantage?

Non vraiment, lui répliquai-je, en l'interrompant avec une espece de honte & de dépit, je reconnois d'excellentes choses dans vos principes; mais, à quelque chose près, notre politique n'est point si différente de la vôtre.

Si cela est, reprit encore le Brachmane, pourquoi n'en faites-vous pas le même usage que nous? pourquoi ne levez-vous des troupes que lorsque vous devez les mettre en campagne, & qu'au lieu de prévenir l'ennemi, vous lui laissez prendre des avantages que vous auriez dû le réduire à vous disputer,

ter, & qui demandent plus d'effort pour les lui arracher, qu'il ne vous en eût fallu d'abord pour le repousser & le battre?

Pourquoi dans l'exaction de vos impôts, arrachez-vous, pour ainsi parler, l'arbre avec les racines, & réduisez-vous à l'extrême misere des peuples dont vous prétendez tirer encore de nouveaux subsides pour les besoins de l'Etat?

Pourquoi les épuisez-vous dans l'attente d'un Jugement que le bon droit réclame, & que vous ne rendez qu'en faveur de l'injustice, qui, ayant sujet de le craindre, prend enfin le parti de l'acheter?

Pourquoi votre Police varie-t-elle selon le rang & la condition des Sujets, & poursuit-elle les colombes, tandis qu'elle épargne les vautours?

Pourquoi enfin tous ces voiles épais dont vous couvrez votre politique? Je vous ai mis la nôtre à découvert, & j'aurois peut-être trop de sujets de gémir sur le malheur de vos peuples, si vous pouviez me montrer tous les ressorts de celle que l'on fait dans vos pays.

Ces ressorts, que vous croyez si souverains, n'ont point entr'eux cette heureuse harmonie qui, par une espece de chaîne & de rapports que peu de gens connoissent, fait conspirer

au

au même dessein, & ramene au même terme les différentes parties d'un tout. Ces ressorts ne sont presque jamais les mêmes, & c'est ce qui en montre plus clairement la foiblesse & l'inutilité. Ceux que nous employons dans les divers détails du Gouvernement, & qu'il eût été trop long d'exposer à vos yeux, n'empruntent leur force que des grands principes de politique que je vous ai développés, & qui, toujours invariables, ne manquent jamais de produire un bon effet. Vous avez des loix & des maximes, il est vrai; mais l'on dirait qu'elles se sont éteintes en vieillissant. Vous vous en faites tous les jours au hazard, & seulement pour des fins particulières; vous en changez selon les occurrences; l'occasion seule vous instruit. Vous négligez des fondemens qui s'écroulent, & vous vous contentez de réparer des murs qui vont manquer d'appui. Faut-il s'étonner que les efforts mêmes, que vous faites pour réparer les brèches de vos Gouvernemens, ne servent presque toujours qu'à hâter le moment de leur ruine?

En me disant ces mots, le Brachmane me tendit la main, comme s'il n'espéroit plus de me revoir; & il ajouta ces paroles: Adieu, cher Etranger, que la vertu soit toujours dans votre cœur, & la sincérité sur vos lèvres!



REPON-



## RÉPONSE

*A LA LETTRE D'UN AMI.*

AUTRE AVIS

DE L'ÉDITEUR.

*Ayant fait part de la Brochure pré-  
cédente à un de mes amis, j'en  
ai reçu une lettre qui contient des observa-  
tions fort sages ; mais qui m'ont donné oc-  
casion de lui faire la réponse que je joins  
ici. Je cherche à y donner un plus grand  
jour aux idées contenues dans la Relation  
du Voyageur Européan, & à les montrer  
aussi aisées dans la pratique qu'elles paroif-*

Tome III.

O

sent

*sent utiles dans la spéculation. Il est peut-être avantageux qu'on n'ait fourni un moyen d'ajouter de nouvelles remarques à celles qui n'avoient paru assez développées par le seul récit historique de l'Ouvrage que j'ai cru devoir donner au Public.*



REPON-



## RÉPONSE

*A la Lettre d'un Ami.*


 Vous m'avez fait plaisir, Monsieur, de  

 me communiquer vos Remarques  
 sur *l'entretien d'un Européan avec un Insu-*  
*laire.* Je vois par le jugement que vous en  
 portez, que vous ne regardez pas cet Ouvra-  
 ge comme fort utile, parce que vous croyez  
 qu'il n'est guere possible de mettre en exéc-  
 ution le plan de l'Auteur. Vous ne l'envi-  
 gez peut-être que comme l'amusement d'un  
 Philosophe, ou comme la production d'un  
 génie oisif, tout au plus comme un de ces  
 Romans politiques dont Platon a donné  
 l'idée.

Pour moi, je n'en pense pas tout-à-fait  
 de même, j'apperçois d'utiles vérités sous un  
 récit qui paroît fabuleux; & il me prend  
 envie de réaliser ici ce qui vous semble chi-  
 mérique.

En effet, de qui est-il question dans cet  
 Ouvrage? quel en est l'objet? On se propo-  
 se de développer les vrais principes d'un bon  
 Gouvernement. Je conviens, si vous vou-  
 lez,

lez, que le voyage de l'Européan & son entretien avec l'Insulaire, n'est qu'une pure fiction; mais, à la faveur de cette fiction, l'Auteur fait parler un Sage qui, dégagé de tout préjugé, pense avec justesse, & s'exprime avec candeur. Comme il n'est éclairé que par les seules lumieres de la raison, il s'égaré quelquefois; mais on peut suppléer à ses idées, ajouter de nouvelles réflexions à ses observations particulieres, les rectifier par des connoissances supérieures, étendre son systême sur certains points, le corriger en d'autres, & par ce moyen y trouver de quoi s'instruire & en profiter.

Je considere d'abord la belle Police que notre Voyageur observe dans tous les lieux par où il passe; Police d'autant plus admirable qu'elle est plus efficace pour empêcher la misere & bannir la mendicité.

On avoit soin, dit-il, de réserver dans tous les villages un certain terrain qui étoit cultivé par toute la communauté, & dont la récolte servoit tous les ans à remplir un magasin que l'on n'ouvroit qu'en des saisons stériles, pour subvenir aux besoins des habitans.

Sans doute, un pareil établissement étoit aussi ancien que le village même; car les champs une fois partagés entre les particuliers,

liers, il n'eût plus été possible d'en distraire le terrain qui devoit servir de ressource au Public dans un tems d'indigence. Cet inconvenient se trouve parmi nous. Chaque arpent de terre a son propriétaire, & aucun paysan ne consentiroit (quand même il s'agiroit du bien public) qu'on retranchât quelque chose du terrain qui lui appartient, & qui d'ordinaire suffit à peine à l'entretien de sa famille. Les Seigneurs des terres pourroient eux seuls se dessaisir à cette fin d'une modique portion de leurs biens, & l'abandonner à la Communauté; mais qui pourroit les forcer à ce don? Et au point où le luxe est monté parmi les Seigneurs les plus riches, ne se croyent-ils pas pauvres dans le sein de l'opulence?

Un moyen que j'imagine pourroit nous rendre aussi heureux que les habitans de Dumocala; ce seroit d'engager chacun de ceux qui possèdent des terres dans un district, de donner tous les ans la centième partie de leur récolte, qui seroit mise en réserve dans un magasin public pour les besoins urgens de ce même district. Une rétribution si modique ne seroit à charge à personne, & deviendroit néanmoins considérable par le grand nombre de ceux de qui on l'exigeroit. Le plus pauvre ne pourroit refuser cette

portion de grains, puisqu'il la recouvreroit dans son besoin, peut-être plus sûrement que s'il l'eût gardée chez lui pour son usage. Ce n'est pas même sur ce centieme seul qu'il pourroit compter, il auroit part à celui des autres; & les grains qu'il auroit fournis dans une année heureuse, sans presque s'en ressentir, il les recevroit avec usure lorsque la récolte viendroit à manquer; mais, lorsqu'elle seroit abondante, le magasin public en seroit augmenté, & on multiplieroit sans peine les provisions nécessaires pour les années stériles.

Ce que je dis ici est si aisé à établir, que je ne puis comprendre comment chaque Communauté ne pense point à l'exécuter pour son propre intérêt. Qu'arrive-t-il, en effet? S'il vient une année abondante, on en abuse en quelque sorte; on cherche au plutôt à se défaire de ce qu'on a recueilli; on verse les bleds par-tout où l'on peut les mieux vendre; les chefs de la Communauté deviennent souvent eux-mêmes d'avidés négocians de cette précieuse denrée; & les greniers se trouvent vuides lorsque la terre vient à se ressentir du dérangement des saisons. Alors, ou la famine se répand dans les lieux mêmes où l'on auroit pu la prévenir, ou le prix excessif des grains fait augmen-

men-

menter celui de toutes les autres denrées: le peuple souffre, tout un Royaume gémit; & combien n'en coûte-t-il pas pour ramener dans chaque Province une partie des bleds qui en étoient fortis?

Souvent l'Etranger nous revend les nôtres mêmes au double de ce qu'il les avoit achetés; ce n'est aussi qu'à ce dessein qu'il en avoit fait emplette: car telle est son industrie; il profite également de notre abondance & de notre disette. Il reçoit nos denrées à un prix modique; & par le prix qu'il met à ce qu'il nous en redonne, il trouve le secret de ne rien dépenser pour celles qu'il consomme, & de s'enrichir à nos dépens par le moyen de celles qu'il ne peut consommer.

Je ne prétends pourtant pas qu'après une récolte abondante, il soit défendu à un propriétaire de conserver ses grains pour un tems où il pourroit en manquer; mais quels motifs engagent pour l'ordinaire à les mettre en réserve? ou ne le sçait que trop. De riches particuliers en amassent à vil prix, & ne les vendent qu'au tems d'une extrême disette, bien moins pour soulager les peuples, que pour se prévaloir de leur misere, & s'enrichir aux dépens du Public.

A tous ces maux si connus & trop fréquens, je ne vois qu'un remede. C'est un magasin établi dans chaque contrée, selon le projet que je viens de marquer.

Par ce moyen, malgré la diversité des saisons, les années seroient, pour ainsi dire, toujours les mêmes, & le bled seroit toujours au même prix.

Suivons notre Voyageur jusqu'à la Capitale. Ce qui, dès l'entrée, excita le plus son admiration, ce furent deux édifices publics, dont l'un étoit destiné à l'instruction de la jeunesse, & l'autre à l'entretien des Sujets du Royaume, devenus par leur grand âge incapables de servir l'Etat.

Rien n'est plus sage que de pareils établissemens. Tous les Citoyens doivent contribuer au bien de la Patrie; ils sont faits pour la servir, & il est autant de son intérêt de les en rendre capables, qu'il est de sa justice de pourvoir aux besoins de ceux qui se sont épuisés en la servant. L'attention qu'on a pour ceux-ci devient même un engagement à ceux-là de ne jamais lui refuser leurs services.

C'est dans cette vue que sont établis nos collèges & nos hôpitaux; mais il y a cette différence entre ce que nous pratiquons & ce qu'on a supposé dans le Dumocala, c'est que

que nos jeunes gens ne profitent guere dans nos collèges, & que la plûpart de nos hôpitaux ne peuvent entretenir qu'un très-petit nombre d'indigens. Nous ne considérons pas que toutes les familles du Royaume forment comme une pépiniere d'arbrisseaux dont aucun ne peut porter de bons fruits, s'il n'est transplanté dans un terroir qui convienne à son espece; & si, dans ce terroir même, il ne reçoit une culture proportionnée à la qualité de la feve qui doit le faire profiter. Nous envoyons indifféremment nos enfans dans des écoles où l'on ne donne à tous qu'une instruction commune: au lieu d'étudier leur génie & de le suivre, nous le forçons; & pour des connoissances qu'ils n'acquerront jamais, nous étouffons en eux les talens que la Nature leur a donnés, & qu'ils pourroient perfectionner sans peine. De-là, tant de mauvais Sujets dans l'Etat; la plûpart, disciples oisifs dans les collèges, en sortent sans avoir presque rien appris; & ne se doutant même pas de leurs dispositions naturelles qui les auroient distingués si elles avoient été bien cultivées, ils ne servent qu'à faire nombre dans leur Patrie, lui deviennent à charge par leur inutilité, ou la déshonorent par leur libertinage.

Il feroit à fouhaiter qu'il n'y eût dans chaque Province du Royaume qu'un feul collège, où des Professeurs habiles dans toutes les sciences, & des Maîtres expérimentés dans tous les Arts, feroient gagés par l'Etat & obligés d'instruire la jeunesse. Leur premier soin feroit d'examiner l'inclination & la portée de chacun des Suets qu'on leur présenteroit; ils employeroient quelque tems à cet examen, &, durant cette efpece de noviciat, on verroit percer les talens des jeunes élèves. Le talent une fois connu, on s'appliqueroit à le cultiver, & on ne risqueroit jamais d'en employer aucun (fi j'ose parler ainfi) contre le gré de la Nature; les progrès dans les Sciences & les Arts en feroient plus rapides; les fruits plus avantageux à la fociété; les Maîtres moins excédés de peines inutiles; les divers emplois de l'Etat mieux remplis; &, contre l'ufage de nos jours, les charges manqueroient plutôt aux Sujets, que les Sujets ne manqueroient aux charges. Ceux qui auroient brillé d'abord dans un poste médiocre, ne risqueroient point de perdre leur réputation dans un poste plus éminent; les talens ne feroient que fe développer en parvenant fucceffivement à des emplois qui leur feroient propres; &, comme le vrai mérite ne fe con-

noît

noît pas lui-même, & que la possession semble en affoiblir le sentiment, il ne seroit pas accompagné dans ces Citoyens heureusement parvenus de cette fastueuse & rebu- tante dureté, qui fait le plus grand supplice de tous ceux qui ont besoin de la protection des gens en place.

Je voudrois sur-tout qu'à force de s'appliquer aux Sciences & de cultiver les Arts, on n'abandonnât pas le plus utile, le plus nécessaire, le plus essentiel de tous les Arts, je veux dire l'Agriculture. Il n'arrive, en effet, que trop souvent, qu'un jeune paysan, détestant d'avance le travail où sa condition le destine, cherche à se procurer par l'étude un genre de vie plus aisé, & prend témérairement le parti de l'Eglise, ou sur l'exemple d'un Curé qu'un pareil desir a fait échapper à une laborieuse indigence, ou d'après les sollicitations d'une famille qui croit trouver par-là une ressource à sa pauvreté, & peut-être aussi une espece de distinction parmi les gens de sa sorte.

De pareilles vocations sont contraires au bien de l'Etat. Ceux qui ont inspection sur les Dioceses & les Provinces, devoient ne pas les souffrir.

Il n'est aujourd'hui, sur-tout dans les Monasteres, que trop d'ouvriers employés  
fans

fans talens & fans vocation à la moisson de l'Evangile ; il faut des Laboureurs à nos champs dans la plûpart des villages, leur nombre ne répond point à la quantité des terrains qui en dépendent & qu'il importe de défricher & de cultiver. La misere & les maladies font tous les ans tant de ravages dans les campagnes, qu'on ne sçauroit trop prendre de mesures pour y retenir ceux que la Providence y a fait naître. Ce n'est point cette espece de gens qui courent d'eux-mêmes se dévouer au service des Autels ; ni, pour le dire en passant, cette foule de soldats que la misere ou le libertinage fait sortir de leurs chaumieres, qui peuvent contribuer à la richesse de l'Etat ; elle ne peut nous venir que par les mains de ces hommes, si vils en apparence, mais si respectables en effet, à qui nous avons abandonné le soin de nos Terres, & qui pour un salaire qui les empêche tout au plus de mourir, font vivre tous les autres Sujets du Royaume. Fermons donc l'entrée de nos collèges à ceux que la paresse ou la cupidité y amene, mais que leurs talens & nos besoins appellent ailleurs, & encourageons l'Agriculture, comme la premiere source de la force & de l'opulence de la nation. Je n'ai garde cependant de trop étendre la regle que je propose ici, il

il faut des Sujets à l'Eglise & des Soldats à l'Etat, mais il importe aussi d'empêcher le dépeuplement des campagnes, & d'y retenir tous ceux qui n'en voudroient sortir que pour s'exempter des peines attachées à l'état où le Ciel les a fait naître.

Ce qui regarde ici l'Eglise me rappelle ce que l'Auteur a dit touchant la religion. Rien n'est plus raisonnable que les sentimens qu'il suppose dans le Brachmane sur le culte de la Divinité, & sur la spiritualité de l'ame. Ce Philosophe, reconnoissant par les merveilles de la Nature & par l'harmonie qui regne dans l'Univers, l'existence d'un premier Principe, & la sagesse de sa Providence, en conclut la nécessité de s'y soumettre, & l'obligation de l'honorer. Considérant ensuite qu'il est dans nous une intelligence qui, supérieure à nos corps, préside à leurs mouvemens, & exerce des fonctions qui ne ressemblent en rien à celles qui leur sont propres, il tire du sentiment qui les anime de solides preuves de la spiritualité de l'ame. En effet, dans le repos même de la nuit, quand nos sens sont liés par le sommeil, notre ame pense, elle passe rapidement d'un sujet à un autre, elle se transporte par ses pensées de la Terre aux Cieux; sommes-nous éveillés, elle se replie sur elle-même, elle

elle réfléchit sur ses propres idées, elle compare & délibère, elle raisonne, elle se détermine : or, qu'on me donne une matière autant subtile qu'on voudra, qu'on la partage, qu'on la divise, qu'on la multiplie, qu'on l'arrange, qu'on l'échauffe, qu'on la raffine tant qu'on voudra, qu'on lui donne telles formes, telles figures, telle chaleur, tels mouvemens, telles couleurs qu'on voudra, on n'en tirera jamais une pensée, un doute, une délibération, un raisonnement, une résolution, un discours. Notre âme est donc une substance d'une nature bien distincte de la matière, bien élevée au-dessus de la matière, & par conséquent elle peut donc agir & subsister indépendamment de la matière.

Voilà tout le fond de la religion des Dumocaliens; ils adorent le Créateur, ils respectent sa puissance, ils craignent sa justice, ils sont persuadés qu'il y aura dans une autre vie des châtimens pour l'ingratitude, pour le mensonge, pour la calomnie, pour l'injustice, pour le parjure, & des récompenses pour la tempérance, pour la bienfaisance, pour la probité, pour l'hospitalité. De-là naît parmi eux l'amour de l'ordre; l'amour de l'ordre inspire la subordination aux Loix; la subordination aux Loix impose des devoirs; l'accomplissement des devoirs fait le mérite  
des

des bons Citoyens; & du mérite des bons Citoyens, dépend la prospérité de l'Etat. Voilà ce que les Brachmanes ne cessent de prêcher à Dumocala; ils enseignent & recommandent sur-tout la soumission du Prince; le Prince & ses Ministres respectent & protegent la Jurisdiction des Brachmanes; ces biens réciproques réunissent indivisiblement les intérêts mutuels des deux Puissances, & assurent le repos de la nation.

De tous ces principes différens les Dumocaliens ont tiré des conséquences justes dont ils ne s'écartent point, & qui sont devenues parmi eux les regles fondamentales d'un Gouvernement aussi sage que le peut être un Gouvernement qui n'a que la raison pour guide, & qui ne peut trouver dans la raison seule des remedes contre toutes les illusions de l'erreur, & contre toute la contagion des vices. Heureux si, éclairés par les lumieres surnaturelles de la révelation, ils avoient, comme nous, une religion toute divine, pour épurer leurs mœurs, pour sanctifier leurs actions, pour perfectionner leur politique. Il eût été à souhaiter que notre Voyageur eût instruit à son tour le Brachmane; mais peu fait à dogmatifer, comme il le dit lui-même, & ne pouvant se flatter que le Brachmane eût en lui assez de confian-

ce pour se laisser persuader, n'ayant même que quelques jours à rester dans ces contrées inaccessibles, il crut sagement devoir se borner à prier intérieurement le Seigneur d'opérer par les graces ce qu'il n'osoit présumer de faire par ses discours.

Une des choses qui me frappe le plus dans la façon de penser du Brachmane, c'est sa répugnance pour tout commerce avec les Etrangers. Il se complait à voir les peuples de son continent ignorer les mœurs & les usages des autres nations, & il attribue à cette ignorance la tranquillité dont ils jouissent.

Ce que pense le Brachmane à cet égard, nos peres le pensoient autrefois. L'amour du gain nous a conduits au-delà d'une infinité de mers qu'ils ne connoissoient ni se foucioient de connoître; & combien ces voyages, d'ailleurs si dangereux, n'ont-ils pas été funestes à toute l'Europe! L'or & l'argent, qu'on en a rapportés, ne nous ont-ils pas appauvris en quelque sorte? Nos besoins n'ont-ils pas augmenté avec nos richesses? & quelles richesses peuvent suffire à tous nos besoins?

Tel de nos ayeux, content du revenu de ses terres, vivoit dans une honnête abondance, qui, à présent éclipsé par les fils de ses dome-

domestiques, ne paroîtroit auprès d'eux que ce que ceux-ci étoient à son égard; & tel de ces nouveaux parvenus, plus malheureux que ses peres, parce qu'il est plus riche, a réellement plus de peine à vivre dans son opulence, que ses peres n'en avoient à subsister dans leur médiocrité.

Nos ancêtres trouvoient dans ce qui leur étoit simplement nécessaire, une espece de superflu; & nous qui ne regardons ce superflu que comme un simple nécessaire, ne sommes-nous pas effectivement moins riches qu'ils ne l'étoient? Ainsi l'accroissement des biens a porté l'indigence dans nos contrées; ainsi les nouveaux pays, que notre avarice intrépide a découverts, se sont vengés de nos rapines par le luxe que leurs trésors ont enfanté parmi nous; & combien d'autres maux ces trésors inutiles n'ont-ils pas amenés avec eux!

Quelle différence entre la longue vie de nos peres, & la courte durée de la nôtre! entre la force de leur tempérament raffermi par leur sobriété, & la foiblesse de nos corps épuisés par notre intempérance & par notre mollesse!

Quel contraste entre nos mœurs & les leurs! Il est vrai qu'en tout tems les hommes ont eu les mêmes passions, les mêmes

desirs, des sentimens à-peu-près semblables; mais nos ancêtres, moins vifs, moins légers, moins bizarres, moins avides de changement & de nouveautés, plus modérés & plus simples, ne raffinoient point comme nous sur les plaisirs, rougissoient de leurs foiblesses, ne faisoient pas trophée de leurs désordres, ils respectoient les droits de la Nature, les regles de la bienséance, les loix de l'honneur; ils ne soumettoient point comme nous les maximes de la religion aux frivoles lueurs d'une raison corrompue par la volupté; ils ne prenoient pas un effronté pyrrhonisme pour de l'esprit, les graces de la mode & du caprice pour du mérite, & une politesse apprêtée pour l'unique devoir de la société.

Je me représente ici la conduite des habitans de Dumocala, semblable à celle des Béotiens chez qui se refugierent les dernières vertus pratiquées dans Athenes d'après les enseignemens des Licurgue & des Solon. L'ignorance & la grossièreté des Béotiens les préservèrent de la contagion qui s'étoit répandue dans l'Attique; & c'est aussi à une pareille ignorance & à l'heureuse simplicité qui l'accompagne d'ordinaire, qu'on doit attribuer les vertus morales des Dumocaliens.

L'Auteur ajoute que l'extrême difficulté de pénétrer dans leur Isle, empêchoit leurs mœurs

incœurs de se corrompre : il fait entendre que, ne pouvant eux-mêmes franchir les mers qui leur servoient de barrière, il ne leur étoit pas possible d'échanger l'âpreté mâle & vigoureuse de leur caractère, contre cette futile délicatesse de génie, contre cette urbanité lâche & artificielle, qui, dans les autres nations, énerve les sentimens plus qu'elle ne les adoucit, & les amollit plus qu'elle ne les humanise.

Il est bien certain, en effet, que les peuples se gâtent mutuellement par le commerce qui les fait communiquer les uns avec les autres : nous pouvons en juger par notre liaison actuelle avec nos voisins. De ces Royaumes où nous sommes dans l'habitude de répandre la frivolité de nos modes, qu'avons-nous rapporté jusqu'à présent, que des problèmes hardis sur la religion, des doutes bizarres sur les devoirs de l'homme, des paradoxes injurieux à l'autorité des Rois, un mépris indécent pour les bienséances, une funeste indifférence pour la Patrie, pour la Société, pour la vie même; qu'une Philosophie enfin, qui ne fait tout dépendre des seuls efforts de la Nature, que parce qu'elle ne les connoît pas, & qui ne se vante de les connoître, que pour autoriser les passions, & leur permettre indifféremment tout ce qui peut les satisfaire.

Ce malheur, que je déplore, & qui s'accroît tous les jours parmi nous, me porteroit presque à desirer que notre Royaume fût aussi inaccessible qu'on nous présente celui de Dumocala; il seroit du moins à souhaiter que des barrières aussi impénétrables entourassent nos cœurs pour y fermer l'entrée aux passions, & nous mettre à l'abri de la funeste contagion des mauvais exemples: nous verrions se briser à nos pieds la fougue impétueuse des erreurs & des vices, & tous ces prestiges malheureux qui semblent ne se produire ailleurs, que pour venir s'établir dans nos climats, y prendre un air de finesse & d'agrément, & refluer ensuite dans leur propre terrain avec plus de malignité qu'ils n'en avoient apporté dans le nôtre: peut-être de cette façon recouvrerions-nous l'aimable simplicité & la candeur naturelle de nos anciennes mœurs; & puisqu'effectivement, sans sortir de chez nous, nous trouvons tout ce qui peut nous suffire, qu'avons-nous besoin d'aller chercher ailleurs un superflu qui ne nous suffit jamais?

Je connois cependant les avantages du commerce; & bien loin de le proscrire, je voudrois l'encourager; mais je voudrois aussi modérer en nous un ardent amour des richesses, & cette téméraire ambition qui sert à l'en-

l'enflammer. Nous desirons sur toutes choses, & plus qu'aucun autre peuple, des distinctions: rarement elles sont parmi nous le partage du Citoyen pauvre qui n'a que du mérite & des vertus; l'homme riche, plus répandu, plus accrédité, plus capable de soutenir la prééminence des rangs, plus près de ceux qui les distribuent, ne manque presque jamais de les obtenir.

La vertu, quelque indigente qu'elle soit, peut percer aisément dans un Etat Républicain. Un pareil Etat n'étant fondé que sur un principe d'égalité, chaque Citoyen peut y aspirer aux mêmes avantages; & l'intérêt commun demande que celui-là les obtienne, qui peut servir la Patrie plus utilement. Il n'en est pas de même, dans cet Etat Républicain, de la vertu qui se trouve au milieu de l'abondance: le riche choque & détruit l'égalité par ses richesses; & eût-il les plus rares talens, on craindrait qu'il ne les employât à grossir son opulence déjà trop dangereuse par le pouvoir qui l'accompagne, & dont il est si difficile de ne pas abuser.

Ce n'est que dans les Monarchies que le mérite négligé par la Fortune l'est presque toujours par le Gouvernement. Mais quelque grand que soit le malheur d'un Etat où l'on ne parvient d'ordinaire aux honneurs

que par les richesses, on doit convenir néanmoins avec notre Auteur, de la préférence qu'il donne à l'Etat Monarchique sur l'Etat Républicain; c'est en cela particulièrement qu'il paroît plus attentif à suivre son objet, qui n'est autre que de nous montrer tout ce qui peut faire le parfait bonheur des hommes.

Ciceron, tout Républicain qu'il étoit, & plus Républicain qu'aucun des Romains de son siècle, dit: Que la force d'un peuple qui se gouverne lui-même, est à la vérité plus prompte, mais plus aveugle, parce que dans sa fougue il ne connoît aucun des dangers où il s'expose. Un Chef, au contraire, ajoute-t-il, sur qui roulent uniquement toutes les affaires, en craint les mauvais succès; responsable de ses entreprises, il les pèse au poids de la raison, il s'aide de son expérience & des conseils d'autrui, & il n'abandonne rien au hazard de tout ce qu'il peut soumettre aux regles de la prudence.

On pourroit ajouter à l'idée de Ciceron, que le peuple n'exécute presque jamais qu'avec une extrême lenteur ce qu'il a résolu avec tant de promptitude; & qu'un seul Chef, qui n'a qu'à commander pour être obéi, compense toujours, par la rapidité de l'exécution, le tems qu'il a mis à digérer un projet utile.

Il en est des Monarchies comme de ces machines dont la simplicité fait la perfection; plus de ressorts & de mouvemens paroïtroient leur donner plus de jeu, & ne serviroient qu'à en diminuer la justesse & la force.

Joignons à ces avantages de l'Etat Monarchique, la liberté dont on y jouit, & que notre Auteur estime plus avec raison, que celle dont on se flatte si fort dans les Républiques. Qu'est-ce, en effet, que celle-ci, qu'une indépendance outrée qui, prétendant pouvoir faire tout ce qu'elle veut, trouve en opposition le même droit dans chaque Sujet de la Société dont il est membre? Or, ce pouvoir égal en tous, & que chacun peut envier à l'autre, & enchaîner en effet, ce pouvoir ne subsiste réellement en aucun, & mérite moins le nom de liberté, que celui d'oppression & de tyrannie.

La vraie liberté, c'est de pouvoir faire tout ce que les Loix permettent, & de ne pouvoir être contraint de faire ce qu'elles ne permettent point. C'est cette liberté qui fait la sûreté des Citoyens, & qui les empêche de se craindre les uns les autres; & c'est précisément celle qu'on goûte dans les Monarchies; c'est elle qui en affermit la constitution, & qui fait aussi la tranquillité du Prince qui les gouverne.

Qu'on ne pense pas, en effet, que la liberté d'un Souverain soit différente de celle de ses Peuples; il ne lui est pas permis de vouloir tout ce qu'il peut; il est obligé, comme eux, à ne vouloir que ce qu'il doit. Dans cette disposition, il n'a rien à craindre de ses Sujets, & ses Sujets l'aiment plus qu'ils ne le craignent; exempt de toute inquiétude, il vit au milieu d'eux avec confiance; tout le bonheur qu'on ressent dans l'Etat, on le lui attribue; toutes les punitions qu'il ordonne, on les met sur le compte des Loix. Persuadé que ce qui regle son pouvoir, l'affermir, il ne pense jamais à l'étendre. L'autorité des Loix est le fondement de la sienne; leur accomplissement fait sa sûreté, il y trouve sa gloire: gloire bien supérieure à celle que recherchent communément par les armes ces Princes qui, sous les moindres prétextes de bien-séance ou d'utilité, & par le seul motif d'étendre leurs limites, ou de signaler leur valeur, ne respirent que la guerre. Véritablement cette espece de gloire peut augmenter leur puissance ou leur réputation; mais elle coûte trop cher à l'Humanité dont elle répand le sang. Les Souverains ne font-ils donc les chefs, les protecteurs, les peres des autres hommes, que pour les sacrifier à leurs passions; & ne doivent-ils pas gémir de les y

con-

contraindre dans les occasions mêmes où l'exige indispensablement la conservation de l'Etat ?

C'est ici principalement que j'admire la sage conduite des habitans de Dumocala; avec des forces capables d'étendre leurs frontières, ils se contentent de les défendre contre l'invasion de leurs voisins; leurs armées ne sont toujours prêtes à faire la guerre, que pour l'éviter. Par cette situation impolante, leur inaction devient réellement plus utile que ne pourroient l'être les combats les moins douteux, les conquêtes même les plus heureuses.

Ce qui pourroit paroître onéreux dans cet Etat, c'est la dépense toujours la même pour l'entretien de l'armée pendant la paix; tems heureux & si desirable ailleurs, durant lequel un sage Gouvernement cherche à se dédommager des dépenses qu'il a faites pour la levée & pour l'entretien des troupes qu'il étoit obligé d'avoir sur pied. Mais à Dumocala, quoique, en retranchant par la réforme la moitié des soldats, on ne diminue rien de la paye entière de l'armée, l'Etat n'en souffre aucun dommage, & n'en est même en quelque sorte que plus heureux, puisque la moitié de cette paye étant mise dans le commerce, rapporte tous les ans à la caisse militaire des intérêts qui en augmentent le fonds,

qu'elle donne le moyen aux Négocians de faire à leur profit de plus grandes entreprises; & que, dans le cas d'une guerre imprévue, cette ressource, rappelée aussi-tôt & sans obstacle, à sa destination, dispense de mettre de nouveaux impôts sur les Peuples.

Il est bien vrai, (& je n'en disconviens pas,) que, rigoureusement parlant, toutes les troupes d'un Etat devoient être congédiées dès la cessation des troubles qui les ont fait rassembler; mais la défiance, que les Souverains ont les uns des autres, les contraint à se tenir toujours armés. Epuifés par les frais d'une guerre qu'ils étoient impatiens de finir, ils continuent de s'épuifer dans la crainte d'une autre qu'on peut leur susciter; & ils donnent le nom de paix à des efforts qui les ruinent. Ainsi, par les moyens mêmes qu'ils emploient pour ne pas succomber dans une guerre dont ils ne prévoient encore ni le tems, ni les motifs, ils se mettent hors d'état d'en entreprendre ou d'en soutenir aucune.

Qu'arrive-t-il, en effet, après ce redoublement de dépenses qu'ils auroient dû s'épargner? Au premier signal de guerre, ils achevent d'accabler leurs Sujets par de nouvelles taxes qui, une fois établies, durent presque toujours; & ces taxes étant difficiles, ou trop longues à lever, & suffisant à peine aux  
 pré-

préparatifs d'une premiere campagne dont dépend ordinairement le succès de toutes les autres, il arrive que les Souverains sont obligés d'hypothéquer leurs fonds, & de faire la guerre avec leur capital, dont le recouvrement n'est plus possible, même à la paix qui suit, puisque celle-ci demande encore de nouveaux frais, pour qu'ils ne soient pas surpris au tems d'une nouvelle guerre.

Je n'ignore point que, par le renvoi qui se fait alors du plus grand nombre de troupes, un Etat se libere d'une partie des frais qu'elles lui avoient causés; & cette épargne paroît quelque chose de plus favorable que ce qu'on suppose dans Dumocala, où, malgré les réformes, l'armée se paye toujours en entier; mais le renvoi des troupes qui est en usage chez nous, ne se fait qu'à proportion de celui qu'un pareil intérêt oblige de faire dans les États voisins; & s'il en est qui, pour quelque motif que ce soit, ne congédient point leurs troupes, ou n'en congédient pas assez, tous les autres, quelque ruinés qu'ils soient, ne sont-ils pas contraints d'en faire de même?

Ce que je dis ici n'arrive que trop souvent, & tel est de nos jours la triste situation de l'Europe. Soit que ce soit l'effet de la prudence, de la crainte, ou d'une vaine ostentation,

tation, nos Princes, dans les tems même les plus tranquilles, entretiennent plus de troupes que n'en permettent leurs besoins, & qu'il ne convient à leurs finances; mais, s'il est nécessaire d'avoir un si grand nombre de troupes pendant la paix, & s'il paroît injuste de faire toujours payer aux Sujets, ainsi qu'à Dumocala, l'entretien de celles mêmes qu'on a réformées, pourquoi nos Souverains ne prennent-ils pas ce fonds dans leurs trésors, où, en usant d'un peu plus d'économie, ils pourroient facilement les trouver? Que leur coûteroit-il d'y destiner tous les ans une somme plus ou moins grande, &, à l'exemple des Dumocaliens, de la mettre dans le commerce, par le moyen duquel (comme un germe qui tire son accroissement de la terre à qui on le confie) elle augmenteroit insensiblement, & deviendroit aussi utile à ceux qui l'auroient fournie, qu'à ceux qui auroient eu soin de la faire profiter? Alors, quelque guerre qu'il survint, on seroit en état de la soutenir, & les peuples ne seroient point sujets à des impôts qui, par la maniere surtout dont on les perçoit, deviennent encore plus onéreux qu'ils ne le sont par eux-mêmes.

Ce n'est point aussi sans sujet que le Brachmane ne fait pas grand cas de la politique Européane, & qu'il nous donne une toute  
autre

autre idée de celle dont on doit user dans la conduite générale d'un Etat. Effectivement, un des grands principes de la bonne politique est d'entretenir dans le plus juste équilibre les rapports qui se trouvent entre les Princes & les Sujets, & de faire en sorte que les Sujets soient aussi persuadés de la justice & de la nécessité de ce qu'on leur commande, que les Princes doivent l'être du zèle & de la promptitude des Sujets à leur obéir. Si cette harmonie qui, dans l'ordre moral a des Loix aussi immuables que celles du Monde physique, venoit à être détruite, le Gouvernement monarchique dégénéreroit en commandement arbitraire, & l'obéissance se tourneroit en servitude.

La vraie politique doit être fondée sur l'équité la plus scrupuleuse, sur l'intégrité la plus exacte, sur une assurance réciproque de protection & de service, sur un enchaînement inaltérable de secours mutuels entre les Princes & les Sujets. Non-seulement le devoir, mais l'intérêt particulier des uns & des autres l'exige, & le bonheur commun en dépend: en effet, pour ne parler ici que du Roi de Dumocala, qu'on se figure un Monarque qui aime ses Sujets, qui est assuré de leur cœur, qui se concilie leur estime, qui leur montre de la bonté, de l'équité, de la franchise,

chise, qui leur inspire de la confiance, & qui, sans le secours de tant de traitans avides, fait lever de justes tributs avec une sage proportion.

Il n'a besoin, pour être respecté de ses voisins, que de l'amour qu'on lui porte, & de la seule idée qu'on a par-tout de sa probité qui fait toute la politique. Ce Prince, avec sa seule bonne foi, réussit toujours dans ses projets, plus promptement, plus aisément, plus sûrement qu'il ne feroit avec cette prétendue habileté, ces trames profondes & ces détours artificieux, que la méfiance Européane a inventés, & que souvent elle rend elle-même inutiles.

S'il fut jamais des finances bien administrées, c'est sans doute de la façon dont elles sont régies par les Dumocaliens. Il me semble voir le Roi de cette Isle, semblable au Soleil qui n'attire des vapeurs de la terre, que pour la rendre plus fertile en les lui renvoyant. N'est-il pas certain aussi que les richesses, qui font les revenus d'un Souverain, seroient bientôt tariées, si, après être sorties des mains de ses Sujets, & montées vers lui comme d'elles-mêmes, & sans violence, elles ne retomboient aussi abondamment dans les mains de ces mêmes Sujets qui en font la  
four-

source? C'est par cette circulation toujours proportionnée aux biens des Peuples & des Souverains, que la constitution d'un Etat reste plus constante, plus tranquille & moins exposée à des révolutions.

Un Prince, qui n'a d'autre politique que celle dont je parle, ne sauroit éprouver des malheurs. Sans les connoître, sans songer même à les éviter, il les prévient autant par le bon usage de son autorité, par l'ordre qu'il met dans la perception de ses finances, par son économie dans l'emploi de ses revenus, par l'exacte discipline qu'il fait observer à ses troupes, que par les règles inaltérables qu'il fait suivre dans l'administration de la Justice qui, en même tems qu'elle assure l'honneur, les biens & la vie de ses Sujets, les tient tous sous le joug des Loix, c'est-à-dire, sous le joug de la raison & de la religion d'où toutes les Loix sont émanées.

C'est effectivement un des effets les plus heureux de la sage politique de Dumocala; la justice s'y rend gratuitement, sans ces lenteurs qui ne font qu'appauvrir ceux qui la réclament; sans ces formalités que ceux-là seuls entendent, qui n'ont d'autres ressources pour vivre que l'art de les multiplier; en un mot, sans ces frais, ces peines, ces dangers mêmes,

trop

trop ordinaires parmi nous, & qui font què le bon droit ne se montre qu'en tremblant devant des Magistrats préposés pour le défendre; & que l'injustice, au contraire, s'y présente quelquefois avec un air de confiance qui n'est que trop souvent le présage du triomphe qu'elle y obtient. Véritablement, c'est une espece d'avantage dans un Gouvernement, que la Justice, chargée d'en bannir les désordres, soit, par les frais qu'elle occasionne, & par les inconvéniens qui l'accompagnent, une des premières punitions de ces mêmes désordres dont il importe d'arrêter le cours: soit que ce soit un effet de l'orgueil ou de la jalousie, de la haine ou de la vengeance, les dissensions croissent tous les jours dans nos Villes. Les Citoyens y vivent sans s'aimer, & il n'en est point qui, livré à lui-même, & dégagé du frein des Loix, ne voulût indistinctement attirer à lui seul tous les biens, tous les privilèges, tous les honneurs dont les autres jouissent.

Ce qu'on ne peut faire impunément contre les Loix, on tâche de le faire de l'aveu des Loix mêmes. De-là cette foule de procès qu'on intente sans sujet, & qu'on n'espère que trop souvent de gagner sans raison.

À ce mal trop commun & si contraire à l'union & à la paix, quel remède peut-on apporter

apporter? Le Gouvernement ne ſçauroit punir ce qu'il ne peut empêcher; dans ce cas, il doit du moins faire en ſorte que l'intérêt perſonnell réprime un abus qu'il condamne.

Je ne voudrois donc pas abſolument blâmer la Coutume introduite dans les Tribunaux, d'acheter les conſeils des Jurisconſultes, & de payer leur travail: ce que je voudrois, ce ſeroit d'empêcher les Citoyens d'entamer des procès douteux dans lesquels un Avocat leur promet quelquefois un ſuccès qu'il n'eſpere pas lui-même.

A ces Conſeillers mercénaires, & que je regarde comme une peſte, dont les ravages ſont d'autant plus grands qu'aucun Prince ne ſonge à les arrêter, il faudroit que l'Etat ſubſtituât, à ſes frais, un certain nombre de gens habiles & déſintéreffés, qui, conſultés par les Parties, avant un premier éclat, leur expoſeroient naïvement & gratuitement l'injuſtice ou l'équité de leurs prétentions; & par les craintes ou les eſpérances qu'ils donneroient, les engageroient à renoncer à leur deſſein, ou les encourageroient à le ſuivre.

Cette eſpece de Tribunal ſeroit d'autant plus utile, qu'il ſeroit échouer la plûpart des paſſions qui diviſent les hommes, & les détruiroit d'autant plus aiſément, que ces paſſions encore naiſſantes n'auroient pas eu le

tems de prendre ce degré de chaleur qui les enflamme ordinairement au premier choc qu'elles reçoivent.

Je suppose qu'il seroit libre de consulter les Jurisconsultes dont je parle, ou de porter tout-d'un-coup ses demandes aux Tribunaux établis pour en décider souverainement; mais quel est le Citoyen qui, desirant ne rien hasarder dans une affaire importante, négligeroit des avis émanés d'une prudence éclairée & dégagée de toute sorte d'intérêt? Quel est aussi le Citoyen qui, s'étant vu condamné par des hommes respectables, oseroit recourir à un Juge ordinaire (comme il le pourroit en effet); qui voudroit risquer d'acheter à grands frais la honte & le chagrin de voir un sage avis confirmé par un Arrêt irrévocable.

Au reste, si je n'ai approuvé qu'avec quelque restriction la maniere dont la Justice est administrée dans Dumocala; il n'en est pas de même de la Police de cette Isle.

Rien, à mon avis, n'est plus admirable, ni plus digne d'être imité dans toutes fortes d'Etats, que les Conseils particuliers des Provinces, qui ont une relation immédiate avec les Ministres qui composent le Conseil du Roi. Nul moyen n'est plus sûr pour entretenir l'ordre dans un Gouvernement, pour en

en expédier plus promptement les affaires, & pour les tirer des mains oiseuses d'une foule d'Officiers inutiles, qui, par leurs charges, ne font qu'en augmenter la confusion.

Enfin, par tout ce que je viens d'exposer, vous conviendrez, Monsieur, qu'il n'y a rien de chimérique dans les idées du Brachmane; qu'on remarque, au contraire, dans ce qui se pratique à Dumocala, un plan bien suivi; que dans ce plan se trouvent les principes d'une bonne politique, & les moyens qui en facilitent l'application à toutes les différentes branches d'un Gouvernement; & qu'enfin de ces principes & de ces moyens, résulte la véritable grandeur d'un Prince, laquelle est toujours inséparable du bonheur de ses Sujets.



Q 2

LE





# LE PHILOSOPHE CHRÉTIEN.

## PREMIÈRE PARTIE.


 Quand on fait réflexion à ce que l'Histoire nous apprend des Philosophes payens, on ne conçoit pas comment l'homme, n'ayant dans cette vie rien de plus à cœur que la satisfaction de ses goûts, de ses penchans, de ses passions, de ses desirs, ces Sages, néanmoins faisoient consister le bonheur dans le mépris de tout ce qui pouvoit la leur procurer.

Etoit-ce folie, ou sagesse? Le problème est difficile à décider, à l'égard de gens qui n'avoient pas en vue le bonheur éternel, comme l'ont eu tant de pieux Solitaires qui, renonçant au monde, & vivant dans le mépris de ses douceurs & d'un bonheur passager & momentané, s'élevoient à l'espérance d'une vie éternellement heureuse.

On peut dire des anciens Philosophes que, s'ils étoient assez sages & assez éclairés pour douter qu'on pût trouver sur la terre le véritable bonheur, ils l'étoient bien peu de se rendre

rendre malheureux fans mérite & fans espoir de récompense.

Le grand point feroit de se rendre heureux dans l'état où l'on se trouve placé par la Providence; vivant dans le monde, fans donner dans ses folies & ses erreurs, & de devenir Philosophe Chrétien, fans renoncer pour cela aux douceurs & aux charmes de la vie; comment peut-on parvenir à ce bonheur? & comment doit-on en user?

Si nous ne considérons que les apparences, nos idées confuses, incertaines & flottantes, distingueront à peine le bonheur d'avec le malheur. Souvent on croit très-heureux celui qui, au fond, ne mérite que de la compassion. Par exemple, celui qui ne connoît de contentement qu'à assouvir des goûts dépravés qui abrègent ses jours, n'est-il pas à plaindre? Un furieux qui ne trouve de satisfaction qu'à exercer sa rage, un tyran qui aime le sang, un scélérat qui se plaît dans le crime, un insensé qui cherche le bonheur dans son désespoir même, tous ceux enfin qui espèrent le trouver dans la passion dominante de leur caractère, sont-ils heureux en effet?

Je pose pour premier principe de notre bonheur l'art d'éviter avec prudence les malheurs dans lesquels nous nous précipitons,

Q 3

même

même quelquefois volontairement; & de supporter patiemment ceux qui sont inséparables de l'Humanité & des accidens dont elle est comme affligée.

L'attachement naturel que nous avons pour la vie, la rendroit délicieuse, si l'inquiétude & la crainte de la perdre n'empoisonnoient le plaisir qu'on a d'en jouir.

Que faut-il faire pour en rendre agréable la jouissance, toute courte qu'elle est? L'appas trompeur des richesses semble d'abord présenter un grand bonheur. Mais interrogez celui qui les a amassées avec tant de peines & de fatigues, il avouera qu'il reste encore une difficulté & plus grande & plus insupportable: celle de donner des bornes à sa cupidité, & de ne pouvoir se satisfaire sur des idées chimériques dont son imagination est si agréablement flattée, que ses desirs, rendus plus violens par les obstacles, l'appauvrissent au milieu de ses biens; il n'en reconnoît plus d'autres que ceux qui lui manquent & qu'il ne peut avoir: ainsi l'indigent imagine que l'homme riche est fort heureux, & le riche est désespéré d'en voir un autre jouir d'un prétendu bonheur qui lui manque.

Dans un autre tableau je vois un héros parvenu à une grande réputation; la gloire le précède, l'applaudissement le suit; mais l'orgueil

Forgueil l'accompagne, & peut-être il s'en faut peu que, dans son cœur qu'il nous cache avec soin, l'élevation ne touche à la bassesse. Malgré l'éclat qui l'environne, puis-je l'estimer heureux, & se le croit-il lui-même? Qu'importe qu'il ait remporté des victoires, elles lui sont moins glorieuses qu'il ne le croit, s'il ne s'est pas vaincu lui-même. Cité au Tribunal de l'inexorable vérité, n'auroit-il rien à reprocher à sa valeur même? N'a-t-elle pas été souvent sa seule Loi? Ne s'est-il jamais fait un mérite d'une fureur meurtrière, d'un funeste abus qui profite du sang humain, qui calcule son prix & son rapport; & plus sensible au triste honneur que ses actions ont pu lui attirer, leur préfère-t-il l'utilité que sa Patrie en a reçue?

Un autre jouit d'un excellent tempérament; il a un corps robuste & une santé que rien n'altère. Je ne puis le voir sans envie, ni regarder sans compassion les infirmités, qui sont le partage de tant d'autres. Je crois qu'une santé si ferme le rend heureux; mais on me dit que le soin de la conserver l'occupe tellement qu'il passe sa vie dans une inquiétude continuelle qui lui tient lieu de maladie. La crainte du moindre mal lui fait oublier qu'il se porte bien. Son tourment me fait juger qu'il y a un bonheur que l'on goûte sans le sentir & sans le connoître.

Q 4

Dans

Dans ce cas sont encore ces gens qui prospèrent, dont toutes les entreprises réussissent, & aux desirs de qui rien ne se refuse. Sont-ils d'un caractère morne, d'un tempérament bilieux, rien de tout cela ne les touche, rien ne pourra les contenter. Il semble qu'ils seroient plus satisfaits si, au lieu d'exciter l'envie, ils attiroient la compassion.

Il en est, au contraire, (car la variété des caractères est infinie,) qui jouissent des plaisirs sans en être plus heureux. Tels sont ces gens livrés à toutes sortes de voluptés, mais qui tremblent d'en voir terminer la durée. Un plaisir accompagné de cette inquiétude, & qui n'est ni stable, ni permanent, ne fait-il pas le malheur de celui qui craint à tout moment de le perdre?

Le goût même est soumis au caprice de l'instabilité; il se lasse, il languit dans l'uniformité; son agrément est de changer; il trouve même souvent de l'ennui dans son inconstance: alors ce qui étoit un plaisir sensible & touchant, devient pour lui un supplice insupportable.

Combien en est-il que la moindre bagatelle ravit & transporte, comme des enfans, & qu'elle distrait de la recherche du vrai bonheur? Des âmes froides & légères ne tiennent à rien, & cedent à un souffle.

Il y en a encore qui s'estiment heureux, mais qui ne font en effet qu'insensibles aux maux, incapables de les sentir & de s'en affliger, soit par habitude aux miseres humaines, soit parce qu'ils n'ont pas la connoissance de ce qui pourroit contribuer à leur satisfaction.

Cette connoissance ne devoit-elle pas appartenir à des Sçavans qui consomment leur vie à vouloir tout apprendre, à qui les exemples des siècles passés font si présens, qui sçavent combien d'efforts & de recherches l'orgueil cynique & les chimeres stoïciennes ont faits pour trouver le vrai bonheur? A quoi aboutit toute leur science, si les travaux de ceux qui les ont précédés, & leur propre expérience ne leur servent point à se le procurer?

Combien en voyons-nous que la Nature a favorisés des talens les plus distingués; mais qui, par le mauvais emploi qu'ils en font, n'en font que plus malheureux? Tel, par exemple, a beaucoup d'esprit & de courage: s'il raisonne trop sur les dangers, sa trop grande circonspection le fera passer pour un lâche. Si, au contraire, il se livre trop à son ardeur, on le prendra pour un téméraire. Si l'on ne met un frein au courage, il devient férocité; si l'on ne retient la vivacité de l'esprit, il dé-

gène en folie: où trouver donc le vrai bonheur? On croit le rencontrer en satisfaisant un desir. Hélas! il seroit peut-être parfait, si, dès qu'il est rempli, il ne restoit plus rien à prétendre; mais ce desir satisfait donne naissance à un autre, qui fait couler dans les veines un petillement nouveau, & qui efface la délicieuse esquisse de tous ceux que nous crayonnoit une imagination séduite. Nous oublions le passé, & notre attention se porte toute sur l'avenir; notre cœur mécontent, notre imagination détrompée nous entretiennent dans une soif perpétuelle, sans que ni l'un ni l'autre puissent l'étancher. On desire le succès avec impatience, on l'espere avec inquiétude, & on se désole quand il vient à manquer. Quelquefois même le succès, qui flattoit tant nos idées, devient un malheur; la satisfaction que notre imagination préoccupée y attachoit, n'étoit qu'une illusion; la passion avec laquelle nous la souhaitions, n'ayant pu nous la procurer, devoit du moins nous défabuser de l'espoir d'en jouir encore.

Il semble que le comble du bonheur seroit d'y parvenir par un grand mérite, si la persuasion, que l'on se fait d'en être digne, ne fascinoit l'esprit au point d'y rendre le cœur moins sensible qu'il ne le seroit à un succès

succès de pur hazard, que le plaisir seul de la surprise pourroit rendre plus agréable.

Mais n'est-il pas ordinaire aussi que ceux qui doivent tout à la fortune, la sentant également disproportionnée à leur mérite, ressemblent à des bêtes richement enharnachées, que le poids n'accable pas moins, & qui ne jouissent pas du plaisir d'une décoration qui ne leur est point dûe? Il est des cris secrets de la Nature qui se sent & se devine, lors même qu'elle veut s'ignorer le plus.

Faut-il chercher le bonheur jusques sur le thrône & dans l'exercice des suprêmes dignités? Ce bonheur est brillant, son élévation le met dans tout son jour; il seroit parfait, si, avec le pouvoir de se faire obéir, on avoit encore celui de se faire estimer.

Un Prince ne doit point être touché des hommages qu'on lui rend & des louanges qu'on lui prodigue, s'il ne les doit qu'à sa grandeur, c'est alors son piedestal qu'on encense; s'il ne les doit qu'à l'intérêt qui le flatte, ce n'est alors qu'un piège qu'on tend à son pouvoir, & qui le plus souvent cherche plutôt à le dégrader qu'à l'élever davantage.

C'est la bonne réputation qui doit faire la félicité d'un Prince; mais qu'il est difficile de la soutenir contre les jaloux de sa gloire & la censure des méchans! La moindre ta-

che

che se manifeste plutôt dans un centre qui fait le point de vue général, que dans la diversité des objets qui l'environnent. Si le Prince est sensible à l'amour de ses Sujets, il faudroit, ce qui est rare, qu'il fût si pur & si désintéressé, cet amour, qu'il ne le dût qu'à sa personne, & non à ses bienfaits.

Mais que le bonheur qui est au-dessus de nos conditions, ne nous éblouisse pas. On a dit avec raison que le bonheur est un excellent breuvage plus souvent versé dans des verres de fougere, que dans des coupes d'or. Cherchons-le plutôt dans les sociétés particulières; il est plus à notre portée dans ce qu'on appelle le beau monde: c'est-là où l'on croit que les ames s'épurent en se réunissant; mais il faut s'y plier nécessairement à toutes sortes d'humeurs & de caractères, & comme ces insectes rampans, qui prennent la couleur de l'herbe à laquelle ils s'attachent, se conformer aux idées même de la déraison que l'on condamne. Il faut s'y rendre habile dans l'art de feindre & de dissimuler, porter sur le même objet, & presque dans le même tems, des jugemens contraires; & selon que le point de vue varie, outrer la critique, ou prodiguer la louange; n'accorder de l'estime qu'on ne soit toujours prêt à la reprendre, sans même attendre qu'on cesse  
de

de la mériter ; & se prêter enfin aux erreurs communes, comme un rameau léger qui flotte au gré des eaux.

Mais si, malgré tous vos efforts, vous ne pouvez assujettir tout ce que vous pensez au desir de plaire, vous n'êtes plus un homme propre à la société, & vous y devenez l'objet amusant de la médisance. On n'y est point heureux par le seul plaisir d'être utile : le mérite autrefois n'avoit autre chose à faire qu'à s'y dérober à la profanation des louanges, aujourd'hui il doit même craindre de s'y laisser entrevoir. On s'est à présent corrigé des grandes vertus, autant pour le moins que des grands vices, & l'on ne veut plus dans le commerce du grand monde que des agrémens faciles, des riens fastueux, des chimères agréables, des pompons ornés de fard & de carmin.

Voulez-vous vous accommoder à ses préjugés ? combien cette aveugle & lâche complaisance ne vous coûtera-t-elle pas ? Pourrez-vous de sang froid applaudir aux sots raisonnemens des uns, à la folle joie des autres, au papillotage indécent & frivole de ceux-là, au ton fier & dédaigneux de ceux-ci, esfuyer de la part de ces derniers de fades plaisanteries ; & pour montrer que vous sçavez vivre, trouver bon qu'ils se moquent de vous.

Que

Que votre langage redevienne au plutôt celui de votre cœur; que vos sentimens ne soient plus dès ce moment que la voix même de la nature, & vous quitterez bientôt ces sociétés si vantées, où c'est un bonheur pour vous de n'avoir sçu plaie, & de n'avoir pas eu le tems d'apprendre à consumer une partie de votre vie sans l'employer.

Je pense qu'en voilà assez pour dégoûter du commerce du monde; après en avoir essuyé le désagrément, on pourroit croire qu'on ne trouve de bonheur que dans le calme de la solitude, où l'on doit mieux sentir le prix du tems, & se faire plus aisément des occupations proportionnées à la grandeur & à l'activité d'une ame raisonnable.

En effet, on n'est jamais plus maître de soi-même que dans un état qui n'oblige à aucuns égards, qui nous met au-dessus de tout devoir, qui n'exige aucuns soins, & où l'on est comme à l'abri de tous les événemens de la vie: c'est-là où l'on peut mettre des bornes à ses desirs, & régler ses passions; où, l'éclat des honneurs ne pouvant séduire, on ne s'avilit point par de honteux sacrifices à l'ambition; où l'esprit concentré en lui-même acquiert plus de force & de lumieres, & discerne mieux les objets sensibles auxquels il ne tient presque plus. C'est-là que l'envie ne  
vient

6 vient point susciter des ennemis, ni l'émulation des concurrens. On ne cherche point à ternir, on ne s'efforce point d'atteindre un mérite inconnu, & qui se rit autant des censures qu'il ne mérite pas, que des éloges dont il ne se croit pas digne. Cet état indifférent à tout l'Univers n'est intéressant que pour celui qui l'a choisi; & l'on diroit qu'il ne dépend que de lui seul de se le rendre aussi heureux qu'il le desire.

Mais que l'on est bientôt défabusé, quand on réfléchit à ce que c'est que l'homme réduit à lui seul! Et, d'abord, que signifient ces complexions efféminées qui ne peuvent soutenir le grand air, & qui ont besoin de la solitude pour échapper à la corruption? Encore si l'on pouvoit laisser son imagination dans les lieux qu'on abandonne, ou la contenir, dans les lieux où l'on va; mais elle nous fuit par-tout; quelque part que l'on soit, peut-on en régler la marche, lui prescrire des bornes, lui toiser une route, la rendre docile à nos volontés? Privée des objets auxquels nous aurons renoncé, elle nous en rappellera d'autres qui nous éloigneront peut-être encore plus du bonheur que nous espérons. Si cette imagination nous présente une bonne idée, nous ferons défolés de ne pouvoir la produire & nous en faire honneur; si elle nous

nous en donne de mauvaises, elles deviendront les plus fortes, & nous ferons de vains efforts pour les détruire, parce que nous serons privés des secours qui pourroient nous animer dans la recherche du bien. La Justice ne nous contient plus; le Public ne nous observe point, le bon exemple ne nous corrige pas, le desir d'être estimés cesse de nous exciter, & nous ne sommes plus soutenus par ces sentimens de décence & d'honneur qui sont autant un besoin qu'une vertu chez les gens du monde. En un mot, réduits à nous-mêmes ou nous nous décourageons en nous condamnant, ou nous nous trompons en présumant trop de nos forces.

De quelque façon que ce soit, c'est en vain que vous aspirez dans la solitude au bonheur que vous étiez venu y chercher: je ne parle pas de celui que chaque homme raisonnable devoit avoir uniquement en vue, de cette félicité éternelle qu'un pieux Solitaire a pour objet & pour fin, qui occupe toutes ses pensées & tous ses desirs, lorsqu'abandonnant le monde, il ne veut vivre uniquement que pour se disposer à une sainte mort; j'entends ici le bonheur que l'on croiroit trouver dans la tranquillité & la paix d'une retraite où l'on voudroit jouir encore de la plûpart des douceurs de la vie: il faudroit pour cela renon-

cer

cer à son caractère même, à cette inclination si naturelle qui porte chacun à s'annoncer, à se produire, à se communiquer, à se lier, autant qu'il peut, à ses semblables, à se prêter à leur goûts pour leur plaire, & avec une modestie feinte & d'un air sans prétention, leur enlever par des vraies ou fausses vertus leur approbation & leur estime.

De la solitude qui nous a si mal réussi, retournons donc au monde. Rien n'est plus ordinaire que d'y entendre dire qu'il n'est point de plus grand bonheur dans la vie que l'amitié, cette sensibilité réciproque, l'aimant & le lien des cœurs bien faits. Un simple vernis de politesse rend amis presque tous les hommes; souvent il suffit, pour le devenir, qu'on se soit vu quelquefois. Mais qu'il est rare de trouver dans ce grand nombre un seul ami qui en mérite le nom! Pour remplir l'idée avantageuse que l'on s'en forme, il faut que cet ami renonce à son amour-propre, (ce qui est impossible & trop au-dessus des forces de l'homme); qu'il ne vive que pour vous; qu'il aime tout ce qui a rapport à vous; qu'il fasse sa joie de ce qui vous réjouit, son chagrin de ce qui vous afflige; qu'il regarde comme son profit ce qui fait votre avantage; qu'il vous

*Tom. III.*

R

facri-

sacrifie dans le besoin son bien, son repos, sa vie même.

Si cet ami est ainsi avec vous, il est juste que vous soyiez de même envers lui. Je suppose qu'une sympathie extraordinaire rende toutes choses égales dans cette belle union, & qu'une grande conformité de sentimens la soutienne: rien n'est si beau, en effet; mais, tandis que le mouvement du cœur, qui en a formé le premier nœud, vous fera agir, vous ne sentirez pas votre sujétion, ni le poids des chaînes qui vous lient. Vous ne penserez que quelque tems après, qu'en confiant tous vos secrets à cet ami, vous en devenez l'esclave; que, si vous lui découvrez vos foiblesses, vous perdez son estime; que, si vous contrariez ses goûts, vous le rebutez; si vous les lui passez, vous lui marquez trop d'indifférence; que, si vous aimez ce qu'il hait, ou que vous haïssez ce qu'il aime, vous le mortifiez; que, si enfin, par une illusion trop généreuse, vous vous en faites une idole, & que votre prévention dégénere en une complaisance outrée, en une fade adulation, vous commettez ou votre discernement ou votre sincérité, vous le rassurez contre ses défauts, & plus barbare que le plus cruel de ses ennemis, vous lui apprenez à craindre aussi peu le

le déshonneur que sa conscience; que, si cet ami vous a rendu quelque service signalé, quel fardeau que la reconnoissance! Si vous manquez d'occasions ou de moyens de vous acquitter, vous courez grand risque de passer pour ingrat; en sorte que plus il aura fait pour vous, plus il aura lieu de vous soupçonner de l'être, quand même il feroit un de ces cœurs bienfaisans, qui, sans vous connoître, auroit saisi les occasions de vous obliger, sans prétendre ni espérer de vous y voir sensible; mais en est-il de cette sorte? Ne vous flattez pas que ce soit votre seul intérêt qui le touche; c'est le sien qui est son premier mobile, c'est le desir de satisfaire cette générosité qui est sa passion dominante, ou peut-être l'envie d'acquérir la réputation de bienfaissant.

Si une fois vous vous faites un point d'honneur de passer pour constant, peut-être vous immolerez votre vie à un ami fidele, mais jamais votre liberté; c'est un sacrifice trop difficile & trop incompatible avec le bonheur: quelque grand qu'il puisse être, il vous feroit insipide sans cette précieuse liberté: & ne feroit-ce pas y renoncer, en effet, par cet engagement qui donne à votre ami tant de droits, tant d'ascendant,

R 2

tant

tant d'empire sur vous, que vous êtes obligé de lui soumettre vos opinions, vos sentimens & votre volonté même.

Eviter seulement de se faire des ennemis, ne seroit-ce pas aller plus sûrement au bonheur que de l'établir sur une amitié particulière? L'un me paroît aussi impossible que l'autre, à moins que d'être de ce caractère rare qui fait sa félicité du seul bonheur des autres. Un homme assez heureux pour en être doué, ne devoit point avoir d'ennemis; mais, au contraire, trouver des amis dans tous les momens de la vie.

Tout bien examiné, le plus aisé & le plus sûr, c'est de rester maître de soi-même, & de conserver sur-tout cette liberté qui nous est si chère. Si elle n'est point gênée, si elle ne reconnoît point d'autre joug que celui de la raison, elle ne vous empêchera point de profiter des occasions de vous rendre heureux. C'est un bien qui vous est propre, qui ne connoît ni subordination, ni gêne.

Votre façon de penser étant libre & indépendante, & rien ne pouvant la subjuguier ni la forcer, efforcez-vous alors de l'avoir juste pour vous ouvrir le chemin au bonheur. Vous y parviendrez sûrement, si vous commencez par assurer la tranquillité de

de votre ame; si vous réglez les idées de votre esprit, & l'empêchez de s'oublier dans les heureux succès, ou de perdre courage dans les revers. Il est industrieux, cet esprit: ne le troublez pas par des idées tumultueuses, écarterz-le de tous les objets qui sont hors de sa sphere. Son calme le rendra indifférent à tout ce qu'il ne doit point desirer; & dans cette disposition, il connoîtra clairement, & au travers de toutes les fausses apparences qui pourroient l'éblouir, que, si les vices procurent quelquefois des plaisirs, il appartient à la vertu seule de faire le bonheur suprême, & qu'il est aisé de l'acquérir, puisqu'il ne faut la chercher que dans soi-même.

Si vous êtes une fois persuadé qu'il suffit d'aimer & de pratiquer la vertu pour être heureux, il dépendra de vous de l'être; servez-vous des armes qu'elle vous offre, opposez-les hardiment à tout ce qui n'est point d'accord avec elle, & qui est la cause la plus ordinaire de vos malheurs. La vertu n'est ni rebutante, ni austere; au lieu de retrancher de vos plaisirs, elle les augmentera; je parle de ces plaisirs qu'elle sçait rendre plus délicieux & plus agréables. C'est elle qui met le prix au bonheur, qui en indique le véritable usage, & sans elle il

n'en est point. Si vous êtes heureux avec de la vertu, vous l'êtes parfaitement & constamment; si, même avec elle, vous ne l'êtes point, est-il de plus douce consolation que celle d'avoir mérité de l'être?

Mais, pour devenir vertueux, sçachons ce que c'est que la vertu. Si c'est celle que la Religion inspire, que l'Évangile enseigne, que le desir du salut fait pratiquer; il est tout décidé qu'elle fait les vrais heureux. Il en est une autre, c'est celle qui, ne se foudonnant que par bienfiance aux maximes du monde, n'affecte point de les contredire, & travaille néanmoins à les redresser; qui s'accommode aux devoirs de son état, & qui sçait les remplir avec exactitude; qu'aucune considération, qu'aucun respect humain ne peut ébranler; qui concilie sage-ment l'exacte probité avec les égards de la politesse; qui n'a ni l'enflure, ni l'appareil d'une orgueilleuse philosophie, mais dont la marche noble & tranquille décele l'innocence & la pureté: c'est celle qui possède cet art si difficile d'unir les intérêts temporels & les éternels; qui devient tous les jours plus estimable, en évitant habilement les écueils dangereux qu'elle rencontre presque à chaque pas; & qui sçait même en tirer son plus grand mérite: c'est celle qui

qui n'exclut pas une honnête ambition, mais qui empêche de la pousser trop loin, ou de s'enorgueillir du degré d'élevation auquel elle est parvenue: c'est celle qui veut qu'on se montre bien plus supérieur en mérite qu'en dignités; qu'on ne fasse jamais sentir la distance où l'on s'est mis d'avec le reste des hommes; qu'on abrège ce chemin par bonté, ou en élevant ses inférieurs jusqu'à soi, ou en descendant jusqu'à eux dans toutes les occasions où l'on peut leur être nécessaire.

Cette vertu ne vous empêche pas d'acquiescer du bien, mais elle en montre le véritable usage en le réduisant aux seuls besoins de la vie, & ne permettant pas d'écouter les besoins de la vanité; & par-là, dans la médiocrité même, elle peut rendre riche, tandis que l'opulence appauvrit le prodigue, & que l'avare devient réellement pauvre dans l'abondance même des plus grands biens.

Enfin cette vertu assaisonnera, épurera tous vos plaisirs. Il n'en est point dont elle permette l'abus, mais il en est dont elle admet l'usage, & qui ne sont point incompatibles avec les plus austères devoirs; ces plaisirs sont ceux que la raison conduit & qu'elle dirige, & les plus flatteurs naissent

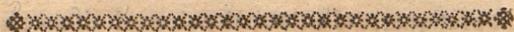
toujours de la satisfaction d'une conscience qui, dans sa plus sévère délicatesse, ne sent rien à se reprocher. Il en est même qui sont d'autant plus nécessaires, qu'on a moins d'occasions & de tems pour en jouir; ils sont alors une espece de repos & d'intermede, durant lequel on reprend des forces pour mieux remplir ses obligations. Que dirai-je enfin? Tous vos desirs seront satisfaits & remplis, parce que cette vertu ne vous en permettra que de raisonnables. Sans ce guide qui peut seul diriger sûrement vos démarches, vous vous égarerez en cherchant en vain un bonheur toujours incertain, ou de peu de durée.

Voilà la seule façon de vous en assurer un constant & solide, de rendre les agrémens de la vie compatibles avec l'intégrité des mœurs; de donner du goût à la recherche & à la jouissance d'un bonheur qui, séparant en quelque sorte l'ame des sens, l'attache délicieusement sur elle-même, continue à l'élever au-dessus des passions, & à féconder les germes précieux qui l'ont fait naître.

Il ne faut ni protection, ni crédit pour acquérir cette vertu; point de richesse pour l'acheter, de gloire pour la mettre en crédit, de secours ni de prétendus amis pour

la pratiquer. Il n'y a ni peine ni risque à la chercher, on la trouve aisément; chacun en a le principe en soi-même; elle suffit seule pour rendre heureux; elle réprime les desirs du cœur, détache de tout ce qui pourroit le séduire, calme les inquiétudes de l'esprit, arrête l'explosion du salpêtre enflammé des passions qui pétillent dans nos veines, fait appercevoir, sentir, éviter les folies, apprend à être modeste dans la prospérité, & soutient contre l'adversité & les traverses.

Enfin vous deviendrez réellement Philosophe Chretien avec cette vertu, vous jouirez amplement & solidement de ce bonheur que vous cherchez, sans renoncer ni à la condition dans laquelle la Providence vous a mis, ni au commerce du monde, ni aux plaisirs innocens, ni aux douceurs de la vie; votre Philosophie ne consistant pas à vous rendre sauvage, insensible, inhumain, ne préjudiciant point à votre salut, encore moins au prochain, & n'exposant point votre vie. La seule vertu suffira pour forcer le monde à vous estimer, l'envie à se taire, & la fortune à vous être favorable, malgré ses caprices.



## SECONDE PARTIE.



LE Philosophe Chrétien fait donc  
consister la douceur de la vie, &  
le bonheur le plus assuré, à user  
sagement de celui dont il jouit, & à sçavoir  
se passer de celui qui lui manque: ce n'est  
pas tous néanmoins; après avoir démon-  
tré, dans la premiere Partie, qu'on ne peut  
être parfaitement heureux qu'autant qu'on  
est vertueux et honnête homme, il reste à  
expliquer ce que l'on entend par-là. Les  
nuances de cet objet sont si délicates, que  
des habiles même s'y étant trompés, il est  
très-important de donner des regles, au  
moyen desquelles on puisse discerner clai-  
rement, & séparer le faux honnête homme  
du véritable.

A entendre parler tout le monde, il  
semble qu'on ne voit par-tout que des hon-  
nêtes gens. C'est un titre dont on est ja-  
loux, chacun le prend & s'en décore, &  
l'on diroit que c'est le nom de baptême, ou  
de famille, de chaque individu. Il n'y a  
personne qui ne cherche à se faire illusion  
là-dessus, & qui ne se croye honnête  
homme, ou du moins qui ne tâche de per-  
suader

suader aux autres qu'il l'est; on ne fait point attention qu'on n'est jamais si ridicule par ce qu'on est, que par ce qu'on affecte d'être.

J'avoue que, travailler sur une nature corrompue pour former un honnête homme, c'est cultiver une terre ingrate & stérile qui produit plutôt des ronces & des chardons que de bons fruits. Cependant, malgré la corruption du siècle, nous voyons que l'on fuit, que l'on abhorre l'ignominie; & que le desir de l'éviter est si vif, que c'est un puissant moyen pour corriger bien des défauts. Le même penchant qui nous entraîne au vice, nous porte à nous distinguer par la vertu; semblable à ces eaux minérales qui, selon les tempéramens, quoique parties d'une même source, sont salutaires aux uns, & mortelles aux autres.

Quelques-uns, pour se tirer d'embarras, prennent des routes ambiguës & détournées, & ont souvent recours à l'hypocrisie, qui est un hommage que le vice rend à la vertu, quoiqu'il soit infiniment plus difficile de dissimuler les sentimens qu'on a, que de feindre ceux qu'on n'a pas.

Ainsi il n'y a personne qui ne prétende se parer du beau titre d'honnête homme: les Princes s'en piquent plus que de l'éclat de leur

leur grandeur & de leur élévation, pour acquérir de l'estime; les particuliers, plus que de leurs plus sublimes talens, pour s'illustrer; les personnes favorisées de la fortune, plus que de leur bonheur, pour paroître l'avoir mérité; les plus malheureux même tirent ce beau titre du fond de leur misere: ils la supportent avec une patience qui ressemble à une fermeté héroïque.

Pour définir le caractère qui doit former l'honnête homme, je m'en fais une idée que je voudrois représenter, comme dans un tableau, avec une ressemblance si parfaite, que tout le monde pût le reconnoître. A la vérité, je crains que, par trop d'exactitude & de régularité, je ne fasse un original difficile à copier exactement, & que mon honnête homme ne soit qu'en peinture. J'ai encore à craindre que le mélange que je ferai obligé de faire du bon & du mauvais, ne paroisse un assemblage monstrueux qui pourroit plaire, vu de loin & de profil, mais qui seroit insupportable, envisagé de près & en face.

Cependant, pour faire un ouvrage accompli dans toutes ses parties, je voudrois qu'un faux jour ne le défigurât point, qu'il ne séduisît pas les curieux, & n'imposât point aux ignorans; mais que les bons connoisseurs

seurs n'y trouvaissent rien à reprendre. En me le représentant tel que je le desire, je voudrois qu'on le reconnût à ces deux traits principaux: ce que l'honnête homme doit aux autres, et ce qu'il se doit à lui-même.

Il doit à Dieu l'observation de ses commandemens, à son culte divin la pratique de la Religion. S'il les suit exactement, il a atteint le plus haut degré des vertus; mais, pour que rien ne l'empêche de les pratiquer parmi les maximes du monde, il doit encore la soumission & l'obéissance à ceux auxquels il se trouve subordonné dans l'ordre politique; à ses maîtres, le respect & la fidélité; aux gens plus éclairés que lui, la déférence & la docilité; des égards vis-à-vis de ses égaux; dans la société & le commerce du monde, une égalité d'ame & de caractère; dans l'amitié, de la constance & de la sincérité; un goût sûr & décidé pour le vrai mérite, & beaucoup d'indulgence pour les foiblesses & les défauts d'autrui; à ses inférieurs, le bon exemple, qui est l'instruction la plus sûre & la plus efficace; de la justice pour les contenir, & de la clémence pour les fautes qui auront été suivies d'un aveu ingénu & d'un repentir sincere.

Ce que l'honnête homme se doit à lui-même, il peut se le procurer; &, sans au-

cun

cun secours étranger, acquérir cette tranquillité d'ame fondée sur cette conscience pure & cette satisfaction intérieure, d'autant plus flatteuse qu'il ne la devra qu'à lui-même. C'est la candeur, l'amour de la vérité; c'est cette exacte probité qui le rend respectable à tout le monde & à lui-même; une douceur capable de désarmer le méchant; une modération qui change en calme l'impétuosité du plus violent & du plus emporté; une impartialité qui fasse perdre toute l'espérance à l'injustice; une patience qui lui fasse surmonter les souffrances & les douleurs; ce courage qui s'anime par les obstacles; cette humilité qui l'éleve au-dessus de l'orgueil; ce parfait défintéressement qui l'empêchera d'envier le bien d'autrui; cette sagesse à n'offenser personne; un discernement éclairé pour condamner avec connoissance ce qui est digne de blâme, & approuver ce qui méritera son suffrage; une sensible reconnoissance pour les bienfaits; de l'horreur pour l'ingratitude; cette générosité qui sçait placer les graces, & les dispenser à propos; cette retenue si raisonnable qui ne permet de desirer que ce qui est bon & possible; cette modestie, enfin, qui empêche de rien prétendre au-dessus de sa condition & de son mérite.

On

On sçait que le plus grand art d'un tableau consiste dans le mélange & l'harmonie des couleurs; à sçavoir les assortir, de sorte que les plus obscures donnent du relief aux plus claires, & que cette opposition produise une uneformité agréable à la vue. Je me fers de la même méthode, & je dis que l'homme étant un composé bizarre de vices & de vertus, il peut, par l'horreur du vice, qui est le premier pas vers la vertu, lui donner cet éclat dont doit briller l'honnête homme.

Rien n'est parfait dans le Monde, que par la correction des défauts; & ce n'est que la seule opposition des objets divers qui nous met en état de connoître à quoi est due la préférence.

Ainsi la pauvreté donne du prix aux richesses; la crainte & la honte de l'infamie produisent l'éclat de la gloire; l'accablement de la maladie rend la santé plus parfaite; & si on ne connoissoit pas l'affliction, on seroit moins sensible à la joie

L'obscurité de la nuit donne un plus grand brillant aux astres. Tel pourroit être le bonheur de l'homme s'il faisoit servir les vices à augmenter le prix de la vertu. Ses crimes mêmes lavés par un sincere repentir, deviendroient les instrumens & la cause de son

son salut. La colere lui serviroit à reprimer l'extravagance: l'orgueil lui feroit éviter la bassesse; l'avidité exciteroit l'industrie; l'envie même, changeant alors de nom, ne feroit plus qu'une noble émulation.

Quoique tout vice soit une passion, toute passion cependant n'est pas un vice; puisque la passion peut être aussi forte pour la vertu que pour le vice: celle qui est dominante peut servir à réprimer les autres, & devenir un puissant moyen pour former l'honnête homme.

Sur ces principes, que penser de ces honnêtes gens si vantés dans l'antiquité païenne, dont la Religion n'avoit pas rectifié les idées, & qui ne pouvoient connoître & pratiquer qu'imparfaitement la vertu; sinon que, dans un Sujet d'un excellent naturel, la vertu a pu prévaloir sur le vice; ou qu'ils ont manqué d'occasions de paroître vicieux; ou qu'un heureux instinct les a guidés, ainsi que les brutes, qui, sans connoissance, choisissent cependant toujours ce qui leur convient, & évitent ce qui pourroit leur être nuisible: la vanité encore, qui avilit toutes les vertus qui doivent former l'honnête homme, a pu être leur motif.

De ce qu'un imbécille ne fait point de mal, on concluroit mal-à-propos qu'il est  
homme

homme de bien : il en est de même du stupide qui n'a pas assez d'esprit pour faire le mal.

L'honnête homme est celui qui l'est avec connoissance, qui fait la distinction du bien & du mal, & se détermine au bien.

Ainsi celui-là ne mérite pas avec justice le titre de bon, qui n'a pas la force & la hardiesse d'être méchant; mais celui qui, ayant de la force d'ame & du courage, n'emploie ces qualités qu'à des choses louables & vertueuses. Toute autre bonté n'est ordinairement que paresse, impuissance & manque de mauvaise volonté.

Pour être véritablement bon, il faut sçavoir & pouvoir ne l'être pas toujours; sans quoi la bonté, cette vertu inestimable, devient un vice dangereux.

L'honnête homme, selon moi, doit l'être avec une force & un discernement qui détruisent en lui tous les obstacles qui pourroient l'empêcher de persévérer dans la vertu: il faut qu'il s'y porte avec passion, & qu'il y sacrifie la vanité, qui est de toutes la plus difficile à surmonter.

On en voit qui se sont faits dans le monde une réputation d'honnête homme, par un tendre amour pour la vérité, qui observent de ne jamais mentir; mais qui, cependant

moins délicats qu'ils ne le paroissent, comptent pour rien la dissimulation qui est néanmoins une espece de fausseté. Tels sont les politiques qui, sous une fastueuse apparence de probité, ne cherchent qu'à abuser de celle des autres; ils ne savent pas que souvent le vrai moyen d'être trompé, c'est de se croire plus fin que les autres.

Que dire de ce brave qui, de bonne foi, & pour le bien de la patrie, ou pour son propre honneur, sacrifie sa vie, ou du moins l'expose sans balancer, & qui manque de force pour dompter un vice dominant?

Que penser de ce prétendu honnête homme inflexible dans les occasions où il importe de se roidir, mais qui l'est également dans des rencontres où il faudroit plier, & qui, contre toute sorte de raison & de justice, se croiroit déshonoré par sa complaisance? il fait de sa roideur opiniâtre une vertu, dans la seule crainte que sa condescendance ne passe pour une foiblesse.

Que dire de ces Héros qui, pour être gens d'honneur, sont réputés honnêtes gens; comme si ces deux grands mots étoient synonymes? N'est-ce pas confondre les idées & ne faire aucune différence d'un conquérant à un usurpateur injuste, d'un brave guer-

guerrier à un meurtrier, d'un rebelle à un bon citoyen? Tous ces caracteres ne se confondent que trop souvent dans l'idée que l'on se fait de l'honnête homme.

Ne prendroit-on pas pour tel celui qui, en vue de faire fortune, s'est si bien composé, & a usé de tant de manége, (ressource ordinaire des ames foibles qui sentent leur impuissance & leur néant,) qu'il a réussi à s'attirer une estime générale; mais, à peine arrivé à son but, il se montre tel qu'il est en effet, & l'on reconnoît aisément l'homme à travers le masque imposant de la grandeur.

Il en est que l'on avoit jugé dignes des plus grands emplois, par beaucoup de courage, un grand feu, de grandes vues, certains dehors brillans & des qualités supérieures. Sont-ils parvenus; leur façon de se conduire les décele, leur mérite disparoit, la prévention cesse, & l'on ne voit plus que des traits informes & grossiers dans une décoration à qui l'éloignement faisoit supposer de l'élégance & de la justesse. Ne pourroit-on pas comparer la plûpart des dignités à ces mausolées chargés des titres les plus pompeux, & au-dessous desquels on ne trouve que corruption & pourriture?

S 2

Rien

Rien de si commun que de passer pour honnête homme, & rien de si rare que de l'être en effet. Voilà, dira-t-on, un trait de générosité bien marquée dans cet homme: il a pardonné, quoique offensé cruellement; mais on ne sçait pas qu'il étoit dans l'impuissance de se venger. On citera la charité d'un autre qui a soulagé une famille réduite à une extrême indigence; mais on ignore que c'est une restitution, & qu'il ne fait que rendre à des malheureux ce qu'il a pris à d'autres. On estimera la droiture de celui qui n'a jamais trahi personne, parce que personne ne lui a rien confié. On exaltera l'intégrité d'un Magistrat dont l'opinion a si peu de poids qu'on ne s'est point avisé de chercher à le corrompre. On vantera enfin la probité d'un homme qu'on n'a pu engager dans une mauvaise action, parce qu'il n'avoit pas autant de courage que d'envie de l'entreprendre.

Le véritable honnête homme est bien plus aisé à discerner; son caractère est l'ingénuité. Pouvant gagner à être connu, il ne cherche point à l'être. Il en est de lui comme d'un grand fleuve qui ne fait point de bruit, & dont on peut sonder le fond à toute heure. Il se découvre lui-même. S'il

a des défauts, sa franchise naturelle, un caractère ouvert l'empêcheront de les cacher; & il ne fera point vanité des qualités estimables qui seront en lui. Il pourra en avoir qui demeureront long-tems secretes, comme les propriétés & les vertus que recellent certaines plantes, & que le hazard seul fait découvrir.

Le faux honnête homme, au contraire, craint toujours les surveillans, évite le grand jour, se couvre, se dérobe, se déguise, & montre d'autant plus ce qu'il est, qu'il fait plus d'efforts pour paroître ce qu'il n'est pas.

Vous trouvez-vous dans une société: la renommée de celui-là vous imposera du respect, la magnificence d'un autre vous éblouira, l'homme d'esprit vous étonnera, & l'homme à la mode vous amusera; mais si vous appercevez un honnête homme qui le soit réellement, en qui je ne sçais quoi d'affable & de naturel répandu dans ses actions & sur toute sa personne, annonce un caractère de vérité, il fixera toute votre attention; vous vous sentirez porté à le connoître plus intimément; après l'avoir connu, vous desirerez de l'avoir pour ami; pour devenir le sien, vous vous formerez sur son modele; & ce modele vous paroitra d'autant plus digne d'être imité, qu'il vous pa-

roîtra plus différent des mauvais. La même raison, qui vous donnera de l'aversion & de l'éloignement pour ces derniers, vous approchera d'autant plus de celui qui aura remporté votre estime.

L'orgueil d'un méchant caractère donne de l'éclat à la modestie de l'homme de probité; l'avarice sordide vous disposera au désintéressement; le libertinage infâme vous donnera du goût pour la sagesse; la fausseté produira en vous des sentimens de droiture; la lâcheté, une courageuse & noble ambition; la noirceur d'ame, de la bonté, de la douceur & de l'humanité.

Après la recherche & l'examen exact de tant de bons & de mauvais exemples, il vous restera à vous comparer avec les autres, à voir en quoi vous leur ressemblez; ainsi renfermez-vous en vous-même, étudiez votre caractère, vos passions, vos sentimens, sans partialité, sans ménagement, sans indulgence; faites des efforts pour atteindre à la perfection des bons modèles. Vous en approcherez d'autant plus que vous serez plus différent des mauvais.

Mais, pour travailler efficacement à cette étude de vous-même, renoncez courageusement aux plaisirs qui flattent trop vos sens, & sur-tout à la vanité qui séduit & enchante  
votre

votre ame. Persuadez-vous que la plus grande sagesse de l'homme consiste à connoître ses folies. Dépouillez-vous de l'amour-propre, quelque enraciné qu'il soit en vous; c'est lui qui nourrit nos vices, qui les rend agréables, qui, les chargeant d'une teinte étrangere, leur ôte leur couleur primitive, & les fait même passer pour des vertus; c'est lui qui aveugle la raison, qui approuve le mal qu'on fait, qui porte à concevoir de mauvais desseins, & qui encourage à les poursuivre par la folle espérance d'un heureux succès. C'est un serpent souple & agile, qui se courbe, se replie & nous blesse en nous caressant: au lieu de l'étouffer, on le nourrit, on l'entretient, on le réchauffe. Lâches que nous sommes! il nous suffiroit de le craindre pour le braver.

Pour se défier de l'amour-propre, ne suffit-il pas de le voir toujours inconstant & variable? Incertain dans ses goûts, ses desirs changent sans cesse; il oscille continuellement, pour ainsi dire, entre trois objets également dangereux: l'ambition, l'intérêt, les plaisirs. Egalemeut attiré par chacun, il s'y livre & les rebute tour-à-tour: tantôt il sacrifie l'intérêt à l'ambition, tantôt l'ambition à l'intérêt, & tour-à-tour l'un & l'autre aux plaisirs.

Ce qui se fait par le mouvement de cet amour-propre, étant notre ouvrage, nous l'aimons avec passion; nous prenons les déreglemens de notre cœur pour notre cœur même, & nous ne mettons plus de différence entre nous & nos mauvais penchans. De-là, cette complaisance aveugle qui les perpétue, & qui nous en fait malheureusement un principe de raison, dès qu'elle a réussi à nous en faire une habitude.

Tous les objets qui excitent l'amour-propre ne lui plaisent point parce qu'ils sont beaux, mais parce qu'ils lui font plaisir. De-là, son peu de penchant à faire du bien. Il n'est occupé que de lui-même, il n'aime que lui, & toutes choses pour lui. Idolâtre de ses sentimens, quand il veut se satisfaire, il est très-indifférent sur ce qui peut donner de la satisfaction aux autres. Attaché à ce qui flatte son goût, le bonheur ou le malheur d'autrui ne le touche qu'autant qu'il peut réjaillir, ou sur le bonheur qu'il recherche, ou sur le malheur qu'il veut éviter.

Il rend incapable d'amitié, & ne peut prétendre le retour & le tribut de l'amitié de personne. Une propriété de notre amour-propre, c'est que nous aimons ceux qui nous admirent, & non ceux que nous admirons.

mions. Il nous empêche même souvent de souffrir ceux que nous serions obligés d'estimer autant ou plus que nous-mêmes. Aussi, pour ne vouloir plaire qu'à soi, on se met dans le cas de déplaire à tout le monde, & d'en être haï.

Voilà les égaremens de notre amour-propre, qu'il importoit de faire connoître, & contre lesquels on ne sçauoit trop se précautionner; il nous aveugle, il nous écarte de la route du vrai bonheur, ou parce qu'il nous cache le mal qui est en nous, ou parce qu'il ne nous le représente que sous l'idée d'un bien précieux & estimable.

On dit qu'il n'est pas donné à l'homme de surmonter les passions qu'il tient de la Nature; mais ne devoit-on pas dire plutôt qu'il lui est impossible de les satisfaire? Qui dit passion dit un desir violent qui ne se rassasie jamais, un feu qui ne s'éteint point & qui s'allume toujours de plus en plus; c'est le transport d'une imagination déréglée à laquelle on peut assigner ni bornes ni limites. S'il y a une égale impossibilité à contenter ou à détruire les passions, du moins devons-nous régler leur marche, & les diriger vers les objets vertueux; elles sont à nos cœurs ce que les vents sont à la mer; ils y excitent souvent des tempêtes.

ils y causent des naufrages, mais ils y sont nécessaires, & s'ils la rendent dangereuse, c'est au pilote à sçavoir manœuvrer.

Mettons le vice même à profit, on peut en user comme on fait du poison dans les remedes; il donne du moins du lustre & de l'éclat à la vertu: la plus sublime de toutes est celle qui a passé par des épreuves, & qui, résolue à vaincre tous les obstacles qui s'opposoient à sa gloire, a sçu enchaîner ses passions, les attacher à son char, & les faire servir à son triomphe.

Après avoir peint le véritable honnête homme, & fait voir combien il y en a de faux, si je ne réussis pas à former le sage, j'ai montré du moins, & fait connoître qu'on ne l'est pas toujours quand on croit l'être. Il est bien plus aisé de donner de bons conseils que la sagesse de les mettre en usage.

Finissons par un dernier coup de pinceau ces nuances délicates, entre paroître & être effectivement honnête homme. Pour s'affurer dans lequel de ces deux états on se trouve, il ne faut point s'en rapporter aux opinions des autres, toujours incertaines, flatteuses ou injustes. Il faut être juge de soi-même, & développer les replis les plus cachés de son cœur, se prêter avec une at-

ten-

tention suivie aux remords de la conscience & aux reproches de la vertu, & résister courageusement aux séductions & aux illusions du vice. Vous ne balancerez pas long-tems entre les charmes de l'une & l'horreur de l'autre, & vous prononcerez la sentence sur vous-même; elle vous déclarera ou faux ou véritable honnête homme.

Il a été assez démontré qu'il n'est point de bonheur sans la vertu, & que le moyen d'être heureux dans ce Monde & dans l'autre, c'est d'être parfaitement honnête homme; mais la Philosophie chrétienne m'apprend de plus que le bonheur ne consiste pas à être toujours heureux; que la vertu s'épure dans l'adversité, & que, si l'honnête homme n'a pas passé par ces épreuves, il ne peut raisonnablement se promettre un bonheur certain. Peut-il sans cela être sûr de la persévérance? De fâcheuses circonstances, des événemens sinistres, ébranleront peut-être sa probité chancelante; & son ame, qui n'a jamais connu les revers de la fortune, se trouvera foible & impuissante contre leur attaques. La crainte & l'espérance font le partage de notre vie; nous sommes continuellement en proie à ces deux passions, & leur combat nous tient dans une agitation continuelle. Je me re-  
 pré-

présente un homme dont les desirs sont satisfaits, & qui est parvenu au comble de ses vœux: je mets vis-à-vis de lui celui qui rencontre par-tout des obstacles, dont toutes les vues sont contrariées, & les desseins traversés. Le premier n'est pas un seul moment sans craindre le renversement de sa fortune; l'autre, au contraire, ne perd jamais l'espérance de voir finir ses malheurs. Ainsi celui qui jouit d'une santé parfaite craint la maladie, & le malade espere son rétablissement.

Le changement est si nécessaire & si naturel à l'homme, que, s'il ne se nourrissoit que de douceurs, il ne les sentiroit point; le dégoût lui viendroit même bientôt, si les amertumes ne réveilleroient de tems en tems son appétit. De même le bonheur n'est agréable qu'autant que l'on a le sentiment & la connoissance du malheur. Un sou donné à celui qui est dans une extrême indigence, lui fait infiniment plus de plaisir, qu'un million n'en peut procurer à celui qui se trouve dans l'abondance des richesses.

Arrive-t-il quelque traversé à cet homme qui goûtoit tranquillement le bonheur de son état: il se désespere & se croit perdu sans ressource; au lieu que celui qui est dans  
les

les peines & dans les souffrances, regarde comme un grand bien le moindre soulagement, & il oublie ses douleurs & ses peines.

A la vérité, l'habitude, plus forte quelquefois que la nature, peut fixer l'inconstance naturelle de l'homme, & la crainte d'éprouver le malheur l'empêche de s'ennuyer d'un état heureux; mais l'uniformité trop constante de l'aïssance & du bien-être lui paroît une chose commune, ordinaire, & il sera insensible au bonheur. On s'accoutume de même au malheur, on se le rend familier, & à la fin on le trouve supportable. Je dis plus, & cela paroît peut-être paradoxé, si on n'avoit ni connoissance ni sentiment du malheur, de quelque espece que ce fût, on ne pourroit pas se dire heureux: je le croi du moins; & ce qui me persuade que je ne me trompe point, c'est qu'à bien examiner les choses, être heureux est seulement sçavoir qu'il est des malheureux, & que l'on n'est pas du nombre de ces infortunés.

Si la misere d'autrui nous rend plus sensibles au bonheur dont nous jouïssons, à plus forte raison les malheurs que nous avons éprouvés nous-mêmes, doivent-ils le mettre à son comble.

Il est certain qu'il y a beaucoup plus de gloire à vaincre un ennemi courageux, qu'à terrasser celui qui n'a pas seulement disputé la victoire; quand on est échappé du naufrage, on sent, au port, des plaisirs proportionnés aux dangers auxquels on s'est vu exposés; la rigueur de l'hyver rend le retour du printems plus agréable; la fatigue d'une longue & pénible course rend le repos d'autant plus doux; & plus les obstacles étoient grands, plus on ressent le plaisir de les avoir surmontés.

Il est naturel à chacun d'aspirer au bonheur, mais le desir n'en est vif qu'à proportion qu'on est malheureux. Après une longue & rude prison, on recouvre enfin sa liberté: paroîtroit-elle si délicieuse, si on ne l'avoit perdue auparavant? Pourquoi un homme de néant, élevé à une grande dignité, s'estime-t-il plus heureux que celui qui la doit à une naissance illustre? C'est qu'il se souvient de son premier état.

Comparez un homme dans le cours d'une fortune brillante, mais regardé avec envie, contrarié & souvent détesté, haï, méprisé, à celui qui est dans des malheurs qu'il n'aura point mérités. Combien de compassion ce dernier ne s'attire-t-il point! combien d'assistances & de vœux! Les consolations

tions qu'il reçoit font son bonheur, & il le tire du fond même de son infortune.

Nous ne pensons, pendant toute notre vie, qu'à ce que nous avons été, qu'à ce que nous sommes, & qu'à ce que nous voudrions être: comparons successivement dans ces trois tems l'heureux & le malheureux.

Quant à ce qu'ils ont été, je les mets au niveau: le bien pour l'heureux, le mal pour le malheureux, sont également passés, avec cette différence néanmoins que le malheureux, mettant à profit ses fautes, ses erreurs, ses revers, peut, en faisant usage de son expérience, forcer la fortune à lui être à la fin favorable; au lieu que l'homme heureux, abusant de sa prospérité, & comptant trop sur sa durée, néglige les soins qui pourroient la lui assurer.

Ce qu'on est actuellement n'est qu'un instant aussi court pour la joie que pour l'affliction.

A l'égard de ce qu'on voudroit être, & qui occupe incessamment la pensée, il n'est personne, si malheureux qu'il soit, qui ne se flatte que l'avenir changera son sort; & telle est la puissance de l'illusion que cette idée, cette espérance de voir finir les maux, tient lieu de la jouissance réelle du bonheur à celui qui en est occupé.

Tout

Tout concourt à prouver cette vérité que j'avois en vue; qu'il est avantageux d'avoir été éprouvé par les malheurs. L'honnête homme sçait les mettre à profit; il en est plus assuré de perséverer dans le bien, & il tire de ses malheurs mêmes la plus ferme espérance d'être heureux dans le tems & dans l'éternité.

*Fin du troisième Volume.*

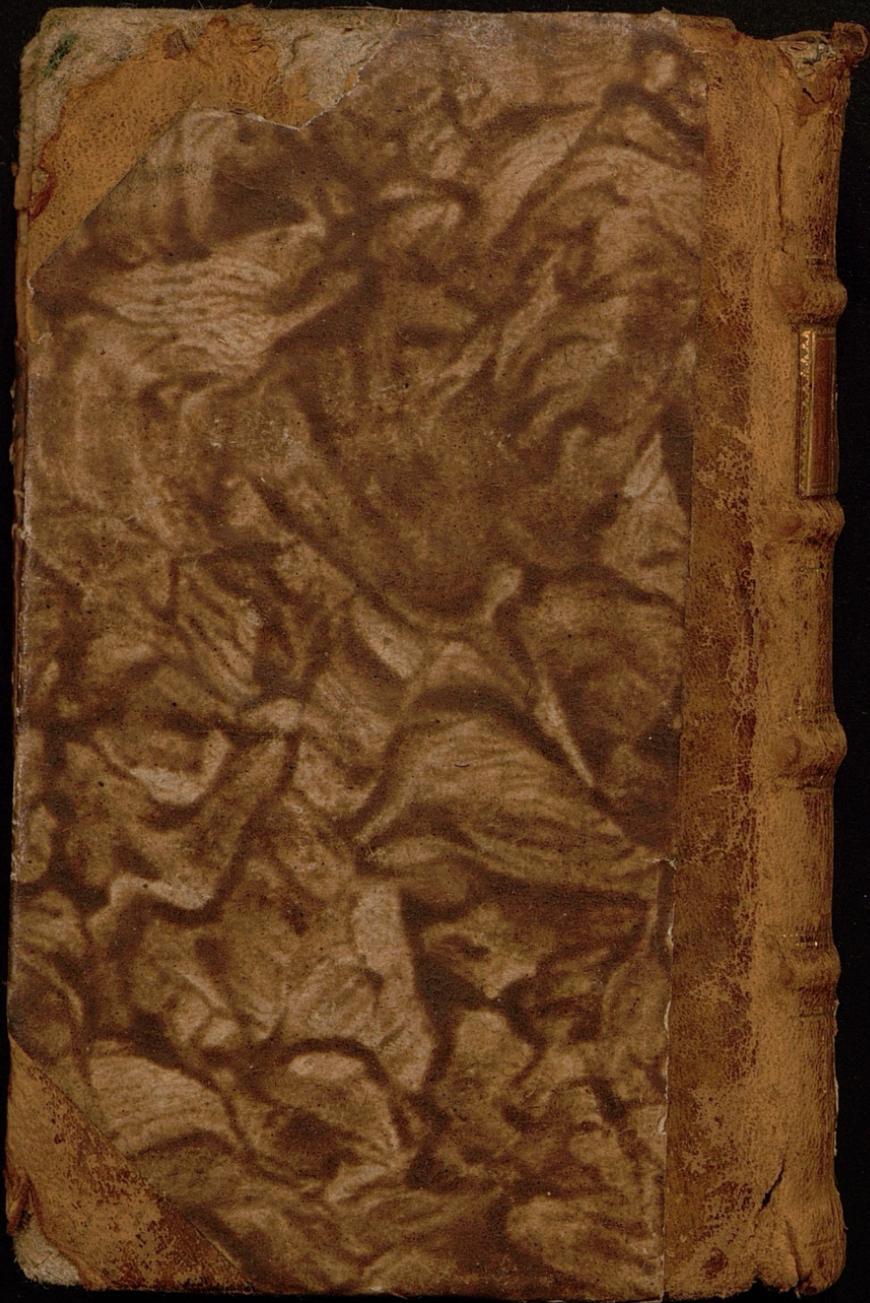
---

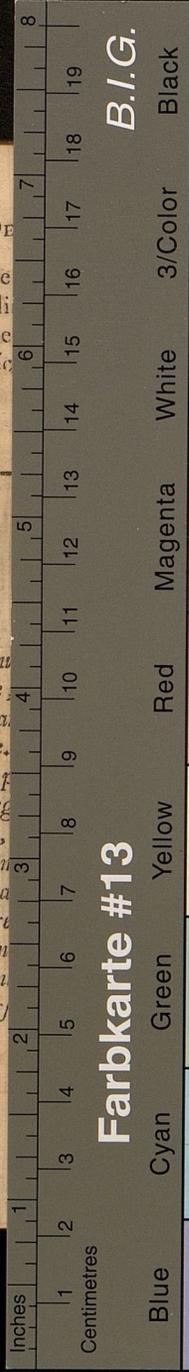
T A B L E  
DU TOME III.

<i>Observations sur le gouvernement de Pologne.</i>	
<i>Deuxieme Partie.</i>	
<i>Avant-propos,</i>	3
<i>Le Peuple,</i>	5
<i>L'Armée,</i>	24
<i>Le Trésor,</i>	48
<i>La Justice,</i>	72
<i>La Police,</i>	92
<i>L'Élection des Rois,</i>	116
<i>Autre avis de l'Éditeur,</i>	209
<i>Réponse à la Lettre d'un Ami.</i>	211
<i>Le Philosophe Chrétien.</i>	244







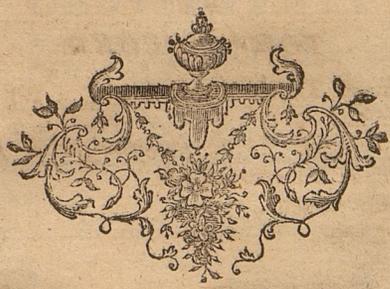


Farbkarte #13

B.I.G.

ŒUVRES  
DU  
PHILOSOPHE  
BIENFAISANT.

TOME TROISIEME.



AVEC PRIVILEGE.



A LEIPSIC,  
CHEZ JEAN FREDERIC JUNIUS.

M DCC LXIV.

